Recueil des Actes Administratifs

Etabli en application des dispositions des articles L5211-47 et R 5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce Recueil est tenu à la disposition du public
au Siège de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard – 39300 CHAMPAGNOLE
ainsi que sur le site Internet (https://www.champagnolenozeroyjura.fr)

2020

2ème semestre

SOMMAIRE

DELIBERATIONS

N°	Libellé	page
Conseil de communauté du 16 juillet 2020		
2020-3-01	Délégation du Conseil communautaire au Président	6-7
2020-3-02	Indemnités du Président et des Vice-Présidents	8
2020-3-03	Création des Commissions DSP et modalités de dépôt des listes	9-10
2020-3-04	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	11-12
2020-3-05	Dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	13
2020-3-06	ZA Montrond – vente de terrain	14
2020-3-07	Tour de France 2020 – demandes de subventions	15-16
Conseil de communauté du 15 septembre 2020		
2020-4-01	Commission de Délégation de Service Public – Election membres commission permanente	18-19
2020-4-01A	Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau	20-21
2020-4-01B	Election des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau	22-27
2020-4-02	Désignation des représentants au Conseil d'Administration de Initiative Jura	28
2020-4-03	Désignation des représentants au Conseil d'Administration de la Mission Locale Sud Jura	29
2020-4-04	Désignation d'un représentant au sein de la commission CDAC	30-31
2020-4-05	Désignation des représentants au Comité Syndical du SICTOM de la Région de Champagnole et du SICTOM de la Zone de Lons le Saunier	32-35
2020-4-06	Désignation délégués au Syndicat Mixte de Gestion du Domaine Nordique de la Haute	36-37
2020-4-07	Désignation des représentants au CA du Comité Départemental du Tourisme	38-39
2020-4-08	Désignation des représentants au CA du Comité Régional du Tourisme	40-41
2020-4-09	Désignation des représentants au Conseil d'Administration de l'Association MASCOT	42-43
2020-4-10	Désignation des délégués au Parc Naturel Régional	44-45
2020-4-11	Désignation des délégués au Conseil d'Administration du Collège des Louataux, du Collège Gilbert Cousin, du Lycée Paul Emile Victor	46-47
2020-4-12	Désignation des délégués au SIVOS des 4 Communes et au SIVOS de la Vassière	48-49
2020-4-13	Désignation des représentants au Conseil d'Administration des Scènes du Jura	50
2020-4-14	Désignation des représentants au Comité de programmation LEADER	51-52
2020-4-15	Désignation des représentants au CNAS	53-54
2020-4-16	Désignation des délégués au Comité Syndical du SIDEC	55
Conseil de communauté du 24 septembre 2020		
2020-5-01	Maison de santé, avant-projet détaillé	57-58
2020-5-01A	Modification de désignations délibérées lors du Conseil du 15 septembre 2020	59
2020-5-02	Indemnités des Vice-présidents	60
2020-5-03	Aide à l'immobilier d'entreprise, attribution d'une subvention à la SCAF de Valempoulières	61
2020-5-04	ZA Bouvet, avenant technique concernant les travaux de la plateforme	62

2020-5-05	ZA Equevillon, aménagement d'une liaison douce	63-64
2020-5-06	Aménagement rue du Martelage à Champagnole, marché de travaux	65-66
2020-5-07	Construction d'un bâtiment, protocole d'accord avec la SPL Mobilités Bourgogne F-Comté	67
2020-5-08	Assainissement, rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et rapport d'activité	68
2020-5-09	Réhabilitation d'assainissements non collectifs, avenant à la convention avec l'Agence de l'Eau	69
2020-5-10	Assainissement collectif, programme pluriannuel d'investissement	70-71
2020-5-11	Commission Intercommunale des Impôts Directs	72-75
2020-5-12	Taxe de séjour, tarifs 2021	76-77
2020-5-13	Aide aux hébergements touristiques de qualité, attribution de subvention	78-79
2020-5-14	Source de l'Ain, marchés de travaux	80-81
2020-5-15	Soutien au secteur du BTP, subventions aux cnes dans le cadre du dispositif départemental	82
2020-5-16	Gestion du centre aquatique, renouvellement de la procédure de Délégation de Service Public	83-84
2020-5-17	Action de parrainage à l'emploi avec le MEDEF Territoires Franc-Comtois	85
2020-5-18	Subvention à l'Association de l'Oppidum	86-87
2020-5-19	Construction de l'Ecole de la Forêt de la Joux, marchés de travaux et demande de subvention	88-91
Conseil de communauté du 12 novembre 2020		
2020-6-01	Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques et installation du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) à Champagnole	93-84
2020-6-02	Approbation de la révision de la carte communale de Saint Germain en Montagne	95-96
2020-6-03	Plateforme Bois – résiliation du contrat de maîtrise d'oeuvre	97-98
2020-6-04	Union commerciale et artisanale – attribution de subvention	99-100
2020-6-05	Financement des masques acquis et mis à disposition par la Communauté communes	101
2020-6-06	Pacte régional pour l'économie de proximité	102-103
2020-6-07	Vente de terrain à la SASU BCLXIV	104
2020-6-08	Avenant n°5 au contrat de délégation de service public avec Veolia Eau	105
2020-6-09	Convention avec la Fruitière du Plateau de Nozeroy pour la station de Bief du Fourg	106-107
2020-6-10	Rétrocession d'un réseau d'eaux usées à la régie de Chalain Vouglans	108
2020-6-11	Harmonisation de la facturation des ordures ménagères	109
2020-6-12	DM1 – Budget Général	110
2020-6-12A	DM1 – Budget annexe assainissement collectif	111
2020-6-12B	DM1 – Budget annexe SPANC	112
2020-6-12C	DM1 – Budget annexe abattoir	113
2020-6-12D	DM1 – Budget annexe Chalet Haute Joux	114
2020-6-12E	DM1 – Budget annexe ADS	115
2020-6-13	Changement de norme comptable à compter du 1er janvier 2021	116
2020-6-14	Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST RELANCE	117-118
2020-6-15	GS Foncine le Haut – Montants définitifs fonds de concours pour les travaux terminés en 2020	119
2020-6-15A	GS du Rachet – Montants définitifs fonds de concours pour les travaux terminés en 2020	120

2020-6-15B	GS des 4 communes – Montants définitifs fonds de concours pour les travaux terminés en 2020	121
2020-6-15C	GS Sirod – Montants définitifs fonds de concours pour les travaux terminés en 2020	122-123
Conseil de communauté du 21 DECEMBRE 2020		
2020-7-01	Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques	125
2020-7-02	Coopérative HLM La Maison pour Tous – désignation d'un représentant au CA	126
2020-7-03	Tour de France 2020 – répartition des coûts avec la commune de Champagnole	127-128
2020-7-04	Location de bureaux pour l'accueil de médecins généralistes	129
2020-7-05	Fonds Régional des Territoires – avenant à la convention avec la région	130-131
2020-7-06	Ouverture des commerces le dimanche à Champagnole – avis du conseil	132-133
2020-7-07	Attribution de subvention dans le cadre du Fonds Régional des Territoires	134-135
2020-7-08	Avenant au bail avec l'ALCG	136
2020-7-09	Tarifs des redevances assainissement collectif et non collectif	137-138
2020-7-10A	DM2 – Budget Général	139-140
2020-7-10B	DM2 – Budget annexe ADS	141
2020-7-10C	DM2 – Budget annexe Chalet Haute Joux	142
2020-7-10D	DM2 – Budget annexe assainissement collectif	143
2020-7-10E	DM1 – Budget annexe OM	144
2020-7-11	Attribution de compensation 2020	145
2020-7-12	Durées d'amortissement	146-147
2020-7-13	Modalité de versement de la taxe de séjour	148-149
2020-7-14	Convention de financement 2020 avec l'association touristique	150
2020-7-15	Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance	151-153
2020-7-16	FAM La Ferme du Sillon – transfert de la convention d'occupation des locaux	154
2020-7-17	Convention territoriale globale avec la CAF du Jura	155-156
2020-7-18	Convention annuelle Scènes du Jura	157-158

ARRETES

DATE	INTITULE	Page
28 mai 2020	Arrêté concernant la réalisation d'un emprunt de 477 000 € à la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	160
16 juin 2020	Arrêté concernant les avenants du Groupe Scolaire de Sirod	161
18 juin 2020	Arrêté concernant l'appel à projets « solutions boues d'épuration – COVID 19 »	162
25 juin 2020	Arrêté concernant la cession d'un ensemble immobilier à l'association de gestion du Chalet de la Haute Joux	163
2 juillet 2020	Arrêté concernant l'acquisition d'un ensemble immobilier et la cession d'un terrain en Zone d'Activités	164
2 juillet 2020	Arrêté attribuant une subvention à l'association Biz'Art Biz'Art	165
28 octobre 2020	Arrêté actant le renouvellement de l'adhésion à l'association « Les Chemins Clunisiens »	166

16 juillet 2020

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.01

Objet :
Délégation du Conseil communautaire au Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007AGDE02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN

Secrétaire de Séance : M. Victor POUX

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : M. Clément PERNOT

L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que le Président, ainsi que les Vice-présidents ayant reçu délégation, peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire à l'exception :

1. Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
2. De l'approbation du compte administratif ;
3. Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
4. Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
5. De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
6. De la délégation de la gestion d'un service public ;
7. Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de confier au Président, pour la durée de son mandat, les délégations suivantes :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans la limite de 40.000 €, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, dans la limite de 15.000 €, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,

- accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges,

- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 €,

- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts,

- intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice et la défendre dans les actions intentées contre elle, et ce pour tout contentieux,

- autoriser, au nom de la Communauté de Communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,

- procéder, dans la limite de 700.000 € par contrat, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change,

- réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 3.000.000 €,

- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules intercommunaux, sur l'ensemble des sinistres et sans limitation de montants,

- procéder au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, la transformation ou l'édification des biens intercommunaux, quel que soit le type de dossier,

et d'autoriser une subdélégation aux Vice-présidents, conformément à l'article L5211-10 du CGCT.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **CONFIE** au Président, pour la durée de son mandat, les délégations énumérées ci-dessus, conformément aux dispositions prévues par l'article L5211-10,

- **AUTORISE** une subdélégation aux Vice-présidents, conformément à l'article L5211-10 du CGCT,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.02

Objet :
Indemnités du Président et des Vice-Présidents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007AGDE03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN
Secrétaire de Séance : M. Victor POUX
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Les articles L 5211-12 et R 5214-1 du CGCT prévoient que la délibération fixant les indemnités intervient dans les trois mois suivant l'installation du Conseil. Les indemnités sont votées par l'organe délibérant dans la limite d'un taux maximal appliqué au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Pour les Communautés de Communes de 20.000 à 49.999 habitants le taux maximal est le suivant :
- Président : 67,50 %,
- Vice-président : 24,73%.

	Montant mensuel brut (valeur au 1er janvier 2019 à titre indicatif)	
Fonctions	% de l'indice brut terminal de la FPT	Montant
Président	67,50%	2.625,33 €
Montant versé (après écrêtement à titre indicatif)		830,27 €
1er Vice-président	34,00%	1 322,38 €
2ème Vice-président	20,00%	777,87 €
3ème Vice-président	20,00%	777,87 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **FIXE** le taux des indemnités du Président à 67,50%, du 1er Vice-président à 34%, et des deux Vice-présidents suivants à 20%, de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.03

Objet :
Création des commissions de délégation de service public (DSP) et modalités de dépôt des listes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007AGDE04-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN

Secrétaire de Séance : M. Victor POUX

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

****

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Plusieurs compétences sont exercées par Délégation de Service Public (DSP) : centre aquatique, abattoir et assainissement collectif.

La procédure de consultation pour les prochains contrats de délégation est actuellement en cours ou à engager pour l'assainissement collectif et le centre aquatique. Dans le cadre des procédures, et conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection d'une ou plusieurs commissions de Délégation de Service Public.

La Commission est composée, pour les établissements publics, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, à savoir le Président, président de la Commission, et 5 membres titulaires (membres de l'assemblée délibérante élus en son sein). Il est procédé par ailleurs à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. Les membres titulaires et suppléants de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel article D. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il convient, conformément à l'article D. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et préalablement à la constitution de la Commission par élection de ses membres, de fixer les conditions de dépôt des listes de candidats.

Il est donc proposé au Conseil de créer 2 Commissions de délégation de service public :

- Assainissement collectif et abattoir,
- Centre aquatique,

et fixer les conditions de dépôt des listes des candidats, comme suit :

1. les listes sont déposées au début de la séance du Conseil au cours de laquelle il est procédé à l'élection des membres de la Commission.

2. chaque liste peut comporter :
- soit un nombre de candidats suffisant pour satisfaire le nombre total de sièges à pourvoir (soit 5 titulaires et 5 suppléants)
- soit un nombre inférieur de candidats que de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.
Dans tous les cas le nombre de suppléants est égal à celui des titulaires.

3. les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** la création de 2 Commissions de délégation de service public, l'une pour l'assainissement collectif et l'abattoir, l'autre pour le centre aquatique,

- **APPROUVE** les modalités de dépôt des listes des candidats,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.04

Objet :
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007AGDE05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN

Secrétaire de Séance : M. Victor POUX

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

****

Rapporteur : M. Clément PERNOT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Aux termes de l'article 1609 *nonies* C, elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées.

La loi ne fixe aucune règle quant au nombre de membres de la CLECT. Cependant, chaque commune membre de l'EPCI doit obligatoirement disposer d'un représentant au sein de la CLECT. Dès lors, celle-ci compte nécessairement au minimum autant de membres que l'EPCI compte de communes membres.

Par ailleurs, aucun nombre maximal de membres n'est imposé par les dispositions légales. De même, pas plus qu'elle ne fixe un nombre précis de membres pour la CLECT, la loi n'aborde la question relative à la répartition des sièges au sein de la CLECT entre les communes membres. La parité n'étant pas imposée, rien n'interdit que telle ou telle commune puisse disposer d'un nombre supérieur de représentants (lié par exemple à l'importance démographique ou au statut de ville-centre).

Il apparaît ainsi possible :

- soit de fixer des règles spécifiques dans le règlement intérieur,
- soit de s'inspirer du mode de répartition adopté au sein du conseil communautaire,
- soit encore d'adopter une représentation paritaire.

Il est donc proposé :

- que la CLECT soit composée de l'ensemble des Conseillers communautaires (permettant ainsi la réunion de la CLECT juste avant le Conseil communautaire par mesure pratique),
- qu'un groupe de travail composé de l'exécutif prépare les réunions de la CLECT,
- que les maires des communes dont l'attribution de compensation doit être révisée soient également invités.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** que la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sera composée de l'ensemble des Conseillers communautaires,
- **APPROUVE** la constitution d'un groupe de travail chargé de la préparation des réunions de la CLECT,
- **APPROUVE** l'invitation des maires des communes dont l'attribution de compensation doit être révisée,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.05

Objet :
Dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007AGDE06-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN
Secrétaire de Séance : M. Victor POUX
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : M. Clément PERNOT

L'article 3 du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020 permet aux communes et aux EPCI à fiscalité propre d'octroyer une aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de petite ou moyenne taille dans le secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel. Ces entreprises ont été particulièrement affectées par le ralentissement de l'activité économique lié à l'épidémie de covid-19.

Cette mesure concerne les établissements qui réalisent moins de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel HT. En délibérant avant le 31 juillet, la Communauté de communes peut instaurer une réduction de CFE à hauteur des 2/3 de la cotisation 2020.

Cette réduction prendra la forme d'un dégrèvement dont le coût sera partagé à part égale entre la Communauté de communes et l'Etat.

Le montant du dégrèvement total estimé serait de 24 231 € et concernerait environ 45 entreprises sur notre secteur. Le reste à charge pour la Communauté de communes s'élèverait à 12 115 € et sera prélevé sur les attributions mensuelles de fiscalité.

La DDFIP du Jura n'a pas pu nous transmettre la liste nominative des entreprises concernées mais uniquement les secteurs d'activité concernés sur le périmètre intercommunal : Hôtel et hébergement touristique, camping, restaurant traiteurs et bars, agence de voyage et centre de culture physique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité, étant précisé que Monsieur Guy SAILLARD ne prend pas part au vote

- **DECIDE** d'instaurer le dégrèvement exceptionnel de CFE au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs listés ci-dessus et affectés par la crise sanitaire,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.06

Objet :
ZA MONTROND
Vente de terrain

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007PATRDE07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN

Secrétaire de Séance : M. Victor POUX

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : M. Clément PERNOT

M. Lionel DENEUX a créé la société LIONINE BFC afin de réaliser une unité de production de granulés avec les déchets verts et branchages broyés et collectés dans un rayon de 25 km.

Après la phase de recherche-développement, le projet est aujourd'hui opérationnel et peut trouver place dans la ZA Montrond (lot c3).

Le service des domaines, dans son rapport du 23 juin 2020, a évalué la valeur vénale de ce terrain à 6,14 € HT le m² avec une marge de 10%

Afin de rester en cohérence avec les cessions opérées pour ce type de zone d'activités, il est proposé de céder ce terrain au prix de 3,50 € HT.

Il est donc proposé au Conseil de céder ce lot c3 d'une surface de 6.237 m² à la SCI Oceline (surface provisoire dans l'attente du document d'arpentage), au prix de 3,50 € HT le m², soit 21.829,50 € HT (montant qui pourra être corrigé au regard de la surface cadastrale définitive).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE**, au vu de la présentation ci-dessus, la cession à la SCI Oceline d'un terrain de 6.237 m², surface provisoire dans l'attente du document d'arpentage.
- **FIXE** le prix à 3,50 € HT le m², soit 21.829,50 € HT, étant précisé que ce montant pourra être revu au regard de la surface cadastrale définitive.
- **AUTORISE** le Président à signer l'Acte Notarié avec la SCI Oceline ou toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.3.07

Objet :
Tour de France 2020
Demandes de subventions

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200716-202007FINDE08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2020
Affichage : 20/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 88
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 91
Date de la convocation : 10 juillet 2020
Date d'affichage : 20 juillet 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Adrien LHOMME suppléant, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. PERNOT Clément, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Xavier OLIVIER, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. Vincent JEANNOT, Mme Laetitia GUYON, M. David BOLARD, Mme Odile DUBOZ, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, Mme Alexandra LIEGEON, Mme Catherine MAMESSIER, M. Jean-Marie ROSSIER, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. François MIVELLE, M. Nicolas DOLE, M. Frédéric VERJUS.

Excusés : M. Erwin LHOMME, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Stéphane VANNOZ, M. Adrien TRAVAGLINI, M. Christian DRECQ, M. Eric VILLET, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN

Secrétaire de Séance : M. Victor POUX

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Le parcours du Tour de France 2020 a été dévoilé à Paris le 15 Octobre dernier. La 19ème étape, partant de Bourg-en-Bresse, devait arriver à Champagnole le vendredi 17 juillet 2020. La crise sanitaire a bouleversé le calendrier et de nouvelles dates ont été établies : le Tour aura lieu du 29 août au 20 septembre, avec une arrivée d'étape à Champagnole le vendredi 18 septembre 2020.

La société A.S.O. « Amaury Sport Organisation » a l'exclusivité de l'organisation et de la promotion du Tour de France. En sa qualité de titulaire exclusif de tous les droits d'exploitation du Tour de France, A.S.O. développe des relations de partenariat avec les collectivités d'accueil de l'épreuve.

Par délibération en date du 18 décembre 2019, le Conseil communautaire avait approuvé la convention entre la société A.S.O., la ville de Champagnole et la Communauté de communes, co-signataires et partenaires. Le montant à verser à A.S.O. est de 60 000 € HT pour chacune des deux collectivités.

Cet événement sportif et médiatique ancré dans la société française depuis plus d'un siècle est le fait sportif qui mobilise le plus grand nombre de spectateurs et de médias, après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de Football.

Cet événement est majeur. Il permet d'offrir à la population un événement sportif et festif d'ampleur internationale, de mettre en valeur, dans les médias de façon tout à fait exceptionnelle compte tenu de la diffusion internationale des images, les atouts du territoire, de contribuer à une opération commune et partagée de promotion de la notoriété de notre territoire et de ses atouts et de développer par l'écho exceptionnel que représente cet événement, l'économie touristique locale.

Considérant l'ampleur de l'événement, il est nécessaire de mettre en œuvre des moyens exceptionnels en matière de logistique, de communication et d'événementiel.

Des demandes de cofinancements extérieurs ont été engagées auprès du Département du Jura et de la Région Bourgogne Franche-Comté, mais il n'en a pas encore été délibéré en raison du confinement. Il est donc demandé au Conseil communautaire de bien vouloir approuver d'une part, une demande de subvention à hauteur de 20.000 € auprès du Département du Jura et d'autre part, une demande de subvention conjointe par la ville et la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura à hauteur de 100 000 € auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de subvention à hauteur de 20.000 € auprès du Département du Jura,
- **APPROUVE** la demande de subvention conjointe par la ville de Champagnole et la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, à hauteur de 100 000 €, auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

15 septembre 2020

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.01

Objet :
Commission de Délégation de Service Public (DSP)
Election des membres de la commission permanente

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Vu l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles D.1411-3 à D.1411-5 du code général des collectivités territoriales relatifs à l'élection des membres de la commission de Délégation de Service Public,

Vu la délibération n° 2020-3-03 du 16 juillet 2020 du Conseil communautaire fixant les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres des commissions de Délégation de Service Public permanente dédiées :

- Assainissement collectif et abattoir,
- Centre aquatique.

Vu les articles L.2121-20 et L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Considérant que la commission de Délégation de Service Public est composée de :

- l'autorité habilitée à signer la convention de Délégation de Service Public ou son représentant dûment habilité par délégation, Président de la commission,
- 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant que peuvent participer à la commission, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité désignés par le Président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la Délégation de Service Public,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des commissions prévues par l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, dans les conditions précisées par les articles D.1411-3 à D1411-5 dudit code,

Considérant qu'une seule liste de candidats pour chaque commission a été déposée :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret, et de procéder à l'élection des membres des commissions de délégation de service public permanente dédiées :

- Assainissement collectif et abattoir,
- Centre aquatique.

- **DECIDE** qu'après avoir procédé à un vote au scrutin de liste, **sont élus** avec 90 voix, les membres des deux commissions permanentes de délégation de service public, outre Monsieur le Président de la Communauté de communes, Président des commissions :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ABATTOIR

Titulaires :	Suppléants :
1 - Guy SAILLARD	1 – Sébastien BONJOUR
2 - Alain CUSENIER	2 - Olivier CAVALLIN
3 - Christian DRECQ	3 - Emmanuel FERREUX
4 - Gilles CICOLINI	4 - Louis-Pierre MARESCHAL
5 – Emile BEZIN	5 - Laurent BERTHET-TISSOT

CENTRE AQUATIQUE

Titulaires :	Suppléants :
1 - Alain CUSENIER	1 - Cathy DAVID-ROUSSEAU
2 - Sébastien BONJOUR	2 - Arielle BAILLY
3 - Philippe CUEVAS	3 - Emile BEZIN
4 - Joël VUILLEMIN	4 - Ghislaine BENOIT
5 – Gérard AUTHIER	5 - Catherine ROUSSET

- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président de la Communauté de communes, pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.01A

Objet :
Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Lors de la réunion d'installation du Conseil communautaire, 3 Vice-présidents ont été élus et les délégations suivantes ont été arrêtées :

- **Rémi HUGON** : Affaires générales, développement économique et relations avec les partenaires

- **Guy SAILLARD** : Assainissement et Ordures Ménagères (2 commissions),

- **Philippe WERMEILLE** : Finances et aménagement numérique,

Au regard de l'article L 5211-10 du CGCT et considérant que le Conseil communautaire est composé de 92 Conseillers, le nombre de Vice-présidents ne peut pas excéder 15, étant précisé que le Président et les Vice-Présidents sont membres de droit du bureau.

Ce même article indique que *« le bureau (…) est composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres »*.

Afin de compléter l'exécutif de la collectivité, il convient de déterminer du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Nombre de Vice-présidents : maxi 15 (13 durant le mandat précédent). Il est proposé d'élire 10 Vice-présidents au regard des projets de délégations suivants :

- Tourisme,
- Interface Communes, Communauté de Communes et Département,
- Crèche, animation petite enfance et foyer d'accueil médicalisé,
- Emploi, insertion, pôle agro-alimentaire et services à la population,
- Action sociale et micro-crèches,
- Culture et événementiel,
- Bâtiments scolaires,
- Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations,
- Environnement et Plan climat air énergie territorial,
- Agriculture et affaires foncières.

Nombre de membres du Bureau (libre) : 11 durant le mandat précédent, soit **25** membres au total.

Il est proposé de porter à **30** le nombre de membres du Bureau

Les commissions sont créées en fonction des délégations attribuées aux Vice-présidents.

Chaque Conseiller communautaire est invité à faire part de sa candidature pour siéger au sein d'une ou deux des commissions prévues, étant précisé que les commissions seront composées de 10 membres maximum si possible.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Fixe le nombre de Vice-Présidents à 13
- Fixe le nombre de membre du bureau à 30

Pour extrait conforme.

Le Président,
Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.01B

Objet :
Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Président propose de désigner M. Victor POUX, secrétaire de séance, en sa qualité de benjamin de l'assemblée.
Pour l'organisation des opérations de vote, deux scrutateurs sont nécessaires.

Le Président propose :
Cathy DAVID-ROUSSEAU
Emmanuel FERREUX

Il est ensuite procédé à l'élection des Vice-Présidents selon les règles prévues à l'article L 2122-7 : élection « *au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.* »
Tout Conseiller communautaire peut être candidat. Aucun acte de candidature n'étant exigé, il n'est donc pas nécessaire d'avoir été candidat aux deux premiers tours pour l'être au troisième.

ELECTION DU 4ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidate : - Monique VILLEMAGNE**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	11
Suffrages exprimés :	79
Majorité absolue :	40

Ont obtenu :

Monique VILLEMAGNE	75	voix
Florent SERRETTE	2	voix
Gérard CART-LAMY	1	voix
Jean-Paul LEBLOND	1	voix

- **Madame Monique VILLEMAGNE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 4ème Vice-Présidente et est immédiatement installée.**

ELECTION DU 5ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - David DUSSOUILLEZ**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	24
Suffrages exprimés :	66
Majorité absolue :	34

Ont obtenu :

David DUSSOUILLEZ	54	voix
Florent SERRETTE	11	voix
Gilbert BLONDEAU	1	voix

- **Monsieur David DUSSOUILLEZ ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 6ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidate : - Catherine ROUSSET**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	5
Suffrages exprimés :	85
Majorité absolue :	43

Ont obtenu :

Catherine ROUSSET	80	voix
Florent SERRETTE	4	voix
Sandrine BONIN	1	voix

- **Madame Catherine ROUSSET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 6ème Vice-Présidente et est immédiatement installée.**

ELECTION DU 7ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - Alain CUSENIER**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
Suffrages exprimés :	77
Majorité absolue :	39

Ont obtenu :

Alain CUSENIER	62	voix
Florent SERRETTE	12	voix
David DUSSOUILLEZ	1	voix
Michel BOURGEOIS	1	voix
Pascal TISSOT	1	voix

- **Monsieur Alain CUSENIER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 8ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

2 **Candidats :** - **Jean-Claude COMPAGNON**
- **Patrick VUITTENEZ**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	89
Majorité absolue :	45

Ont obtenu :

Patrick VUITTENEZ	49	voix
Jean-Claude COMPAGNON	40	voix

- **Monsieur Patrick VUITTENEZ ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 9ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - Sébastien BONJOUR**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	11
Suffrages exprimés :	79
Majorité absolue :	40

Ont obtenu :

Sébastien BONJOUR	69	voix
Florent SERRETTE	4	voix
Catherine DAVID-ROUSSEAU	3	voix
Olivier CAVALIN	1	voix
Arielle BAILLY	1	Voix
Alain CUSENIER	1	voix

- **Monsieur Sébastien BONJOUR ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 9ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 10ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - Gérard AUTHIER**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	15
Suffrages exprimés :	75
Majorité absolue :	38

Ont obtenu :

Gérard AUTHIER	68	voix
Florent SERRETTE	5	voix
Bénédicte RIGOULET	1	voix
Pascal GRENIER	1	voix

- **Monsieur Gérard AUTHIER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 10ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 11ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - Gilbert BLONDEAU**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Suffrages exprimés :	78
Majorité absolue :	40

Ont obtenu :

Gilbert BLONDEAU	72	voix
Florent SERRETTE	5	voix
Fabien PETETIN	1	voix

- **Monsieur Gilbert BLONDEAU ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 11ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 12ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - Xavier RACLE**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Suffrages exprimés :	78
Majorité absolue :	40

Ont obtenu :

Xavier RACLE	66	voix
Florent SERRETTE	8	voix
David ALPY	1	voix
Christophe PETETIN	1	voix
Olivier CAVALLIN	1	voix
Michel BOURGEOIS	1	voix

- **Monsieur Xavier RACLE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 12ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

ELECTION DU 13ème VICE-PRESIDENT, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

1 **Candidat : - Gérald COURVOISIER**

A l'appel de leur nom, le Président invite les Conseillers communautaire à mettre dans l'urne leur bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
Suffrages exprimés :	77
Majorité absolue :	39

Ont obtenu :

Gérald COURVOISIER	72	voix
Florent SERRETTE	2	voix
Dominique CHAUVIN	1	voix
Anne-Lise MARTIN	1	voix
Clément PERNOT	1	voix

- **Monsieur Gérald COURVOISIER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 13ème Vice-Président et est immédiatement installé.**

Il est procédé ensuite, à l'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	90
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	90
Majorité absolue :	46

Ont obtenu :

Chantal MARTIN	90	voix	Patrice MAIRE	90	voix
Pascal TISSOT	90	voix	Jean-Paul MAITRE	90	voix
Patrick DUBREZ	90	voix	Monique FANTINI	90	voix
Florent SERRETTE	90	voix	Alain GAVIGNET	90	voix
Philippe CUEVAS	90	voix	Pascal GRENIER	90	voix
Louis-Pierre MARESCHAL	90	voix	Catherine DAVID-ROUSSEAU	90	voix
David ALPY	90	voix	Christian DRECQ	90	voix
Olivier CAVALLIN	90	voix			

- **sont proclamés membres du Bureau et sont immédiatement installés.**

Pour extrait conforme.

Le Président,
Clément PERNOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.02

Objet :
Initiative Jura
Désignation des représentants au Conseil d'Administration de l'Association

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE04-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Initiative Jura est une association qui fédère et coordonne tous les partenaires du développement économique du Département du Jura au profit des porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise.

L'objet de l'association est de collecter des financements publics et privés destinés à la constitution d'un fonds départemental de prêt d'honneur (prêt personnel à taux 0 %).

Considérant la compétence "développement économique" exercée par la Communauté de communes et la complémentarité des actions mises en œuvre par cette association, la Communauté de communes adhère à "Initiative Jura".

Les prêts sont octroyés par un Comité Local d'Engagement (CLE) composé d'experts-comptables, de banquiers, de représentants ou techniciens généralistes de la création d'entreprise, de chefs d'entreprise, de représentants d'une structure locale de développement.

Il est proposé de désigner, au Conseil d'Administration de Initiative Jura :
- Monsieur Alain CUSENIER, titulaire
- Monsieur Philippe WERMEILLE, suppléant

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** les désignations ci-dessus des représentants de la Communauté de communes au Conseil d'Administration de l'association Initiative Jura,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.03

Objet :
Mission Locale Sud Jura
Désignation des représentants au Conseil d'Administration de l'Association

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

La Mission Locale Sud Jura a été créée le 1er janvier 2011 en regroupant les Espaces Jeunes-PAIO de Lons le Saunier, Bletterans, Champagnole, Morez et Saint-Claude. Elle assure une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Pour notre territoire, ce service sera situé à Champagnole, dans les locaux du Bâtiment les Bains douches, au 2 Rue de l'Egalité.

2 représentants de la Communauté de communes doivent siéger au Conseil d'Administration de l'association.

Il est proposé de désigner, au Conseil d'Administration de l'association Mission Locale Sud Jura :
- Monsieur Alain CUSENIER, titulaire
- Monsieur Jean-Claude COMPAGNON, suppléant

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** les désignations ci-dessus des représentants de la Communauté de communes au Conseil d'Administration de l'association Mission Locale Sud Jura,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.04

Objet :
CDAC
Désignation d'un représentant de la Communauté de communes au sein de la commission.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE06-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

L'ouverture d'une surface de vente supérieure à 1.000 m² necessite l'obtention préalable d'une autorisation administrative délivrée par la CDAC. Présidée par le Préfet ou son représentant, la CDAC est composée de 7 élus, dont le maire de la commune d'implantation, et de 4 personnalités qualifiées en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire (article L751-2 du code de commerce).

Les élus :
- Le Maire de la commune d'implantation (ou son représentant) ;
- Le Président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune d'implantation est membre (ou son représentant) ;
- Le Président du Syndicat mixte ou de l'EPCI chargé du Scot dans le périmère duquel est située la commune d'implantation (ou son représentant), ou à défaut, le maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement (ou à défaut, un membre du Conseil Départemental) ;
- Le Président du Conseil Départemental (ou son représentant) ;
- Le Président du Conseil Régional (ou son représentant) ;
- Un membre représentant les maires au niveau départemental ;
- Un membre représentant les intercommunalités au niveau départemental.

Les personnes qualifiées :
- 2 en matière de consommation et de protection des consommateurs ;
- 2 en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.

La commission se prononce sur le projet qui lui est soumis par un vote à bulletins nominatifs. L'autorisation n'est acquise que si le projet recueille le vote favorable de la majorité absolue des membres présents.

Il est proposé de désigner M. Rémi HUGON pour représenter la Communauté de Communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** La désignation de M. Rémi HUGON pour représenter la Communauté de communes au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC),

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.05

Objet :
SICTOM de Champagnole et Lons-Le-Saunier
Désignation des représentants au Comité Syndical

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté de communes adhère au SICTOM de la Région de Champagnole pour 61 communes du territoire. Conformément aux statuts du SICTOM, chaque commune doit être représentée par un délégué titulaire et un suppléant, sauf pour Champagnole qui dispose de 12 titulaires et Andelot en Montagne, Cize, Crotenay, Equevillon, Mignovillard et Sirod qui disposent de 2 titulaires et 2 suppléants.

Par ailleurs, la Communauté de communes adhère au SICTOM de la Zone de Lons le Saunier pour 3 communes : Monnet la Ville, Montigny sur l'Ain et Pont du Navoy. Un délégué titulaire et un suppléant doivent être désignés par commune.

Lors du précédent mandat, il avait été convenu que les communes proposent les noms des représentants à désigner par la Communauté de communes aux Comités Syndicaux de ces deux entités.

Le Conseil est invité à approuver les désignations ci-dessous proposées par les communes étant précisé qu'à défaut de proposition c'est le Maire et le 1er adjoint qui sont désignés :

*** SICTOM CHAMPAGNOLE**			
ANDELOT EN MONTAGNE	Titulaire	MARANDET	Christian
ANDELOT EN MONTAGNE	Titulaire	BOECK	Stéphane
ANDELOT EN MONTAGNE	Suppléant	FAUVEAU	Etienne
ANDELOT EN MONTAGNE	Suppléant	BOUSSON	Gilles
ARDON	Titulaire	DOLE	Michel
ARDON	suppléante	LEVOTRE	Dominique
ARSURE ARSURETTE	Titulaire	ROUSSET	Catherine
ARSURE ARSURETTE	suppléant	MASSON	André

BIEF DES MAISONS	Titulaire	MATHIEU	Daniel
BIEF DES MAISONS	suppléant	MIDOL	Franck
BIEF DU FOURG	Titulaire	LHOMME	Erwin
BIEF DU FOURG	suppléant	LHOMME	Adrien
BILLECUL	Titulaire	COURVOISIER	Gérald
BILLECUL	suppléante	SAGLIO	Amandine
BOURG DE SIROD	Titulaire	FINELLE	Serge
BOURG DE SIROD	suppléante	THEVENIN	Nathalie
CENSEAU	Titulaire	GRESSET-BOURGEOIS	Jean-Marc
CENSEAU	suppléante	PIERRE	Mélinda
CERNIEBAUD	Titulaire	ALPY	David
CERNIEBAUD	suppléant	CORDIER	Bruno
CHAMPAGNOLE	Titulaire	SAILLARD	Guy
CHAMPAGNOLE	Titulaire	GIROD	Michèle
CHAMPAGNOLE	Titulaire	BENOIT	Ghislaine
CHAMPAGNOLE	Titulaire	VUILLERMOZ	Arnaud
CHAMPAGNOLE	Titulaire	DAVID-ROUSSEAU	Catherine
CHAMPAGNOLE	Titulaire	CUEVAS	Philippe
CHAMPAGNOLE	Suppléant	BINDA	Pierre
CHAMPAGNOLE	Suppléante	VALLET	Patricia
CHAMPAGNOLE	Suppléant	OLIVIER	Laurent
CHAMPAGNOLE	Suppléant	POUX	Victor
CHAMPAGNOLE	Suppléante	BAILLY	Arielle
CHAMPAGNOLE	Suppléant	EL FAHFOUHI	Abdeslem
CHAPOIS	Titulaire	ADATTE	Muriel
CHAPOIS	Suppléante	PRIN	Jean-Marie
CHARENCY	Titulaire	HERODY	Jean
CHARENCY	Suppléant	GROSJEAN	Michel
CHATELNEUF	Titulaire	RAGOT	Bruno
CHATELNEUF	Suppléant	VANNOZ	Stéphane
CHAUX DES CROTENAY	Titulaire	BONNEFOY	Sylvie
CHAUX DES CROTENAY	Suppléant	DECHAVANNE	Sébastien
CIZE	Titulaire	FERREUX	Mathieu
CIZE	Titulaire	MICHEL	Aurélien
CIZE	Suppléante	JOLY	Johanna
CIZE	Suppléant	LORIN	Jérôme
CONTE	Titulaire	GOBET	Alexandre
CONTE	Suppléante	MICHEL	Marie-Françoise
CRANS	Titulaire	AUBRY	Pierre-Emmanuel
CRANS	Suppléante	DACLIN	Marie-Christine
CROTENAY	Titulaire	BESANCON	Gérald
CROTENAY	Titulaire	CASEAUX	Florian
CROTENAY	Suppléant	COTE	Raphaël
CROTENAY	Suppléant	PERNODET	David
CUVIER	Titulaire	BOURGEOIS	Carole
CUVIER	Suppléante	BOLARD	Véronique
DOYE	Titulaire	MARY	Stéphanie
DOYE	Suppléant	LEBLOND	Jean-Paul
ENTRE DEUX MONTS	Titulaire	SCHNEITER	Christophe
ENTRE DEUX MONTS	Suppléant	CANARD	Philippe
EQUEVILLON	Titulaire	GOYDADIN	Claude
EQUEVILLON	Titulaire	BOILLAT	Emmanuel
EQUEVILLON	Suppléant	AUTHIER	Gérard
EQUEVILLON	Suppléant	SCHNEITER	Jacques
ESSERVAL-TARTRE	Titulaire	DOMERGUE	Justine
ESSERVAL-TARTRE	Suppléante	DOLE	Maud
FRAROZ	Titulaire	SERGEANT	Daniel
FRAROZ	Suppléante	PYANET	Ludivine
GILLOIS	Titulaire	SERRETTE	Monique
GILLOIS	Suppléante	PEUCHOT	Céline
LA FAVIERE	Titulaire	PETETIN	Christophe
LA FAVIERE	Suppléant	CUBY	Thierry

LA LATETTE	Titulaire	ETHEVENIN	Marion
LA LATETTE	Suppléante	DAVID	Marie-Thérèse
LE FRASNOIS	Titulaire	MAITRE	Jean-Paul
LE FRASNOIS	Suppléante	FUMEY	Nathalie
LE LARDERET	Titulaire	TARTAGLIA	Roméo
LE LARDERET	Suppléant	PERNET	Nicolas
LE LATET	Titulaire	PETETIN	Fabien
LE LATET	Suppléante	MAGNIN	Sylvie
LE MOUTOUX	Titulaire	CHARTIER	Serge
LE MOUTOUX	Suppléant	BOOS	Nicolas
LE PASQUIER	Titulaire	MOREAU	Denis
LE PASQUIER	Suppléante	JEUDY	Hélène
LE VAUDIOUX	Titulaire	MAMESSIER	Catherine
LE VAUDIOUX	Suppléant	BUSQUIN	Emmanuel
LENT	Titulaire	BONNET	Michel
LENT	Suppléant	ROSSIER	Jean-Marie
LES CHALESMES	Titulaire	BERTHET-TISSOT	Laurent
LES CHALESMES	Suppléant	SIMARD	Fabienne
LES NANS	Titulaire	CICOLINI	Gilles
LES NANS	Suppléante	SAILLARD	Nelly
LES PLANCHES EN MONTAGNE	Titulaire	BEJEAN	Martial
LES PLANCHES EN MONTAGNE	Suppléante	DE PARSEVAL	Frédérique
LONGCOCHON	Titulaire	ROLAND	Alexis
LONGCOCHON	Suppléante	MARION	Catherine
LOULLE	Titulaire	VANNOZ	Gilbert
LOULLE	Suppléant	LABOURIER	Thomas
MARIGNY	Titulaire	MARESCHAL	Louis-Pierre
MARIGNY	Suppléant	HUMBERT	Henri
MIEGES	Titulaire	COMPAGNON	Jean-Claude
MIEGES	Suppléant	BOBILLIER-CHAUMONT	Nicolas
MIGNOVILLARD	Titulaire	DUSSOUILLEZ	Pascale
MIGNOVILLARD	Titulaire	MUGNIOT	Gérard
MIGNOVILLARD	Suppléante	VUILLERMOT	Valérie
MIGNOVILLARD	Suppléante	CHANEZ	Lydie
MONT SUR MONNET	Titulaire	MOUGEOLLE	Fabien
MONT SUR MONNET	Suppléant	DOUILLET	Pierre-Yves
MONTROND	Titulaire	RIETMANN	Sylvain
MONTROND	Suppléante	DUCRET	Valérie
MOURNANS-CHARBONNY	Titulaire	MOUTENET	Laurence
MOURNANS-CHARBONNY	Suppléant	BEUQUE	Jacques
NEY	Titulaire	DUVAL	Jean-Marc
NEY	Titulaire	DUVAL	Damien
NEY	Suppléant	BARRIOD	Emmanuel
NEY	Suppléante	CATTENOZ	Myriam
NOZEROY	Titulaire	MIVELLE	François
NOZEROY	Suppléant	LESTIENNE	Laurent
ONGLIERES	Titulaire	DOLE	Nicolas
ONGLIERES	Suppléant	JUPILLE	Kévin
PILLEMOINE	Titulaire	JANIN	Mathieu
PILLEMOINE	Suppléante	MOUQUIN	Blandine
PLENISE	Titulaire	LACROIX	Yves
PLENISE	Suppléant	PIGANIOL	Sébastien
PLENISETTE	Titulaire	JEANNIN	Jean-François
PLENISETTE	Suppléante	GRAND	Catherine
RIX-TREBIEF	Titulaire	TRIBOULET	Pierre
RIX-TREBIEF	Suppléant	DELIAVAL	Alexandre
SAFFLOZ	Titulaire	VUITTENEZ	Patrick
SAFFLOZ	Suppléant	VERJUS	Frédéric
ST GERMAIN EN MONTAGNE	Titulaire	PRATI	Jérôme
ST GERMAIN EN MONTAGNE	Suppléante	DAURES	Martine
SAPOIS	Titulaire	MOREL	Eric
SAPOIS	Suppléant	PETITHUGUENIN	Laurent

SIROD	Titulaire	MODOUX	Gilles
SIROD	Titulaire	TROUSSET	Muguette
SIROD	Suppléant	VILLET	Eric
SIROD	Suppléant	JACQUET	Philippe
SUPT	Titulaire	COMTE	Christelle
SUPT	Suppléante	GROSGOJAT	Margaux
SYAM	Titulaire	GOBET	Hervé
SYAM	Suppléant	GOURD	Yves
VALEMPOULIERES	Titulaire	GUICHARD	Bernard
VALEMPOULIERES	Suppléant	DUBOZ	Jean-Pierre
VANNOZ	Titulaire	GUINCHARD	Yannick
VANNOZ	Suppléant	MENETRIER	Bertrand
VERS EN MONTAGNE	Titulaire	BEZIN	Emile
VERS EN MONTAGNE	Suppléant	DOMENICONI	Michel
*** SICTOM LONS LE SAUNIER**			
MONNET LA VILLE	Titulaire	LAURENT	Lara
MONNET LA VILLE	Suppléante	MONNIER	Stéphanie
MONTIGNY SUR L'AIN	Titulaire	TARRIUS	Aurélie
MONTIGNY SUR L'AIN	Suppléante	DURAND	Céline
PONT DU NAVOY	Titulaire	BAILLY	Elodie
PONT DU NAVOY	Suppléante	POIX-DAUDE	Claudine

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **DESIGNE** les représentants de la Communauté de communes aux SICTOM de Champagnole et Lons-le-Saunier, tels que présentés ci-dessus,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.06

Objet :
Syndicat mixte de gestion du domaine nordique Haute Joux. Désignation des délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le domaine nordique de la Haute Joux s'étend sur les Départements du Jura et du Doubs. Depuis quelques années, l'activité « nordique » prend de plus en plus d'ampleur avec le développement du ski de fond, de la randonnée raquette, etc.

Avec la fusion des Communautés de communes Plateau de Nozeroy et Champagnole Porte du Haut Jura au 1er janvier 2017, Monsieur le Préfet a constaté la dissolution du SIDANEP auquel la Communauté de communes issues de la fusion se substitue (article 11 de l'arrêté du 7 décembre 2016). Il a donc été nécessaire de créer un syndicat mixte fermé selon l'article L5711-1 du CGCT. Celui-ci sera composé de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura et de la Communauté de communes Frasne-Drugeon.

La zone de compétence du Syndicat s'étend sur les Communes de Vaux et Chantegrue, Bonnevaux, Remoray, Mignovillard, Cerniébaud, Arsure-Arsurette, Fraroz, Bief des Maisons.

Il convient de désigner les délégués qui doivent être issus des Conseils communautaires ou des Conseils municipaux des communes membres, soit 6 pour le Jura et 6 pour le Doubs.

Il est proposé de désigner les personnes suivantes :

1 – M. Florent SERRETTE
2 – Mme Catherine ROUSSET
3 – M. Christophe DAMNON
4 – M. Pierre TRIBOULET
5 – M. Christophe TONIUTI
6 – Mme Monique VILLEMAGNE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **DESIGNE,** en qualité de délégués de la Communauté de communes, les membres désignés ci-dessus,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.07

Objet :
Comité Départemental du Tourisme
Désignation des représentants au Conseil d'Administration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200917-202009AGDE09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Comité Départemental du Tourisme du Jura a pour mission principale de créer les conditions favorables au développement du Tourisme et du Thermalisme dans le Jura.

Il met en place une politique de soutien à l'économie touristique :
- Subventions d'investissement aux hébergements ou aménagements touristiques.
- Aides aux infrastructures touristiques communales.
- Subventions de fonctionnements aux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives, etc...

C'est un groupement associatif Loi 1901, dont les membres sont composés d'élus locaux et acteurs socioprofessionnels. Véritable Agence de Développement Economique Touristique, le CDT agit dans le cadre du Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs pour le compte du Conseil Général, financeur à 80%. Il fonctionne avec :

- 1 Assemblée Générale, regroupant les collectivités, les réseaux socioprofessionnels et institutionnels.

- 1 Conseil d'Administration et 1 Bureau exécutif (élus et socioprofessionnels) dans un fonctionnement collégial.

Dans ce cadre, il convient de désigner un représentant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de cet organisme.

Il est proposé de désigner Monsieur Clément PERNOT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** la désignation ci-dessus du représentant de la Communauté de communes au Conseil d'Administration du Comité Départemental Tourisme,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

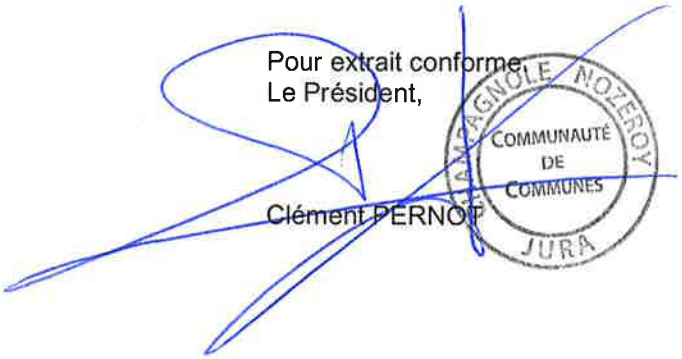

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.08

Objet :
Comité Régional du Tourisme Désignation des représentants au Conseil d'Administration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-2020AGDE10-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne-Franche-Comté, association loi 1901 créée en 2016, est financé par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et assure des missions au bénéfice des professionnels régionaux du tourisme autour d'un programme d'actions visant :

- à valoriser les destinations motrices du territoire
- à consolider l'offre touristique et faire émerger des offres nouvelles structurantes pour les territoires.

Un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022 a été mis en place comme outil pour y répondre avec un certain nombre de missions et d'actions gérées par le CRT comme par exemple :

- Le portail www.bourgognefranchecomte.com présente les principaux atouts touristiques du territoire et assure le renvoi vers les sites de promotion des destinations touristiques à savoir : Bourgogne, Montagnes du Jura et Vosges.
- le soutien à des actions de promotion en faveur des 3 destinations nommées ci-dessus,
- le développement de filières comme la gastronomie, l'œnotourisme, les activités de pleine nature, l'itinérance sous toutes ses formes et plus particulièrement le tourisme fluvial, le cyclotourisme, la randonnée…,
- le fleurissement : organisation du jury régional « village et villages fleuris »
- l'observation : mesurer et analyser l'activité touristique
- la formation continue des acteurs du tourisme
- l'aide au développement d'hébergement touristique innovant et de qualité
- l'accompagnement sur des actions tourisme de qualité …

Le conseil d'administration du CRT Bourgogne-Franche-Comté est composé de conseillers régionaux, professionnels du tourisme ou représentants des collectivités locales.

Il convient de désigner un représentant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de cet organisme.

Il est proposé de désigner Madame Monique VILLEMAGNE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** la désignation ci-dessus du représentant de la Communauté de communes au Conseil d'Administration du Comité Régional du Tourisme,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.09

Objet :
Mission d'Accompagnement, de Soutien et de Conseil aux Offices de Tourisme (MASCOT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

La Mission d'Accompagnement de Soutien et de Conseil aux Offices de Tourisme (MASCOT) est une association loi 1901 qui fédère les Offices de Tourisme de la région Bourgogne Franche Comté, les structures représentatives des Offices de Tourisme à l'échelon départemental et les partenaires territoriaux (CRT, CDT…).

Elle assure les missions :

- Coordination et animation du réseau des OT de la région
- Participation à l'élaboration des politiques régionales liées au tourisme
- Participation à l'élaboration de la communication touristique régionale
- Accompagnement dans les démarches qualité, classement et professionnalisation
- Animation numérique des territoires (ANT)
- La mise en place et le suivi du schéma d'accueil touristique (SADI)
- Participation et mise en œuvre de stratégies nationales en concertation avec le réseau des Offices de Tourisme de France

Quelques exemples d'actions de la MASCOT

- Le Pass-Pro permet aux professionnels du tourisme et aux étudiants en formation tourisme (futurs professionnels du tourisme) de découvrir gratuitement les sites régionaux afin de mieux les connaître pour en faire une promotion plus efficace.

- Le Club Indicateurs réunit les offices soucieux de disposer d'outils d'analyse de leur structure et territoire de compétence. Les outils proposés par le Club Indicateurs sont quantitatifs et adoptent la démarche du benchmarking.

- Le nouvel outil de base de données touristique « Décibelles data » remplacera progressivement le S.R.I.T. (VIT – TourinSoft – Mon Espace Tourisme et LEI) utilisé dans les deux ex-régions Bourgogne et Franche-Comté et va permettre à tous les acteurs du tourisme de la région d'augmenter la visibilité de nos offres touristiques : prestataires, offices de tourisme, ADT et CRT. Les professionnels du tourisme privés et publics pourront mettre à jour leurs informations à tout moment et ainsi permettre une diffusion encore plus efficace et plus large grâce à cette plateforme.

- La mise en place chaque année d'un plan de formation destiné à l'ensemble du personnel des Offices de Tourisme de la région (adhérents à la MASCOT).

Son Conseil d'Administration est représenté par des élus et du personnel d'Offices de Tourisme de chaque département de la région Bourgogne Franche Comté (présidents, vice-président, directeurs d'Offices de Tourisme...).

Il est donc proposé de désigner Madame Monique VILLEMAGNE pour siéger au Conseil d'Administration.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** la désignation ci-dessus du représentant de la Communauté de communes au Conseil d'Administration de la MASCOT,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

HAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.10

Objet :
Parc Naturel Régional
Désignation des délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE12-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Parc naturel régional du Haut-Jura s'étend sur 2 régions, 3 Départements, 106 communes et 13 Communautés de Communes.

Il convient de désigner 4 titulaires et 4 suppléants, étant précisé que Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU (titulaire) et M. Philippe CUEVAS (suppléant) siègent au titre de la Commune de Champagnole et M. Gilbert BLONDEAU, au titre du Conseil Départemental.

Il est proposé de désigner :

Titulaires	Suppléants
M. Clément PERNOT	M. Michel BOURGEOIS
M. Xavier RACLE	M. Emile BEZIN
M. Jean-Paul MAITRE	M. Gilles CICOLINI
M. Pierre-Louis MARESCHAL	M. Pascal VOLPOET

Le comité syndical d'installation se tiendra le samedi 19 septembre à 9h à Morbier.
Lors de cette séance auront lieu :
- les élections du Président et des 22 autres membres du Bureau,
- le vote des délégations au Bureau et au Président.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** les désignations ci-dessus des représentants de la Communauté de communes au Comité Syndical du Parc Naturel du Haut Jura,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

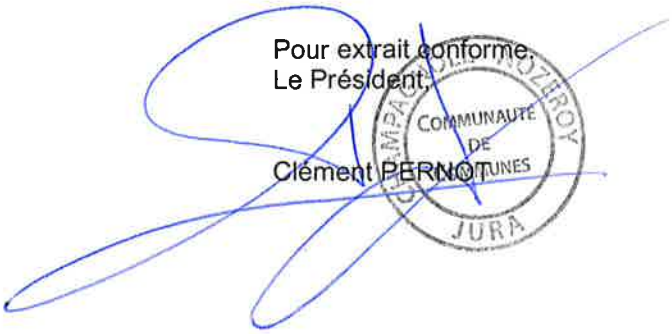

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.11

Objet :
Collège des Louataux, Collège Gilbert Cousin, Lycée Paul Emile Victor Désignation des délégués au Conseil d'Administration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE13-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

L'article R421-14 du Code de l'Education précise dans son alinéa 7 que le conseil d'administration du Collège (comportant moins de 600 élèves) comprend :*« Deux représentants de la commune siège de l'établissement ou, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale,* ***un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune****. »*

Il convient donc de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein des Conseils d'Administration du Collège des Louataux et du Collège Gilbert Cousin, étant précisé que le délégué n'a qu'une voix consultative et non délibérative.

Il est proposé de désigner :
- M. Gérard AUTHIER, titulaire, en sa qualité de Vice-Président
- M. Jean-Paul LEBLOND, suppléant

Par ailleurs, la Communauté de communes doit être représentée au Conseil d'Administration du Lycée Paul Emile Victor, selon les mêmes dispositions, à savoir, par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Il est proposé de désigner :
M. Clément PERNOT, titulaire,
M. Gérard AUTHIER, suppléant, en sa qualité de Vice-Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** les désignations ci-dessus des représentants de la Communauté de communes au Conseil d'Administration du Collège des Louataux à Champagnole, du Collège Gilbert Cousin à Nozeroy et du Lycée Paul Emile Victor à Champagnole,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.12

Objet :
SIVOS à la carte
Désignation des membres du Comité Syndical / SIVOS des 4 communes et SIVOS de La Vassière

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE14-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

****

Rapporteur : Clément PERNOT

La Communauté de communes étant compétente en matière de bâtiments scolaires, il existe des SIVOS à la carte comportant une ou plusieurs communes extérieures à la Communauté de communes.

La Communauté de communes siège donc dans ces SIVOS pour l'exercice de cette compétence. Le Conseil Communautaire doit donc désigner les délégués devant siéger au Comité Syndical lorsqu'un sujet relevant de cette compétence est à l'ordre du jour.

Pour les autres questions, ce sont les délégués désignés par les communes, qui siègent.

Afin de ne pas alourdir le fonctionnement des Comités syndicaux à la carte, il avait été prévu lors du transfert de la compétence, que la Communauté de communes désigne les mêmes représentants que les Communes. Depuis la fusion, les SIVOS concernés sont les suivants :

- SIVOS des 4 communes (école de Montrond),
- SIVOS de La Vassière (école de Bonlieu).

Il est donc proposé de confirmer les désignations suivantes :

SIVOS DES 4 COMMUNES	
MONTROND	- MAIRE Patrice - DUFFROY Alexandre - DEVAUX Mickaël - COUSAERT Nicolas - CHALANDARD Nathalie (suppléante)
VALEMPOULIERES	- FISSON Pascal - CUBY Alain - GAVIGNET Alain - THOMAS Angelo (suppléant)

SIVOS DE LA VASSIERE	
LE FRASNOIS	- MAITRE Jean-Paul - BESSOT Marie-Amélie - NEGRELLO Florian - ROY Stéphane

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **DECIDE** de désigner les membres du Comité Syndical des SIVOS à la carte tels que désignés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.13

Objet :
SCENES DU JURA
Désignation des représentants au Conseil d'Administration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Depuis 1997, l'Association Les Scènes du Jura s'est affirmée comme lieu de référence dans le domaine du spectacle vivant autour d'une action de développement culturel et artistique sur les territoires du Jura.

Avec l'obtention du label «Scène nationale» en avril 2013, Les Scènes du Jura ont assis leur reconnaissance et leur rayonnement au niveau national.

Conformément aux statuts de l'association, la Communauté de Communes est représentée au sein du Conseil d'administration et le conseil doit désigner :

2 membres partenaires (le Président ou son représentant et un conseiller communautaire) :
- M. BONJOUR Sébastien, Vice-Président
- Mme MARTIN Chantal

1 membre associé représentant la société civile :
- Mme Annie MARIOTTE (précédemment désignée)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** la désignation ci-dessus des membres partenaires et du membre associé de la Communauté de communes au Conseil d'Administration de l'Association Les Scènes du Jura.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA

Pour extrait conforme,
Le Président,
Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE16-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

N° 2020.4.14

Objet :
Comité de programmation LEADER
Désignation des représentants

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Comité de programmation est l'instance décisionnelle du programme LEADER, composée de partenaires publics et privés (représentants d'organismes socioprofessionnels, d'associations, d'entreprises, chambres consulaires, ...) à plus de 50 %.

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura dispose de 4 représentants au sein de ce Comité et 2 représentants des communes « bourg » doivent également être désignés.

Représentation	Titulaires	Suppléants
CC Champagnole Nozeroy Jura	Clément PERNOT	Philippe WERMEILLE
	Rémi HUGON	Jean-Paul LEBLOND
	David DUSSOUILLEZ	Sébastien BONJOUR
	Gilbert BLONDEAU	David ALPY
	Xavier RACLE	Jean-Paul MAITRE
Communes bourg secteur de Champagnole	Monique FANTINI	Monique VILLEMAGNE
Communes bourg secteur de Nozeroy	Florent SERRETTE	Dominique CHAUVIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** la désignation ci-dessus des représentants de la Communauté de communes au Comité de programmation du programme LEADER,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Clément PERNOT

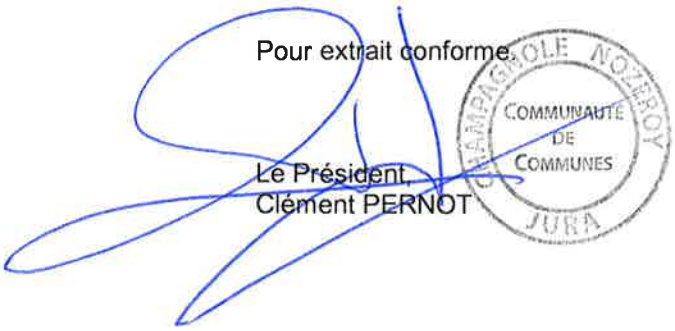

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.15

Objet :
CNAS
Désignation des représentants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE17-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

La Communauté de commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901 qui é été créée en 1967. Cette association donne les moyens aux collectivités de se conformer à la loi votée en 2007 et qui concerne l'accès à l'aide sociale pour les agents publics.

De la même façon que les comités d'entreprise dans le secteur privé, le CNAS permet aux agents publics de bénéficier d'avantages qui ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie matérielles et morales du personnel et de leur famille.

Il propose, entre autres, des chèques de réduction dans le domaine culturel ou sportif, des tarifs préférentiels dans les musées ou les sites touristiques. D'un point de vue financier, le CNAS fournit des aides pour partir en vacances aux agents de la fonction publique territoriale sous forme de prêts ou de chèques vacances, une allocation de rentrée scolaire ou encore la possibilité de contracter un prêt à taux avantageux...

Le CNAS a aussi pour mission d'apporter des conseils aux agents en matière juridique et dans le domaine du logement.

Le CNAS est administré par des instances paritaires au niveau local, départemental, régional et national. Les délégués locaux (1 élu et 1 agent) sont désignés au sein de la structure adhérente pour un mandat de 6 ans. Ils assurent le relais entre le CNAS et les personnels bénéficiaires en les informant des offres disponibles et en les aidant dans leurs démarches pour en bénéficier.

Il est donc proposé de désigner :

- M. Rémi HUGON en qualité de délégué au collège des élus,
- Mme Bérengère COURTOIS en qualité de déléguée au collège des bénéficiaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** les désignations ci-dessus des représentants de la Communauté de communes au CNAS (Collège des élus et Collège des bénéficiaires),

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,
Clément PERNOT

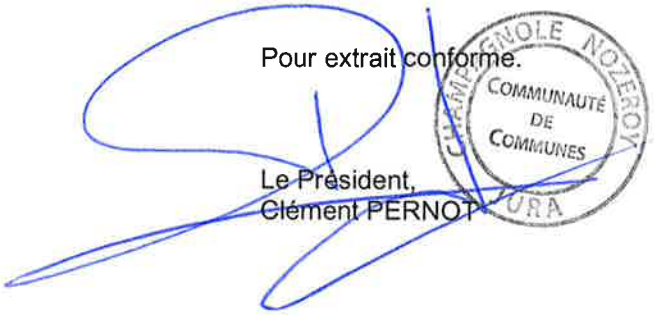

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.4.16

Objet :
SIDEC
Désignation d'un délégué au Comité Syndical

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200915-202009AGDE18-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2020
Affichage : 17/09/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 85
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 9 septembre 2020
Date d'affichage : 17 septembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Joël VUILLEMIN, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Jean HERODY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, M. Christophe PETETIN, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaud FERREUX, M. Hervé GIRARDOT, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Lino PESENTI, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, Mme Odile DUBOZ, M. Thierry CUBY, M. Sylvain CRINQUAND, M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT, M. Jacques BEUQUE, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Excusés : M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Patrick DUBREZ, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs :
- Mme MIVELLE Anne-Marie donne pouvoir à M SERRETTE Florent
- Mme CASSUS Véronique donne pouvoir à M. LACROIX Yves
- Mme DELACROIX Véronique donne pouvoir à Mme DAVID-ROUSSEAU Cathy
- M. GRESSET-BOURGEOIS Jean-Marc donne pouvoir à M. FERREUX Thibaut
- Mme MARTIN Anne-Lise donne pouvoir à Mme BAILLY Arielle

Secrétaire de Séance : Rémi HUGON
à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS, Eloïse JACQUEMIN, Steeve COUCHET, Patricia MAIRE.

* * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le SIDEC a été créé en 1949 par plusieurs communes et syndicats intercommunaux du Jura pour l'électrification rurale.

Il couvre désormais de nombreux domaines de compétences et d'activités complémentaires au service des collectivités et établissements publics pour :

- Garantir l'approvisionnement et les déssertes du territoire,
- Valoriser le patrimoine communal,
- Optimiser les coûts de fonctionnement,
- Accompagner les collectivités et territoires dans la transition numérique,
- Accompagner les collectivités et territoires dans la transition énergétique.

Il convient donc de désigner 1 délégué pour siéger au Comité Syndical.

Il est donc proposé de désigner :
- M. Rémi HUGON

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage

- **APPROUVE** la désignation de M. Rémi HUGON au Comité Syndical du SIDEC.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA

24 septembre 2020

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.01

Objet :
Maison de Santé
Avant-Projet détaillé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020091-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Le territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura connaît actuellement un déficit de son offre de soins. Dans un futur proche, cette pénurie de professionnels de santé va s'accentuer et allonger considérablement les délais de prise en charge, et ainsi forcer les patients à parcourir des distances importantes afin de consulter.

Afin de pouvoir répondre de manière qualitative aux besoins de santé de son territoire mais aussi afin de le rendre plus attractif pour les professionnels de santé, la Communauté de Communes souhaite construire un pôle santé sur l'emprise des terrains libérés par la maison Veolia et l'ancien dispensaire. Cette structure aura pour vocation de regrouper des professionnels de santé en un seul et même lieu afin d'assurer un meilleur service à la population et de meilleures conditions d'exercice aux professions libérales installées.

L'opération, objet de cette consultation de ce projet, porte sur une première phase de ce pôle santé. Elle concerne la construction du premier bâtiment, locaux destinés à accueillir des consultations médicales et paramédicales ainsi que deux petits logements à destination des médecins en formation. Ce bâtiment est appelé Maison de Santé. Ce nouveau bâtiment devra pouvoir être étendu facilement dans un second temps.

Par délibération en date du 30 septembre 2019, la maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au groupement Serge ROUX.

La construction d'autres bâtiments pourra être envisagée à plus long terme sur ce pôle santé (pharmacie, laboratoire, ...).

Ainsi, la conception de la Maison de Santé devra comprendre :

- Hall d'accueil
- Sanitaires publics
- Local poussette
- Salle de réunion
- Office
- attente consultants
- Bureau de consultations médicales
- Bureau de consultations paramédicales
- Salle de soins de petites urgences
- Stockage matériel
- Salle de décontamination
- Vestiaire personnel
- Salle de convivialité
- Sanitaires personnels
- Local ménage
- Local déchet
- 2 logements studios

L'ensemble du bâtiment pour environ 900 m²
Parkings : personnel, public, ambulances, 2 roues

Le projet respecte les limites imposées dans le programme afin de ne pas obérer les opérations futures.

Le projet intègre l'organisation future de ce pôle, afin d'assurer une continuité d'aménagement avec la réalisation d'un cahier de prescriptions urbaines et architecturales de la parcelle dédiée au pôle santé. Ce cahier regroupera l'ensemble des exigences architecturales, urbaines, fonctionnelles (organisation générale du site) et techniques relatives à la création du pôle santé. Il devra être respecté par tous les projets souhaitant intégrer ce pôle.

Au stade APD, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 850 000 € HT selon estimation de la maitrise d'œuvre

Présentation du projet au stade APD par l'ARCHITECTE et son groupement

Mandataire Architecte + Economiste + VRD + OPC
Serge Roux Architectes
BE FLUIDES
BE LAZZAROTTO Alain
Bureau Structure
CVF Structures

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet au stade Avant-Projet Détaillé (APD) d'une maison de santé tel que présenté par l'Architecte,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.01A

Objet :
Modification de désignations délibérées au Conseil communautaire du 15 septembre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092AGDE01A-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Plusieurs modifications sont à opérer suite aux désignations effectuées lors du dernier Conseil communautaire du 15 septembre 2020 et aux démissions de certains élus :

Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du domaine nordique de la Haute-Joux :
M. Christophe TONIUTTI, démissionnaire, à remplacer par M. Guy VACELET en qualité de membre du Comité Syndical.

Commission de Délégation de Service Public (Centre aquatique) :
M. Sébastien BONJOUR, démissionnaire, à remplacer par Mme Anne-Lise MARTIN en qualité de titulaire.

Comité Syndical du SICTOM de la Région de Champagnole :
M. Erwin LHOMME, démissionnaire, à remplacer par M. François PAGET en qualité de membre du Comité Syndical.

Par ailleurs, lors de ce même Conseil, le nombre de membres du Bureau a été fixé à 30 et seuls 29 membres ont été élus.

- M. Gérard CART-LAMY est candidat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir procédé aux formalités d'usage,

- **DESIGNE** M. Guy VACELET en qualité de membre du Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du domaine nordique de la Haute Joux,
- **DESIGNE** Mme Anne-Lise MARTIN en qualité de titulaire à la Commission DSP du Centre aquatique,
- **DESIGNE** M. François PAGET en qualité de membre du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Champagnole
- **DESIGNE** M. Gérard CART-LAMY, en qualité de membre du Bureau

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.02

Objet :
Indemnités des Vice-Présidents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092AGDE02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.
Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU
Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND
Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE
Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Les articles L 5211-12 et R 5214-1 du CGCT prévoient que la délibération fixant les indemnités intervient dans les trois mois suivant l'installation du Conseil. Les indemnités sont votées par l'organe délibérant dans la limite d'un taux maximal appliqué au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Pour les Communautés de Communes de 20.000 à 49.999 habitants le taux maximal est le suivant :
- Vice-président : 24,73%.

Les indemnités pour le Président et les 3 premiers Vice-présidents ont été votées en séance du 16 juillet dernier par la délibération n°2020.3.2.

Il convient de déterminer les indemnités pour les Vice-présidents :

	Montant mensuel brut (valeur au 1er janvier 2019 à titre indicatif)	
Fonctions	% de l'indice brut terminal de la FPT	Montant en € brut
4ème Vice-président	15.43%	600.13
5ème Vice-président	15.43%	600.13
6ème Vice-président	15.43%	600.13
7ème Vice-président	15.43%	600.13
8ème Vice-président	15.43%	600.13
9ème Vice-président	15.43%	600.13
10ème Vice-président	15.43%	600.13
11ème Vice-président	15.43%	600.13
12ème Vice-président	15.43%	600.13
13ème Vice-président	15.43%	600.13

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **FIXE** le taux d'indemnité des Vice-Présidents tel que présenté dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.03

Objet :
Aide à l'Immobilier d'Entreprise
Attribution d'une subvention à la SCAF de Valempoulières

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND
Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Aux termes de l'article L.1511-3 du CGCT, modifié par l'article 3 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les aides à l'immobilier d'entreprises, la location ou la vente de terrains relèvent désormais exclusivement du ressort des communes et EPCI. Par délibérations du 11 avril 2017 et du 30 mai 2017, le Conseil Communautaire a mis en place un dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE) sur son territoire.

Pour rappel, l'aide est apportée sous forme de subvention plafonnée à 100.000 €. Le taux d'intervention est défini entre 10 % et 30 % selon la taille de l'entreprise.

La Société Coopérative Agricole Fromagère (SCAF) de Valempoulières a présenté une demande de subvention AIE pour son projet de construction d'un atelier de fabrication de Comté avec caves de pré-affinage pour un montant global de 3.537.543 € HT.

La subvention AIE octroyée par la Communauté de communes s'élèverait à 100.000 € (sur une dépense éligible de 1.405.432 € HT).

Il est précisé que l'aide serait allouée sur la base du régime d'aides exempté n°SA.40453, relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014.

Cette subvention serait complétée par une aide de la Région à hauteur de 50.000 € ainsi qu'une subvention FEADER d'un montant prévisionnel de 397.319,31 €. Le montant d'aides publiques prévisionnelles s'élèverait donc à 547.319,31 €, soit environ 15,5 % du coût global du projet, taux inférieur aux 20 % maximum fixé par le régime d'aide PME.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accorder, une subvention de 100.000 € à la SCAF de Valempoulières sur une dépense éligible de 1 405 432 € HT, au titre de la construction d'un atelier de fabrication de comté avec caves de pré-affinage à Valempoulières,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution de subvention correspondante établie selon le modèle de convention type approuvé par délibération du 30 mai 2017, ainsi que tout avenant ultérieur.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.04

Objet :
ZA BOUVET
Avenant technique pour les travaux de la plateforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092MADE04-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Rémi HUGON

En 2018 et 2019, l'ancienne scierie BOUVET a fait l'objet d'aménagement partiel de voiries et réseaux. Des parcelles ont déjà été commercialisées mais une parcelle reste, par sa topographie et par la présence de roches, difficile à exploiter en l'état.

Un marché de travaux a été attribué par le Conseil Communautaire de décembre 2019 à l'entreprise BONNEFOY pour un montant de 32.608 € HT afin de mettre la parcelle N°4 de la ZA Bouvet au niveau altimétrique de la voirie. Les travaux consistaient en l'emploi de brise roche pour extraire et évacuer les 4000 m^3 de roche sur les parcelles déficitaires en cailloux propres de la ZA BOUVET.

Il s'avère que, malgré du matériel performant et conséquent, la technique de brise roche ne permette pas de terminer complétement les travaux.

Après dépôt d'autorisation spéciale en Préfecture et sous la responsabilité de l'entreprise BONNEFOY et de ses sous-traitants, la technique du minage est proposée pour terminer d'extraire la roche de la parcelle 4 de la ZA BOUVET.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de prendre connaissance de l'avancement du projet,
- **VALIDE** cet avenant technique de minage de la parcelle 4 de la ZA Bouvet sous la responsabilité de l'entreprise BONNEFOY et de ses sous-traitants sans aucune incidence financière,
- **DECIDE** d'allonger les délais des travaux au vue de l'adaptation technique du projet et des autorisations administratives à obtenir,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.05

Objet :
ZA EQUEVILLON
Aménagement d'une liaison douce

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092MADE05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Rémi HUGON

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura assure la compétence «développement économique» pour l'ensemble des communes associées. Plusieurs zones d'activités sont implantées sur le territoire intercommunal.

Afin de poursuivre l'aménagement de la zone d'activités d'Equevillon, l'objectif est d'aménager une liaison douce reliant les communes de Champagnole et Equevillon. Celle-ci permettra l'accès à la ZA tout en desservant les commerces et le restaurant. De plus, cette liaison rejoindra la piste cyclable déjà aménagée par la commune d'Equevillon.

Cette liaison douce sera aménagée le long de la route départementale n°471, voie de circulation importante, notamment avec les poids lourds. Cet aménagement permettra aux piétons et aux cyclistes de se déplacer en sécurité.

Après concertation avec la Ville de Champagnole, le Département, les commerçants et industriels riverains, un dossier de consultation a été mis en ligne le 30 juillet 2020 pour une date limite de remise des offres fixée au 3 septembre 2020 à 12h00.

7 offres ont été enregistrées.

Après analyse et conformément à l'article 4 du Règlement de Consultation, il a été décidé de mener une négociation portant exclusivement sur le prix. Les entreprises avaient alors jusqu'au mercredi 16 septembre à 17h00 pour remettre une nouvelle offre.

Après analyse des offres négociées, et considérant les critères d'attribution, il est proposé au Conseil communautaire de retenir l'offre de base de l'entreprise Eurovia BFC SAS pour un montant de l'offre de base de 231 416,02 € HT avec l'option 1 maçonnerie et bordure pour un montant de 3 404,90 € HT et l'option 2 Mobilier et signalétique pour un montant de 4 046 € HT.

Le montant total du marché s'élève donc à 238 866,92 € HT soit 286 640,30 € TTC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA BFC SAS, aux conditions fixées ci-dessus, pour un montant total de 286 640,30 € TTC,
- **SOLLICITE** une aide auprès du Département dans le cadre de la DST socle,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.06

Objet :
Aménagement rue du Martelage à Champagnole
Marché de travaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092MADE06-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Rémi HUGON

Par délibération du Conseil communautaire en date du 1er octobre 2018, la rue du Martelage ainsi que la rue Sœur Hélène à Champagnole ont été définies comme voiries d'intérêt communautaire.

Ainsi, l'objectif est d'améliorer ces voiries vétustes pour une meilleure accessibilité aux commerces et entreprises de la zone (ERASTEEL, Monsieur STORE et Garage LUCAS notamment), tout en assurant la sécurité des citoyens et en développant de nouveaux cheminements doux. Les travaux portent sur la voirie, ainsi que les trottoirs avec pistes cyclables.

L'ensemble des canalisations et branchements des parcelles avec les différents concessionnaires ont été réalisés et l'aménagement définitif de cette rue peut être réalisé. Avec le concours du cabinet Colin, maître d'œuvre de l'opération, un dossier de consultation a été mis en ligne le 17 Janvier 2020 pour une date limite de remise des offres au 13 février 2020 à 12h00.

5 entreprises ont remis des offres. Après analyse des plis par la maîtrise d'œuvre, il a été décidé de procéder à une négociation technique et financière des offres avec l'ensemble des candidats. La négociation a été interrompue par la période de COVID puis relancée le 25 mai pour une date limite de remise des offres au 11 juin 2020 à 12h00.

Après analyse, et considérant les critères d'attribution, il est proposé au Conseil communautaire de retenir l'offre de base de l'entreprise SAS ROGER MARTIN pour un montant de 262.330,65 € HT et de retenir l'option 1 amélioration qualitative des bordures et caniveaux pour un montant de 5.334,70 € HT et l'option 2 renforcement de la couche de roulement pour un montant de 8.332,20 € HT.

Le montant total du marché s'élève donc à 275.997,55 € HT soit 331.197,06 € TTC.

Avec les études et la maîtrise d'œuvre qui s'élèvent à 21.725,00 € HT, le coût total serait de 297.722,55 € HT, le plan de financement prévisionnel s'établissant comme suit :

RECETTES	Montants (HT)	Taux
Etat	104.203,00 €	35 %
Commune (fonds de concours) 30 % du solde après subvention	58.055,00 €	
Autofinancement 70 % du solde après subvention	135.464,55 €	
TOTAL	**297.722,55 €**	**100 %**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer le marché à l'entreprise SAS ROGER MARTIN, aux conditions fixées ci-dessus, pour un montant total de 331.197,06 € TTC.
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions et fonds de concours,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092PATRDE07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

N° 2020.5.07

Objet :
Construction d'un bâtiment
Protocole d'accord avec la SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Rémi HUGON

Par délibération du 16 décembre 2016, le Conseil avait approuvé l'acquisition d'un bâtiment situé rue René Cassin à Champagnole à la Régie Départementale des Transports du Jura (RDTJ). Cette achat a été réalisé dans l'objectif d'accompagner la transition commerciale de ce secteur.

S'agissant d'une réserve foncière, l'acte notarié précise que la RDTJ, devenue depuis SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté, reste locataire et qu'en *« cas de cession une solution équivalente d'implantation sera recherchée par la Communauté de communes. »*

Depuis, des discussions ont été engagées afin de trouver un autre lieu d'implantation. Suite à l'aménagement de la ZA Bouvet, une proposition de construction puis cession sous forme de crédit-bail a été proposée à la SPL. Le Conseil d'Administration de la SPL s'est donc prononcé en faveur du crédit-bail dans les conditions suivantes : coût du projet estimé à 580.000 € HT (travaux, honoraires, forfait loyer et terrain viabilisé) avec un crédit-bail de 15 ans et un loyer mensuel de 3.500 € HT.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le protocole d'accord avec la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté permettant d'engager l'opération,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.08

Objet :
Assainissement
Rapport 2019 sur le prix et la qualité de l'eau (RPQS)
Rapport 2019 du délégataire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092DIVDE08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 75
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU
Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND
Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE
Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

L'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Locales (CGCT) précise qu'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport présente des indicateurs techniques et financiers fixés par décret, dont notamment :

- caractérisation technique du service,
- tarification et recette du service,
- indicateur de performance,
- financement des investissements,

Il sera adressé à chaque commune pour présentation devant l'assemblée délibérante, dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Une synthèse des RPQS des services de l'assainissement collectif et autonome pour l'exercice 2019 est donc présentée.

Par ailleurs, conformément aux dispositions prévues par l'article L1411-13 du CGCT, le rapport annuel d'exploitation réalisé par Veolia Eau pour 2019, dans le cadre du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif, est présenté au Conseil communautaire qui en prend acte.

Il sera également adressé par courriel dans chaque commune pour présentation au Conseil municipal et mise à disposition du public.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE

- de la présentation conformément aux dispositions de l'article L2224-5 du CGCT, **du rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif et autonome** de la Communauté de communes,

- **du rapport d'exploitation réalisé par Véolia Eau** dans le cadre de la Délégation de Service Public d'assainissement collectif.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

N° 2020.5.09

Objet :
Convention de mandat aides ANC
Avenant

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

Lors de la commission d'aides du 23 mars 2018, l'Agence de l'Eau RMC avait validé 46 aides sur 230 sollicitées pour des réhabilitations d'assainissement non collectif ciblées sur les périmètres prioritaires.

Le nombre d'aides étant nettement inférieur à la demande, des échanges entre les services de l'Agence de l'Eau et de la Préfecture ont fait suite afin de trouver une solution pour aider les réhabilitations en zone prioritaire. Ces échanges n'ont malheureusement pas débouché sur un accord. Les aides sont donc ouvertes aux 46 premières demandes sur les communes concernées. Le montant de l'aide par réhabilitation s'élève à 3 300 € pour le propriétaire + 300 € pour la communication et la gestion de dossier pour la Communauté de communes.

Cependant, alors que les délais annoncés pour réaliser les premières réhabilitations étaient de 4 ans après la commission d'aides, l'Agence nous a informés qu'une première liste de réhabilitations devait être présentée pour le 23 mars 2020. Suite à de nouveaux échanges, l'AE a validé lors de sa séance de conseil d'administration du 25 juin 2020 le fait de prolonger de 2 ans la convention, pour un total de 4 ans, soit jusqu'au 23 mars 2022.

Pour ce faire, la signature d'un avenant à la convention de mandat est nécessaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de mandat,
- **AUTORISE** le Président à signer cet avenant et tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.10

Objet :
Assainissement collectif
Programme pluriannuel d'investissement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE10-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

L'étude diagnostic du système assainissement de Champagnole, qui regroupe les communes de Cize, Champagnole, Equevillon, Ney, Sapois et Saint-Germain-en-Montagne, a été présentée fin 2019 par le bureau d'études VERDI INGENIERIE.

Cette étude met en évidence les problèmes du système d'assainissement et les travaux nécessaires à la mise en conformité de ce dernier.

En effet, l'arrêté du 21 juillet 2015 impose pour chaque système que :

- les déversements doivent être inférieurs à : soit 20 par an, soit 5% du volume collecté, soit 5% de la pollution collectée,
- Les bassins d'orage doivent être vidangés en moins de 24h.

Ces deux critères réunis nous imposent à effectuer des travaux d'investissement importants sur les réseaux dans un premier temps, puis des travaux de modification de la STEP dans un second temps pour augmenter sa capacité hydraulique.

Pour la première phase, un plan pluriannuel a été réalisé sur 5 ans (délais demandés par les services de l'Etat) pour un montant total estimé à 19 719 600 € HT, conformément au tableau ci-joint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan pluriannuel d'investissement conformément au tableau ci-joint,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

		Programme Pluriannuel				
Localisation	**Cout € HT**	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Année 4**	**Année 5**
St Germain GERM2	909 500 €		909 500 €			
St Germain GERM3	780 800 €		780 800 €			
Equevillon 4	805 400 €		805 400 €			
Sapois 1	1 111 100 €		1 111 100 €			
Champa 1 (largillat louataux zone artisanale)	5 879 700 €			2 939 850 €	2 939 850 €	
Champa 6 (ZI sous la gare)	1 637 500 €	1 637 500 €				
Champa 8 (rue de verdun camping victor bérard)	2 438 000 €					2 438 000 €
Champa 9 (Heriot Malraux Cuynet)	1 174 400 €					1 174 400 €
Champa 11 (Valentenouze Bouquerod)	457 800 €					457 800 €
Travaux sur DO	153 500 €					153 500 €
Remplacement de pompes PR	60 000 €					60 000 €
Renforcement réseau Ney Cize	210 300 €					210 300 €
BO 500m3 clemenceau	700 000 €				700 000 €	
STEP	115 000 €	115 000 €				
Total Travaux HT	**16 433 000 €**	**1 752 500 €**	**3 606 800 €**	**2 939 850 €**	**3 639 850 €**	**4 494 000 €**
Moe Imprévus études (20%)	3 286 600 €	350 500 €	721 360 €	587 970 €	727 970 €	898 800 €
TOTAL HT	**19 719 600 €**	**2 103 000 €**	**4 328 160 €**	**3 527 820 €**	**4 367 820 €**	**5 392 800 €**

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092AGDE11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

N° 2020.5.11

Objet :
Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

La loi de finances rectificative pour 2010 a rendu obligatoire la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) prévue à l'article 1650 A du Code Général des Impôts.

Pour les Communautés de communes à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), cette commission se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs de chaque commune, en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels. Elle est composée de 11 membres : le Président et 10 commissaires suppléants.

La désignation des membres de la CIID doit intervenir dans les 3 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant. Les 10 commissaires titulaires ainsi que les 10 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil communautaire sur proposition des communes membres.

Lors du dernier conseil communautaire, M. WERMEILLE a demandé aux Conseillers communautaires présents de faire acte de candidature par mail adressé à la Communauté de communes, en précisant que les candidatures reçues seraient inscrites sur le tableau en fonction de leur date de réception.

Le Conseil est invité à proposer la liste ci-dessous pour la désignation, par les services de l'Etat, des membres de la CIID.

1) M Pascal TISSOT Conseiller communautaire de Champagnole
2) M Philippe WERMEILLE Maire de Cize
3) M Alain GAVIGNET Maire de Valempoulières
4) M Louis-Pierre MARESCHAL Maire de Marigny
5) M Alain CUSENIER Conseiller communautaire de Champagnole
6) Mme Jeanne MAITREJEAN Conseillère municipale de Cize
7) Mme Pascale DUSSOUILLEZ Conseillère municipale de Mignovillard
8) M Pascal VOLPOET Maire d'Andelot en Montagne
9) Mme Geneviève MOREAU Maire de Foncine le Haut
9) Mme Véronique DELACROIX Conseillère communautaire mairie de Champagnole
10) M Patrick VUITTENEZ Maire de Saffloz
11) Mme Chantal MARTIN Maire d'Ardon
12) M Jean-Marie VOISIN Maire de Monnet la Ville
13) M Xavier RACLE Maire de Loulle
14) M Patrick DUBREZ Maire de Cuvier
15) M Gérald COURVOISIER Maire de Billecul
16) Mme Monique FANTINI Maire de Chaux des Crotenay
17) Mme Brigitte FILIPPI Conseillère Communautaire de Champagnole
18) M Patrice ANTHONIOZ Conseiller Communautaire de Ney
19) M Rémy HUGON Vice-Président
20) Mme Monique VILLEMAGNE Vice-Présidente
21) M David DUSSOUILLEZ Vice-Président
22) M Guy SAILLARD Vice-Président
23) Mme Catherine ROUSSET Vice-Présidente
24) M Sébastien BONJOUR Vice-Président
25) M Gérard AUTHIER Vice-Président
26) M Gilbert BLONDEAU Vice-Président
27) M Florent SERRETTE Membre du bureau
28) M Philippe CUEVAS Membre du bureau
29) M David ALPY Membre du bureau
30) M Olivier CAVALLIN Membre du bureau
31) M Patrice MAIRE Membre du bureau
32) M Jean-Paul MAITRE Membre du bureau
33) M Pascal GRENIER Membre du bureau
34) Mme Catherine DAVID ROUSSEAU Membre du bureau
35) M Christian DRECQ Membre du bureau
36) M Alain REYMOND Conseiller Communautaire de CIZE
37) Mme Anne-Lise MARTIN Conseillère Communautaire de Champagnole
38) M Christophe TONIUTTI Maire de Bourg de Sirod
39) M Gilles CICOLINI Maire de Les Nans
40) M Philippe MENETRIER Maire de Vannoz

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la liste présentée ci-dessus pour la désignation, par les services de l'Etat, des membres de la CIID.

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Nom et type d'EPCI	Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura

Par délibération n°2020-5-11..... en date du 24/09/2020 , l'organe délibérant de l'EPCI a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière - TF, taxe d'habitation - TH et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 A du code général des impôts.

La liste de proposition dressée par l'organe délibérant doit comporter les informations relatives à 40 personnes.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental/régional des finances publiques.

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
	Le président de l'EPCI étant membre de droit de la CIID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.					
1	M.	TISSOT	PASCAL	09/11/1955	4 rue Pierre Langue 39300 Champagnole	TF
2	M.	WERMEILLE	PHILIPPE	22/06/1959	7 rue de Gerland 39300 Cize	TF
3	M.	GAVIGNET	ALAIN	04/01/1960	3 chemin des noyers 39300 Valempoulères	TH / TF / CFE
4	M.	MARESCHAL	LOUIS PIERRE	30/11/1953	2 rue de l'oratoire 39130 Marigny	TH
5	M.	CUSENIER	ALAIN	18/11/1953	8 rue du général Leclerc 39300 Champagnole	TH / TF / CFE
6	MME	MAITREJEAN	JEANNE	04/12/1942	9 rue des mésanges 39300 Cize	TH
7	MME	DUSSOUILLEZ	PASCALE	10/05/1962	1 La gare Communailles en Mtgne 39250 Mignovilard	TH
8	M.	VOLPOET	PASCAL	15/04/1968	1 rue de la gare 39110 Andelot en Montagne	TH
9	MME	MOREAU	GENEVIEVE	16/12/1956	7 rue de la combe 39460 Foncine le Haut	TH
10	MME	DELACROIX	VERONIQUE	09/11/1967	1 rue Edgard Faure 39300 Champagnole	TF

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
11	M.	VUITTENEZ	PATRICK	19/07/1953	85 chemin de la vierge 39130 Saffloz	TF
12	MME	MARTIN	CHANTAL	11/04/1952	15 rue de l'Angillon 39300 Ardon	TH
13	M.	VOISIN	JEAN MARIE	04/05/1962	7 rue du fournet 39300 Monnet la Ville	TF
14	M.	RACLE	XAVIER	13/05/1963	6 rue du rotour 39300 Loule	TH
15	M.	DUBREZ	PATRICK	27/04/1952	11 rue de la fontenette 39250 Cuvier	TF
16	M.	COURVOISIER	GERALD	24/04/1968	3 rue de la claive 39250 Billecul	TH
17	MME	FANTINI	MONIQUE	06/08/1964	7 rue des vignes 39150 Chaux des Crotenay	TH
18	MME	FILIPPI	BRIGITTE	17/05/1950	236 rue René Cassin 39300 Champagnole	TF
19	M.	ANTHONIOZ	PATRICE	16/04/1963	5 impasse chevalresse 39300 Ney	TH
20	M.	HUGON	REMI	06/10/1951	5 chemin de la pierre 39300 Montigny sur l'Ain	TH
21	MME	VILLEMAGNE	MONIQUE	15/07/1957	2 rue du tram 39300 Sirod	TH
22	M.	DUSSOUILLEZ	DAVID	03/02/1971	69 avenue de la répubique 39300 Champagnole	TH
23	M.	SAILLARD	GUY	26/08/1958	14 rue des champs sarrazins 39300 Champagnole	TH
24	MME	ROUSSET	CATHERINE	22/10/1964	27 rue d'Arsurette 39250 Arsure Arsurette	TH
25	M.	BONJOUR	SEBASTIEN	08/06/1980	63 rue Maurice Fumey Badoz 39300 Champagnole	TH
26	M.	AUTHIER	GERARD	01/05/1949	18 rue haute 39300 Equevillon	TH
27	M.	BLONDEAU	GILBERT	24/02/1947	20 rue du rocheret 39460 Foncine le Haut	TH
28	M.	SERRETTE	FLORENT	12/04/1984	8 rue de la sauge 39250 Mignovillard	TH
29	M.	CUEVAS	PHILIPPE	08/02/1969	21 rue Vctor Bérard 39300 Champagnole	TH
30	M.	ALPY	DAVID	29/03/1973	1 route de Mouthe 39250 Cerniebaud	TH
31	M.	CAVALLIN	OLIVIER	27/10/1976	20 rue de la vouivre 39300 Crotenay	TH
32	M.	MAIRE	PATRICE	27/12/1963	2 route de Californie 39300 Montrond	TH
33	M.	MAITRE	JEAN PAUL	25/05/1951	19 sur les prés d'Ilay 39130 Le Frasnois	TH
34	M.	GRENIER	PASCAL	26/04/1957	16 rue Gédéon David 39300 Champagnole	TH
35	MME	DAVID ROUSSEAU	CATHERINE	19/02/1974	31 bis rue Baronne Delort 39300 Champagnole	TH
36	M.	DRECQ	CHRISTIAN	24/07/1944	1 impasse des cyclamens 39300 Le vaudioux	TH
37	M.	REYMOND	ALAIN	14/04/1954	1 rue Pasteur 39300 Cize	TH
38	MME	MARTIN	ANNELISE	24/05/1972	130 rue Pierre Brocard 39300 Champagnole	TH
39	M.	TONUITTI	CHRISTOPHE	05/07/1980	100 impasse de la fontaine 39300 Bourg de Sirod	TH
40	M.	CICOLINI	GILLES	26/01/1955	22 route de Chapois 39300 Les Nans	TH

	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
Interlocuteur(s) de l'EPCI	BAUNE	OLIVIER	obaune@champagnolenozeroyjura.fr	03 84 52 06 20
	JACQUIER	FRANCOIS	fjacquier@champagnole.com	03 84 53 01 17

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.12

Objet :
Taxe de séjour – tarifs 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE12-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Monique VILLEMAGNE

La taxe de séjour est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et selon les dispositions des articles L.2333-26 et les articles R.5211-21, R.2333-43 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Le produit de la taxe de séjour est destiné à financer des actions en faveur du tourisme sur le territoire. La loi des finances a introduit cette année de nouvelles modalités notamment l'assujettissement des auberges collectives.

Les hébergements assujettis :

Tous les hébergements proposant des nuitées marchandes à la taxe de séjour au réel, c'est-à-dire les natures d'hébergements suivantes conformément à l'article R.2333-44du CCGCT : les palaces, les hôtels de tourisme, les résidences de tourisme, les meublés de tourisme, les villages vacances, les chambres d'hôtes, les emplacements dans les aires de camping-cars et les parcs de stationnement touristiques, les terrains de camping, les terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air, les ports de plaisance, les auberges collectives, les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement.

La Communauté de communes fixe les tarifs de la taxe de séjour applicables à compter du 1er janvier 2021, pour chaque nature et pour chaque catégorie d'hébergement, par personne et par nuitée de séjour, en intégrant la taxe additionnelle départementale de 10 %. La taxe de séjour est perçue du 1er janvier au 31 décembre inclus (proposition de tarifs ci-dessous, sans changement par rapport à 2020).

Catégories d'hébergement	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarifs Communauté de communes	Tarifs CC + Taxe additionnelle
Palaces	*0,70 €*	4,20 €	3,50 €	**3,85 €**
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	*0,70 €*	*3,00 €*	2,00 €	**2,20 €**
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	*0,70 €*	*2,30 €*	1,50 €	**1,65 €**
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	*0,50 €*	*1,50 €*	1,00 €	**1,10 €**
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	*0,30 €*	*0,90 €*	0,80 €	**0,88 €**
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	*0,20 €*	*0,80 €*	0,75 €	**0,83 €**
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	*0,20 €*	*0,60 €*	0,60 €	**0,66 €**
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	*0,20 €*		0,20 €	**0,22 €**

Il est proposé de fixer le taux à hauteur de 5 % du montant du loyer HT par personne et par nuitée.

Hébergements	Taux minimum	Taux maximum	Taux Communauté de communes (CC)
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement hors hébergements listés dans le tableau ci-dessus	1%	5%	**5%**

- le taux adopté s'applique par personne et par nuitée.
- rappel du tarif plafond applicable : 2,30 €
- le loyer minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 1€ par personne par nuitée.

La collecte s'effectue par quadrimestre soit :
- du 1er janvier au 30 avril : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 mai
- du 1er mai au 31 août : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 septembre
- du 1er septembre au 31 décembre : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 janvier N+1

Les exonérations applicables pour les personnes assujetties à la taxe de séjour au réel (art.L.2333-31 du CGCT) sont les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans le territoire, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1€ par personne par nuitée.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise en place des nouvelles modalités de cette année et valide les tarifs de la taxe de séjour sur son territoire à compter du 1er janvier 2021, tels que précisés ci-dessus,

- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux Services de la Préfecture et au Directeur des Finances Publiques,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.13

Objet :
Aide aux hébergements touristiques de qualité
Attribution de subvention à la SAS Bois des Lignères

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE13-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Aux termes de l'article L.1511-3 du CGCT, modifié par l'article 3 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les aides à l'immobilier d'entreprises, la location ou la vente de terrains relèvent désormais exclusivement du ressort des communes et EPCI.

Par délibération du 21 mai 2019, le Conseil communautaire a mis en place un dispositif d'aide aux hébergements touristiques de qualité afin de déclencher les aides de la Région et créer un effet levier, notamment pour le programme LEADER.

Pour rappel, l'aide de la Communauté de communes est apportée sous forme de subvention forfaitaire de 500 € par projet, et les hébergements doivent proposer ou viser au minimum un classement de 3 étoiles à l'exception des centres de vacances.

Dans le cadre de ce dispositif d'aide aux hébergements touristiques de qualité, la SAS Bois des Lignères a déposé une demande d'aide pour son projet d'extension de l'Hôtel Le Bois Dormant. Le projet total représente un montant de 1 563 963 € HT.

L'aide de la Communauté de communes permet à la Région d'intervenir sur ce projet.

Le plan de financement se présente comme suit :

Financeur	Montant
Région	312 793 €
Communauté de communes	500 €
Autofinancement / emprunt	1 250 670 €
TOTAL	**1 563 963 €**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la subvention de 500 €, à la SAS Bois des Lignères au titre de la construction d'une extension à l'Hôtel Le Bois Dormant à Champagnole, aide allouée sur la base du règlement communautaire « de minimis » n° 1407/2013 du 18 décembre 2013, publié au JOUE L352 du 24 décembre 2013,

- **AUTORISE** le Président à signer la notification d'attribution de subvention correspondante,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.14

Objet :
Source de l'Ain
Marché de travaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092MADE14-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Monique VILLEMAGNE

Par délibération du 1er octobre 2018, un bureau d'étude d'aménagement et paysager, l'Atelier du Triangle, a été retenu pour étudier un nouvel aménagement du site de la source de l'Ain.

Par délibération du 18 décembre 2019, un projet final ambitieux mais réaliste d'un montant total prévisionnel de 580 000 € HT (travaux et frais étude) est validé, à savoir :

- création d'un parking de 20 - 30 places sur la commune de Conte en complément du parking existant Moulin du Saut au Nord du site (commune de Nozeroy),
- réalisation d'un parcours en boucle courte en traversant les rivières de l'Ain et de la Serpentine, moyennant la création de deux passerelles dont l'une de type pont himalayen,
- réalisation d'un belvédère surplombant la source de l'Ain et sécurisation du haut du sentier entre Moulin du Saut et source de l'Ain,
- réalisation d'une extension du belvédère existant du Saut des Maillys,
- panneaux d'accueil, signalétique et interprétation du site,
- barrières amovibles permettant de limiter l'accès des véhicules à l'intérieur du site lors de certaines périodes de l'année (estivales).

Un Permis d'Aménagement pour la réalisation du parking sur la commune de Conte est déposé le 13 mai 2020.

Une consultation est lancée le 01 juin 2020 avec 5 lots pour choisir des entreprises compétentes, qui réaliseront les travaux envisagés et découpés en lots comme suit :

- Lot n° 1 : VRD / SOLS, PLANTATIONS ET EQUIPEMENTS
- Lot n° 2 : SERRURERIE / CLOTURE
- Lot n° 3 : ELAGAGE
- Lot n° 4 : PASSERELLES METALLIQUES
- Lot n° 5 : INTERPRETATION – REALISATION SUPPORTS

Les entreprises avaient la possibilité de répondre à leur convenance aux différents lots proposés, avant le 01 juillet 2020 à 12h.

6 entreprises ont répondu dans les délais en version dématérialisée sur l'ensemble des lots.

Suite à l'analyse des offres et après une phase de négociation, selon les critères d'attribution indiqués dans la consultation (critère prix : 40%, critère technique : 60% de la note finale), il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les lots 2, 3, 4, 5 et de retenir les entreprises suivantes pour réaliser les travaux d'aménagement du site touristique de la source de l'Ain :

Lots	Désignation des lots	Estimation HT	Entreprise retenue	Montant du marché HT	Montant du marché TTC
02	SERRURERIE / CLOTURE	131 240,00 €	ROC AMENAGEMENT	85 220,00 €	102 264,00 €
03	ELAGAGE	32 645,00 €	JURAMENAGEMENT	14 450,00 €	17 340,00 €
04	PASSERELLES METALLIQUES	284 000,00 €	ROC AMENAGEMENT	290 000,00 €	348 000,00 €
05	INTERPRETATION REALISATION SUPPORTS	10 000,00 €	CPIE DU HAUT DOUBS	13 300,98 €	13 862,78 €
		457 885,00 €	**TOTAL**	**402 970,98 €**	**481 466,78 €**

Concernant le lot 1 VRD / SOLS, PLANTATIONS ET EQUIPEMENTS, la réalisation dépendait de l'accord du Permis d'Aménager. Celui-ci a été refusé par les services de l'ARS car l'aménagement du parking se trouve sur la zone rapprochée de la source communale de Conte et il est demandé par les services de l'Etat de trouver un autre lieu. Il est donc proposé au Conseil communautaire de déclarer le lot 1 sans suite.

Un nouveau projet d'aménagement de parking est à l'étude sur la commune de Conte en partenariat avec les services compétents. Une nouvelle consultation concernant les VRD/ SOLS, PLANTATIONS ET EQUIPEMENTS du projet sera lancée selon les règles de la commande publique.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** les marchés de travaux énumérés ci-dessus,
- **DECIDE** d'attribuer les lots 2, 3, 4 et 5 selon le tableau récapitulatif ci-dessus,
- **DECLARE** le lot 1 sans suite et décide de relancer une nouvelle consultation dés validation du nouveau projet d'aménagement du parking,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.15

Objet :
Soutien au secteur du BTP
Subventions aux communes dans le cadre du dispositif départemental

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

Afin de faire face aux conséquences de la situation sanitaire actuelle et d'accompagner les acteurs du territoire pour la reprise, le Conseil Départemental du Jura a mis en place un « plan de soutien aux forces vives jurassiennes ».

Dans le cadre de ce plan, le dispositif DST – Relance est mis en place pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale. L'objectif est d'accompagner ces porteurs de projets qui feront appel aux entreprises locales pour leurs travaux.

Le montant des projets présentés dans le cadre de ce dispositif doit être inférieur à 40 000 € HT (hors études, hors frais d'acquisition de mobiliers sans travaux). Sont exclus les travaux sur des locaux liés à la compétence scolaire, la voirie communale, les eaux pluviales, les enfouissements de réseaux. Seuls les projets débutant avant le 30 juin 2021 sont éligibles.

L'aide apportée dans le cadre de ce dispositif se présente comme suit : un tiers à la charge du Département, un tiers à la charge de la Communauté de communes et un tiers à la charge de la Commune. Dans le cas où le projet bénéficie d'une aide de l'Etat au titre de la DETR, la part de chacun des financeurs pourra être ramenée à un quart.

Il convient ainsi de valider la participation de la Communauté de communes à ce dispositif DST – Relance ainsi que la mise en place d'un fonds de concours pour les aides apportées.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **VALIDE** la participation de la Communauté de communes à ce dispositif DST – Relance,
- **VALIDE** la mise en place d'un fonds de concours pour les aides apportées,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.16

Objet :
Gestion du Centre aquatique
Renouvellement de la procédure de
Délégation de Service Public

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092MADE16-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Alain CUSENIER

Vu les articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles R.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.1121-1, L.3000-1 et suivants du code de la commande publique ;

Vu les articles R.3111-1 et suivants du code de la commande publique ;

Vu les statuts de la communauté de communes et la compétence afférente à l'objet ;

Vu la saisine du comité technique du centre de gestion en date du 8 septembre 2020 ;

Vu le rapport de présentation ci-annexé ;

Vu l'audit de la gestion du contrat de délégation de service public actuellement en cours d'exécution réalisé début 2020 à la demande de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura,

Le centre aquatique LES TRITONS est ouvert depuis le 31 mai 2016. Depuis son ouverture, la gestion du centre aquatique est confiée à Vert Marine par voie de délégation de service public.Le contrat en cours prendra fin le 30 mai 2021 prochain après 5 ans d'exploitation.

C'est dans ce contexte que doit s'inscrire, d'une part, le choix du mode de gestion à venir du centre aquatique LES TRITONS, et d'autre part, la mise en œuvre d'une consultation dans le respect des dispositions du code de la commande publique dès lors que le choix du mode de gestion de notre équipement est renouvelé.

En application de l'article L.1411-4 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est invité à délibérer sur le principe du renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du centre aquatique LES TRITONS à compter du 31 mai 2021 pour une durée de 5 ans, au vu du rapport de présentation ci-annexé contenant notamment les caractéristiques des prestations du contrat de délégation de service public.

Le rapport de présentation visé à l'article L.1411-4 du code général des collectivités territoriales a été régulièrement adressé aux conseillers cinq jours avant le présent conseil.
Le comité technique du centre de gestion a été régulièrement saisi et il lui a été exposé l'absence de réorganisation du service par le projet de renouveler le mode de gestion pour le centre aquatique.
Aussi, la présente assemblée délibérante doit :

- Se prononcer sur le principe du renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du centre aquatique LES TRITONS du 31 mai 2021 pour une durée de cinq (5) ans ;

- Autoriser Monsieur le Président à engager et à organiser librement la procédure en application de l'article L.3121-1 du code de la commande publique ;

- Autoriser Monsieur le Président à limiter à trois (3) le nombre de candidats admis à présenter une offre sur la base de critères de sélection non discriminatoires en application de l'article R.3124-1 du code de la commande publique, sans préjudice de sa faculté d'en admettre davantage ;

- Désigner Monsieur le Président, ou son représentant désigné par arrêté, en qualité d'autorité habilitée à signer la convention, pour organiser librement toute négociation avec les soumissionnaires ayant présenté une offre afin d'en négocier les conditions au mieux des intérêts de la Communauté de communes conformément à l'article L.3124-1 du code de la commande publique et après avis de la commission telle que composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales ;

A l'issue des négociations, Monsieur le Président saisira l'assemblée délibérante du choix du futur délégataire auquel il aura procédé conformément aux dispositions de l'article R.3124-6 du code de la commande publique, en transmettant le rapport de la commission et notamment « *la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci, ainsi que les motifs du choix du candidat et l'économie générale du contrat* » (L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le principe du renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du centre aquatique LES TRITONS à compter du 31 mai 2021 pour une durée de cinq (5) ans,

- **APPROUVE** le contenu des caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire et contenues dans le rapport de présentation annexé,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la publicité requise,

- **DESIGNE** Monsieur le Président, ou son représentant désigné par arrêté, en qualité d'autorité habilité à signer la convention,

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, en ladite qualité à négocier librement les conditions précises du contrat de délégation de service public conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à limiter à trois (3) le nombre de candidats admis à présenter une offre sur la base de critères de sélection non discriminatoires, sans préjudice de sa faculté d'en admettre davantage,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à déclarer la procédure sans suite, ou à conclure le contrat de concession sans publicité ni mise en concurrence dans le strict cadre des dispositions de l'article R.3121-6 du code de la commande publique, le cas échéant.

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.17

Objet :
Dispositif de parrainage à l'emploi
Attribution d'un subvention au MEDEF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE17-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Alain CUSENIER

Le MEDEF Territoires Franc-Comtois conduit une action spécifique de parrainage afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes et adultes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Sur le territoire, 17 femmes et 13 hommes ont participé au réseau de parrainage du MEDEF en 2019.
7 personnes ont obtenu un CDI, 8 un CDD, 1 a créé son activité, 1 est en formation et 2 ont quitté le dispositif.

L'objectif d'accompagner 30 demandeurs d'emploi sera reconduit en 2020 et une aide de 9.800 € est sollicitée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide à hauteur de 9 800 € pour l'action de parrainage 2020,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.18

Objet :
Subvention de l'Association de l'OPPIDUM

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092FINDE18-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Sébastien BONJOUR

L'association de l'Oppidum, créée en 2016, a pour but de renforcer la connaissance historique de communes jurassiennes sur lesquelles des communautés humaines se sont développées au cours de périodes anciennes – antiques, protohistoriques et néolithiques.

Après de premières recherches, « OPUS 1 », dont les résultats prometteurs ont été présentés au cours de l'année 2018, la deuxième tranche de recherches « OPUS II » a permis la réalisation d'une reconnaissance géophysique de 5 sites sur les communes de Chaux-des-Crotenay et Syam. L'association de l'Oppidum s'appuie sur l'utilisation de la technologie LiDAR, technique développée dans les années 60, qui consiste à détecter et estimer une distance par la lumière.

Cette 2ème tranche, d'un montant de 85.000 €, a été financée à hauteur de 35.000 € chacun par le Département du Jura et la Communauté de communes (délibération du 11 mai 2019) et de 15.000 € par l'association ArchéoJurasites.

Pour 2020, le projet se poursuit avec notamment :

Action 1 :	- expertise scientifique du fond Berthier, - développement d'un SIG et acquisition de vues à 360 ° par drone, - intégration de l'Opus II dans le moteur de réalité virtuelle,
Action 2 :	- sondages archéologiques sur les communes de Syam et Chaux des Crotenay,
Action 3 :	- poursuite des relevés (Opus III) sur la commune des Chalesmes et sur le Mont-Rivel à Champagnole, - consolidation des données géophysiques précédemment acquises, - projet collectif de recherches.

Cette nouvelle tranche, estimée à 220.000 €, serait financée à hauteur de 20.000 € chacun par le Département et la Communauté de communes et de 160.000 € par des fonds privés (fonds de dotation en cours de création).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** une subvention à hauteur de 20 000 € à l'association de l'Oppidum pour le financement de la nouvelle tranche du programme de recherches,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

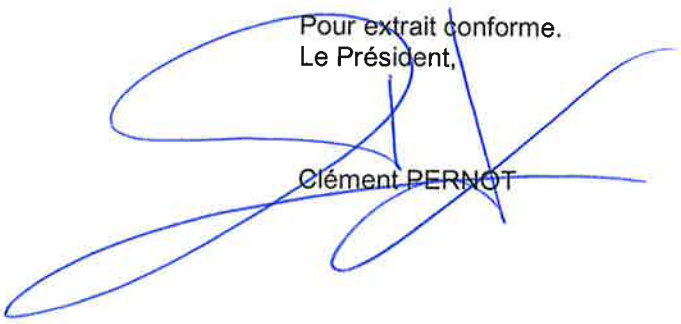

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.5.19

Objet :
Ecole de la Forêt de la Joux
Marché de travaux et demande de subvention

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200924-2020092MADE19-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2020
Affichage : 02/10/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 74
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 18 septembre 2020
Date d'affichage : 2 octobre 2020

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Franck MIDOL suppléant, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-François JACQUES suppléant, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, Mme Fabienne SIMARD suppléante, , M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Sylvain CRINQUAND, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusés : M. Daniel MATHIEU, M. Christophe TONIUTTI, Mme Ghislaine BENOIT, Alain REYMOND, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacques HUGON, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID, M. Jean-Paul LEBLOND

Pouvoirs :
M. Alain REYMOND donne pouvoir à M. Philippe WERMEILLE

Secrétaire de Séance : Guy SAILLARD

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Gérard AUTHIER

Le 4 février 2019 le Conseil communautaire, en accord avec les représentants des communes concernées, approuvait le choix du programme et de la maîtrise d'œuvre du groupe scolaire de la Forêt de la Joux.

Ainsi, les nouveaux bâtiments construits pourraient accueillir les écoliers des classes de maternelles et élémentaires des communes de Censeau, Cuvier, Esserval-Tartre, Onglières, Plénise et Plénisette.

Le projet a fait l'objet de nombreuses réunions de travail avec l'ensemble des Maires des communes, ou leurs représentants, pour valider le programme et proposer un Avant-Projet Sommaire (APS) au Conseil communautaire.

Lors du Conseil Communautaire du 9 juillet 2019, les représentants des principales communes concernées se sont abstenus lors de la présentation et du vote du projet au stade APS. Selon les remarques des communes, il a alors été décidé de mener avec l'architecte deux actions :

- une amélioration du projet originellement présenté,
- une étude d'un deuxième projet différent.

Les deux projets ont été présentés aux 6 Conseils municipaux lors d'une réunion le 1er octobre 2019 à Censeau. Les communes ont indiqué leurs préférences pour un des deux projets.

Le 5 Novembre 2019, le Conseil communautaire validait à l'unanimité le projet en version APD et le budget de 1 631 995 € HT travaux hors option.

Pour mémoire, les besoins à satisfaire sur la totalité de l'école sont les suivants :

- 1 hall d'accueil
- 5 classes avec vestiaires devant la salle
- 1 salle d'activité (motricité)
- 1 bibliothèque (BCD)

- 1 salle de repos
- 1 cuisine (possibilité de livraison puis réchauffage des plats / stockage et nettoyage de la vaisselle)
- 1 salle d'accueil périscolaire multi-usages (cette salle permet l'accueil périscolaire le matin et le soir et permet aux écoliers de manger le midi) dimensionnement
- 3 blocs sanitaires enfants (1 bloc sanitaire pour les maternelles / 2 blocs pour les élémentaires avec séparation Filles/Garçons étage / 2 WC handicapé)
- 1 bloc sanitaire adulte (Handicapé)
- 1 bureau de direction
- 1 salle des enseignants
- 1 local ATSEM
- Circulations
- 1 local entretien
- 1 local poubelle
- 1 local CTA
- 1 local technique
- 1 placard TGBT
- 1 placard serveur

A l'extérieur :

- 2 cours de récréation maternelle et élémentaire permettant d'accueillir les élèves de tout âge et la possibilité éventuel d'implanter un terrain de sport (type CITY)
- Parkings
- Dépose BUS

Afin de passer à la phase de réalisation, le permis de construire a été déposé et une consultation d'entreprise travaux a été lancée le 16 juin 2020. Les entreprises avaient alors la possibilité de remettre une offre avant le mercredi 8 juillet 2020 à 17h00 aux 12 lots proposés. 34 plis sont parvenus dans les délais en version dématérialisée. L'ouverture des plis a été réalisée le mercredi 15 juillet 2020 à 14h00. L'analyse des offres a été effectuée par la maitrise d'œuvre.

Au vu des offres analysées et conformément à l'article 8 du règlement de consultation, des négociations techniques et financières ont été menées avec l'ensemble des candidats du Lot 11 électricité et une confirmation d'offre a été demandée au candidat moins disant du Lot 3.

Lot N°	Désignation du Lot	Entreprises	Montant du marché HT	Options € HT	Montant du Marché € HT avec option	Montant du Marché € TTC avec option
1	TERRASSEMENTS - VRD	JEANNIN SAS	169 900 €	n°1 Réseau de chaleur : 2 350 € n°4 Massif candélabre, fourreaux, fouilles : 3 430 €	**175 680 €**	210 816 €
2	GROS OEUVRE	BUGADA SAS	349 970,98 €	n°2 socle béton : 313 €	**350 283,98 €**	420 340,78 €
3	STRUCTURE BOIS ET BARDAGE – COUVERTURE BAC ACIER	D'HOUTAUD	233 944,62 €		**233 944,62 €**	280 733,54 €
4	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS/ALU et SERRURERIE	BAVOYSI	146 254,64 €	n°2 Protection d'unité ext PAC : 2 400 € n°3 Menuiseries tout aluminium (option non retenue) : 15 356,02 €	**148 654,64 €**	178 385,57 €

5	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MALENFER	91 152,96 €		**91 152,96 €**	109 383,55 €
6	CLOISONS – PEINTURES - ISOLATIONS	REVERCHON	195 004,22 €		**195 004,22 €**	234 005,06 €
7	CARRELAGE – CHAPES - FAÏENCE	TACHIN SARL	34 516,06 €		**34 516,06 €**	41 419,27 €
8	SOLS SOUPLES	TACHIN SARL	21 510,89 €		**21 510,89 €**	25 813,07 €
9	PLOMBERIE - SANITAIRE	MOLIN	26 906,04 €		**26 906,04 €**	32 287,25 €
10	CHAUFFAGE - VENTILATION	MOLIN	73 841,44 €	n°1 Chaufferie bois communale livrée + tard (option non retenue) : 10 737,62 € n°2 Pas de chaufferie bois : 25 416,41 €	**99 257,85 €**	119 109,42 €
11	ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	GRAPPE	101 956 €	n°4 éclairage parking : 9 230€ n°5 massif candélabre, fourreaux, fouilles : 2 800€	**113 986 €**	136 783,20 €
12	Ascenseur	OTIS	19 950 €		**19 950 €**	23 940 €
		TOTAL	1 464 907,85		**1 510 847,26**	1 813 016,71

Le plan de financement prévisionnel est défini comme suit :

DEPENSES	Montants (HT)
Travaux	1 690 300,00 €
Maîtrise d'œuvre	129 400,00 €
Etudes	9 000,00 €
CT/SPS	15 418,36 €
TOTAL	**1 844 118,36 €**

RECETTES	Montants (HT)	Taux
Etat (DETR)	645 441,42 €	35 %
Communes	599 338,47 €	32,5 %
Autofinancement	599 338,47 €	32,5 %
TOTAL	**1 844 118,36 €**	**100 %**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE, avec 73 voix pour et 2 abstentions (M. Patrick DUBREZ et M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS)** le choix des entreprises,

- **APPROUVE, à l'unanimité,** le projet et le plan de financement présentés ci-dessus (dont l'autofinancement et son éventuelle majoration après programmation),

- **APPROUVE, à l'unanimité,** l'ensemble des marchés de travaux et autorise le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues,

- **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat,

- **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

12 novembre 2020

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.01

Objet : Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques et installation du SDIF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011PATRDE01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Ministre de l'Action et des comptes publics a engagé une démarche qui vise, d'une part à renforcer la présence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans les territoires en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers, et d'autre part à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales.
La charte, qui est la déclinaison de cette volonté au niveau départemental, décrit le nouveau réseau de proximité des finances publiques.

M. BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura, présentera la Charte lors du prochain Conseil Communautaire.

Pour notre territoire, les conséquences de cette réorganisation sont les suivantes :
- rattachement au service de gestion comptable de Poligny. Les fonctions comptables des trésoreries sont en effet regroupées dans 4 services de gestion comptable » (SGC) plus étoffés et qui continueront d'accueillir du public,
- projet de créer 2 Espaces France Service sur les communes de Champagnole et Nozeroy,
- création du Service Départemental des Impôts Fonciers à Champagnole (20 agents).

Lors de la séance exceptionnelle du Conseil communautaire du 1er juillet 2020, l'accueil de ce nouveau service avait été envisagé au 2ème étage dans des locaux à acquérir auprès du Centre de Gestion (CDG) de la fonction publique territoriale du Jura. Or, au regard des besoins exprimés par le CDG, mais également de la DDFiP, un nouveau projet d'implantation a dû être étudié.

Ce projet nécessite les acquisitions et échanges suivants :

➢ au 1er étage :
- acquisition par la CC du lot n° 56 (267 m²) appartenant à la Chambre d'Agriculture,
- acquisition par la Chambre d'Agriculture des lots n°47, 48, 49, 50, 52, 58, 61 et 62p (indivision CRPF) appartenant à la CC, pour une surface totale de 195,57 m². Le lot n°46 appartient au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) qui reste propriétaire.

➢ au 2ème étage :
- acquisition par la CC du lot n° 16 en partie (172 m²) appartenant au Centre de Gestion du Jura qui conserve 2 bureaux et une salle de réunion dans ce lot n°16.

Au 1er étage, il convient de procéder à un échange avec la Chambre d'Agriculture du Jura avec une soulte d'un montant de 139.288,50 € en faveur de la Chambre d'Agriculture, correspondant à 71,43 m².

Au 2ème étage, il convient de procéder à l'acquisition de 172 m² appartenant au CDG pour un montant de 335.400 €.

Après la réalisation de travaux d'adaptation (estimation en cours), la répartition des différents services sera celle figurant dans les plans ci-joints.

Le service du domaine, dans son rapport en date du 10 novembre dernier, a estimé la valeur vénale de ces surfaces à 1.664 € le m², avec une marge d'appréciation de 10 % soit 1.830,40 € le m²

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les transactions à effectuer avec le Centre de Gestion du Jura et la Chambre d'Agriculture au prix d'acquisition initial des locaux soit 1.950 € HT le m²,
- **PASSE OUTRE** l'avis du service du domaine qui établit un prix au m² inférieur au prix de revient de l'ensemble des locaux aménagés en 2014,
- **AUTORISE** le Président à engager les travaux d'adaptation des locaux,
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2021 pour ce projet.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.02

Objet : Approbation de la révision de la carte communale de Saint Germain en Montagne

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011URBADE02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Rémi HUGON

La présente révision de la Carte Communale résulte des volontés de développement de l'entreprise SIBC (Société Industrielle des Bois Conditionnés), activité importante et structurante du territoire, en matière économique et en termes d'emplois locaux. La révision de la Carte Communale vise à étendre sur 1,7 ha la zone constructible à vocation d'activités située à l'Ouest de la commune afin de permettre la réalisation du projet d'extension de la SIBC. Ce projet comportait à l'origine 2 options : soit la construction d'une centrale de cogénération sur ces terrains situés dans le prolongement de la société, soit le rapatriement de sa filiale MERRAINS du Jura implantée à Champagnole en cas de rejet du projet initial par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

Finalement en cours de procédure de révision, le 19 Décembre 2019, par courrier transmis à la société SIBC, la CRE a émis un rejet du projet de centrale de cogénération et la SIBC n'a pas fait appel de cette décision dans les délais de recours légaux. La révision de la Carte Communale de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE va donc permettre le rapatriement sur le site de la filiale MERRAINS du Jura.

Avant l'enquête publique, la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté), après étude de la fiche d'examen au cas par cas transmise, s'est prononcée le 12 Décembre 2019 pour une exemption d'évaluation environnementale concernant ce projet de révision de la Carte Communale.

Conformément aux dispositions de l'article L.112-3 du Code Rural, un dossier du projet a été adressé à la Chambre d'Agriculture pour avis. Celle-ci a formulé un avis favorable en date du 17 décembre 2019, sous réserve en cas de développement complémentaire sur ce secteur, de prendre en compte la surface agricole impactée par ce projet de révision de la Carte Communale, dans la compensation collective agricole à envisager. La CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) a également émis un avis favorable à l'unanimité le 14 Janvier 2020 sur ce projet de révision de la Carte Communale.

La Préfecture du Jura, par arrêté n°2020-01-29-004, a accordé une dérogation à l'urbanisation limitée définie à l'article L.142-5 du Code de l'Urbanisme, pour ce projet de révision de la Carte Communale.

Le dossier a ensuite été soumis à l'enquête publique du 29 Juillet au 28 Août 2020. Le 22 Septembre 2020 le Commissaire Enquêteur émettait un avis favorable sur le projet de révision n°1 de la Carte Communale de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE, sans réserve ni observation.

Finalement, aucune modification du dossier (compléments, corrections) n'ayant été rendue nécessaire suite à la réception des avis des administrations associées ainsi que du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le dossier de révision n°1 de la Carte Communale de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE est ainsi présenté en l'état à l'approbation du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents :

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.163-4 à L.163-8 et R. 161-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 Mars 2019 prescrivant la révision de la Carte Communale de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE ;

Vu la décision de la MRAe en date du 12 Décembre 2019 ;
Vu l'avis favorable de la Chambre d'Agriculture en date du 17 Décembre 2019 ; Vu l'absence d'objection de l'INOQ en date du 9 Janvier 2020 ;

Vu l'avis favorable de la CDPENAF en date du 14 Janvier 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 Janvier 2020 accordant la dérogation à la règle du principe de constructibilité limitée en l'absence de SCoT applicable ;

Vu l'avis favorable de la CCI du Jura dans son avis rendu le 2 Juin 2020 ;

Vu l'arrêté du Président en date du 6 Juillet 2020 soumettant à enquête publique le projet de révision n°1 de la Carte Communale de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE du 29 Juillet au 28 Août 2020 inclus ;

Vu le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur ;

Vu le dossier de révision n°1 de la Carte Communale de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE comprenant :
- le rapport de présentation,
- les plans de zonage du territoire, des secteurs où les constructions sont autorisées et des secteurs réservés à l'implantation d'activités,et les servitudes d'utilité publique.

Considérant l'avis favorable sans réserve émis par le Commissaire Enquêteur dans son rapport et dans ses conclusions motivées;

Considérant que le projet de Carte Communale tel qu'il est présenté au Conseil Communautaire est prêt à être approuvé, conformément aux articles L. 163-6 et L.163-7 du Code de l'Urbanisme ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la révision n°1 de la Carte Communale de la commune de SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE conformément au dossier annexé à la présente délibération et le transmettra pour approbation au Préfet,

- **PREND** l'engagement d'afficher en Mairie et au siège de la CCCNJ la présente délibération et l'arrêté préfectoral d'approbation dès réception de ce dernier,

- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département,

- **DIT** que la présente délibération produira ses effets juridiques après approbation de la Carte Communale par le Préfet, prise sous forme d'un arrêté préfectoral, et après l'accomplissement des mesures de publicité précitées,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.03

Objet : Plateforme bois Résiliation du contrat de maitrise d'oeuvre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011MADE03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Le 29 janvier 2019, le Conseil communautaire approuvait la construction d'une plateforme de bois déchiqueté sur la ZA Montrond. Le projet a pour objectif de valoriser des bois communaux peu ou non commercialisables et de les transformer en plaquettes de bois pour alimenter et développer un parc de chaudières et de production de chaleur pour les installations communales et intercommunales.

Le 21 mai 2019, le Conseil communautaire a retenu le groupement d'architecte De Bagatelle pour une prestation de maitrise d'œuvre pour la construction de ce projet estimé à 750.000 € HT.

Le projet de plateforme de bois déchiqueté sur la commune de Montrond a connu de larges évolutions dans l'année 2019. Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 5 novembre 2019, a pu prendre connaissance des avancées du projet et donner l'autorisation au Président de la Communauté de communes de solliciter des subventions, de déposer le permis de construire et de pouvoir lancer la consultation auprès des entreprises de travaux (sur la base d'un coût prévisionnel au stade APD de 1.655.800 € HT).

Le 3 Mars 2020, le Conseil communautaire autorisait le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises sur un nouveau montant estimé à 1 804 490 € HT.

L'augmentation du coût prévisionnel des travaux et l'absence de DETR (sollicitée à hauteur de 30%) ne permet pas d'envisager la continuité du projet en l'état. Dans le même temps, la commune de Poligny a fait part de son souhait de s'associer à un projet global. Une étude conjointe est donc à mettre en oeuvre afin de construire un nouveau projet tout en mutualisant les moyens

Néanmoins, il est nécessaire de rémunérer le groupement architecte De Bagatelle qui a réalisé la prestation de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des études du projet, conformément au contrat.

Le Conseil communautaire est sollicité :

- pour mettre un terme, d'un commun accord, au contrat avec le groupement De Bagatelle, maître d'œuvre pour la construction de la plateforme de bois déchiqueté sur la commune Montrond,

- pour arrêter les comptes du groupement par avenant au contrat aux sommes de :
  30 042, 84 € HT soit 36 051,41 € TTC pour le cabinet d'architecture De Bagatelle,
  35 559,96 € HT soit 42 671,95 € TTC pour le cabinet d'étude Blondeau Ingénierie.

Dans le cadre de cet accord, le groupement a consenti un abandon des indemnités de résiliation de 5% sur les missions non réalisées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'arrêt du projet dans sa forme actuelle,

- **APPROUIVE** les modifications du contrat de maîtrise d'œuvre pour la plateforme de bois déchiqueté de Montrond,

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant avec le groupement de maîtrise d'œuvre DE BAGATELLE et BLONDEAU INGENIERIE,

- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.04

Objet : Attribution subvention union commerciale et artisanale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE04-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

L'Union commerciale et artisanale de Champagnole et des environs anime la ville et accompagne les commerçants et artisans dans leurs démarches. Elle œuvre autour de 3 objectifs principaux :

- La promotion des commerces Champagnolais et des alentours : avec le souhait d'élargir son action aux commerces de l'ensemble du territoire intercommunal. De nombreuses actions de communication sont élaborées par l'Union commerciale tout au long de l'année sur différents supports (presse, affichage, réseaux sociaux...).

- L'animation : avec comme préoccupation centrale le client. L'Union commerciale le récompense pour sa fidélité en proposant régulièrement des opérations spéciales.

- La coopération : l'association a pour but de développer les liens de collaboration entre les différents partenaires, commerçants et artisans du territoire.

L'Union commerciale et artisanale sollicite auprès de la Communauté de communes une subvention de 3.000 €, pour l'année 2020, lui permettant d'alléger les charges de son budget de fonctionnement (notamment loyer et électricité).

L'Union commerciale et artisanale sollicite également la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3.000 € dans le cadre de l'opération commerciale « Journées shopping remboursées ». Cette dernière s'est déroulée à l'échelle intercommunale du 21 au 27 septembre 2020. Plus de 300 personnes ont participé au jeu en effectuant des achats dans les commerces de l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. 50 gagnants ont été tirés au sort et ont vu leurs achats remboursés, dans la limite de 200 € par personne. Le montant total d'achats remboursés s'élève à 6.000 €.

Dans le but de poursuivre le soutien au développement du commerce et de l'artisanat sur le territoire, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver une subvention de 3.000 € à l'Union commerciale et artisanale « Champa Sympa » pour l'année 2020 ainsi qu'une subvention de 3.000 € pour l'opération « Journées shopping remboursées ».

Par ailleurs, afin de soutenir les commerces entièrement fermés administrativement pendant le confinement, y compris les restaurants, une opération « Chèques solidaires» a été construite avec les commerçants locaux.
Les clients achètent un chèque solidaire dans l'un des points de vente dédié, qu'ils pourront ensuite dépenser dans les commerces de la Communauté de communes concernés dès leur réouverture.

Pour 40 € dépensés, le client reçoit un chèque solidaire d'une valeur de 50 €, les 10 € complémentaires étant offerts par la Communauté de communes et la Ville de Champagnole.
Pour 20 € dépensés, le client reçoit un chèque solidaire d'une valeur de 25 €, les 5 € complémentaires étant offerts par la Communauté de communes et la ville de Champagnole

Ces chèques solidaires seront vendus à la Mairie de Champagnole, ainsi qu'à la Maison du Tourisme de Nozeroy et de Foncine-le Haut.

Le dispositif est en cours de finalisation et le Conseil est sollicité pour un accord de principe.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le versement des aides précédemment décrites à l'Union commerciale,
- **APPROUVE** le principe de l'opération « Chèques solidaires ».

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.05

Objet : Financement des masques acquis et mis à disposition par la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011PATRDE05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Afin de faire face à la pénurie de masques lors du déconfinement du mois de mai, et après consultation des communes, une commande de 40.000 masques en tissus a été effectuée auprès de l'entreprise RKF à Belfort. La très grande majorité des communes s'est inscrit dans cette démarche. Par ailleurs, une commande complémentaire a été ensuite effectuée auprès de la Région à hauteur de 10.000 masques.

Dès l'origine de cette initiative, il a été précisé que la Communauté de Communes prendrait en charge 50 % du coût à la charge des communes après déduction des éventuelles subventions.

Le coût des 40.000 masques acquis auprès de RKF s'élève à 124.490 € TTC, soit 84.490 € après déduction de la subvention de l'Etat (toujours en attente de notification à ce jour). Par ailleurs, la Région a facturé un montant de 8.440 € pour les 10.000 masques livrés, étant précisé que ce prix tient compte d'une subvention de l'Etat à hauteur de 50% (plafonné à 1 € par masque). Cette subvention étant toujours en attente de notification, la participation des communes devra être modifiée si l'Etat n'attribuait pas cette subvention.

Aussi, dans l'esprit de solidarité intercommunale qui s'est manifesté lors de cette initiative, il convient de mutualiser l'ensemble des coûts des 40.735 masques mis à disposition des habitants de notre territoire en collaboration avec les communes ayant participé à cette action. Le montant qui fera l'objet d'un titre de recette pour chaque commune figure dans le tableau ci-joint.

Par ailleurs, certaines communes ayant sollicité une nouvelle mise à disposition, les masques encore en stocks à hauteur de 7.300 exemplaires pourront être distribués au même tarif soit 1,8586 € l'unité.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :
- **APPROUVE** la mutualisation des coûts entre communes et Communauté de communes,
- **APPROUVE** la modification éventuelle de la participation des communes en cas de non attribution de subvention par l'Etat.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.06

Objet : Pacte régional pour l'économie de proximité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE06-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Cathy DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Vu le Règlement Général d'Exemption par Catégorie n° 651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014 et publié au JOUE le 26 juin 2014,
Vu le Régime cadre exempté n° SA 39252 relatif aux Aides à Finalité Régionale pour la période 2014-2020,
Vu le Régime cadre exempté n° SA.40453 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020,
Vu le Régime d'aides exempté n° SA.40206 relatif aux aides à l'investissement en faveur des infrastructures locales pour la période 2014-2020,
Vu l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19 du 20/03/2020 (Journal officiel de l'Union européenne / 2020/C 91 I/01),
Vu le Règlement UE n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,
Vu le Régime SA n°56985 (2020/N) – France – COVID-19 : Régime cadre temporaire pour le soutien aux entreprises,
Vu les articles L.1511-1 à L.1511-8 et notamment l'article L.1511-2, L.1111-8 et R.1111-1 du Code général des Collectivités territoriales (CGCT),
Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe,
Vu l'instruction NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements issue de l'application de la loi NOTRe,
Vu la délibération du Conseil Régional en date des 25 et 26 juin 2020,

Les petites entreprises de la Région sont particulièrement impactées par la crise sanitaire actuelle.

Après une période d'urgence pendant laquelle la Région est intervenue en complément des mesures prises par l'Etat, les élus du conseil régional ont souhaité amplifier leur soutien en faveur de l'économie de proximité en associant étroitement les EPCI, au titre de leur compétence en matière de développement économique et pour leur connaissance du tissu des entreprises locales.

La Région a ainsi mis en place le Pacte régional pour les territoires en faveur de l'économie de proximité.

Ce pacte régional a été adopté par la Région lors de l'assemblée plénière du 29 juin 2020. Il repose sur 2 fonds, complémentaires et indissociables :

- le fonds en avances remboursables
- le fonds régional des territoires

Le fonds en avances remboursables

Ce fonds à destination des TPE, vise à répondre aux besoins en trésorerie des entreprises. Ce fonds sera mis en œuvre par la Région via sa régie l'ARDEA et instruit par le réseau Initiative (Initiative Jura pour le territoire).

Le montant global de ce fonds est de 10.2 M€ dont 4 M€ pour la Région, 2,8 M€ provenant de la contribution des EPCI (soit 1€ par habitant pour chacune), et 3,4 M€ pour la Banque des territoires.
La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura contribue ainsi à hauteur de 22 649 euros dans ce fonds en avances remboursables.
La contribution des EPCI à ce fonds est une contrepartie indissociable du fonds régional des territoires détaillé ci-dessous. Cette contribution des EPCI au fonds régional sera versée à la Région pour la constitution du fonds géré par la régie ARDEA et le réseau Initiative. Le fonds sera disponible pour l'ensemble des entreprises de la Région répondant aux critères d'éligibilité.

Le fonds régional des territoires

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura reçoit par délégation d'octroi de la Région l'affectation et la gestion de ce fonds dans le respect des deux règlements d'intervention définis, c'est-à-dire qu'elle octroie et verse les aides au nom de la Région.

Dans le cadre de cette délégation, la Région alimente ce fonds à hauteur de 5 € par habitant : 4 € en investissement, soit 90.596 €, et 1 euro en fonctionnement en complément, soit 22.649 €. Il est demandé à la Communauté de communes une contribution d'au moins d'un 1 euro par habitant en fonctionnement ou en investissement soit une participation de 22.649 €

Au total pour le territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, ce fonds sera doté de 135 894 euros.

Le fonds régional des territoires comprend deux volets, visant à subventionner des projets sur le territoire :

- ✓ le volet entreprises, à destination des PME, pour des projets d'investissement
- ✓ le volet collectivités, visant les communes, EPCI, associations, etc, pour des projets d'investissement ou de fonctionnement

Pour chacun de ces volets, un règlement d'intervention est mis en œuvre afin de définir les conditions d'éligibilité et les modalités d'octroi des subventions.

La convention du Pacte régional pour les territoires

Le partenariat EPCI / REGION est formalisé dans deux conventions, l'une portant sur la participation de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura au fonds en avances remboursables, l'autre portant sur la délégation d'octroi et d'autorisation pour le fonds régional des territoires.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le Pacte régional pour les territoires pour l'économie de proximité proposé par la Région,
- **VALIDE** l'adoption du Pacte régional pour les territoires pour l'économie de proximité par la Communauté de communes,
- **APPROUVE** les montants à inscrire aux deux fonds,
- **AUTORISE** le Président à signer les deux conventions ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.07

Objet : Vente de terrain à la société SASU BCLXIV

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011PATRDE07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

L'assureur MMA, actuellement installé Avenue de la République à Champagnole, souhaite poursuivre le développement de ses activités sur notre territoire. A cet effet, il a sollicité la cession d'un terrain afin de construire de nouveaux locaux.

Le terrain de l'ancienne maisonnette SNCF, situé Rue Bazinet à Champagnole, a été proposé. Cette parcelle, cadastrée section AE n°226, d'une surface de 426 m², serait cédée au prix de 85 € HT le m² soit pour un montant total de 36.210 € HT.

Le service du domaine, dans son rapport en date du 6 avril 2020, a estimé la valeur vénale à 13.000 €.

Par ailleurs, il conviendra de modifier le tracé d'une canalisation d'eau pluviale pour permettre la construction du bâtiment.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la cession de ce terrain au prix de 36.210 € HT à la SASU BCL XIV,
- **PASSE OUTRE** l'avis du domaine considérant que cet avis ne tient pas compte des coûts d'achat du terrain, de la démolition de la maisonnette et du déplacement de la canalisation d'eau pluviale,
- **APPROUVE** le déplacement de cette canalisation,
- **AUTORISE** le Président à signer l'Acte Notarié avec la SASU BCL XIV ou toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.08

Objet : Contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif Avenant n°5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011MADE08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

Lors de la séance du 18 décembre 2019, le Conseil communautaire a validé le lancement de la procédure de mise en concurrence pour le contrat de délégation de service public (DSP) assainissement.

Le terme du contrat actuel est fixé au 31 décembre 2020. Cependant, la crise sanitaire et plus particulièrement le confinement a engendré des retards dans la procédure. De ce fait, il est proposé de prolonger par avenant le contrat actuel de trois mois, jusqu'au 31 mars 2021, sans modifications du contrat, afin de pouvoir mener à terme la procédure de mise en concurrence et de passation du marché.

De plus, au vu du renouvellement du contrat DSP, il convient d'assujettir le budget annexe Assainissement Collectif à compter du 1er janvier 2021.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** un avenant n°5 au contrat de délégation, qui prolonge sa durée de 3 mois jusqu'au 31 mars 2021,
- **APPROUVE** l'assujettissement à la TVA à compter du 1er janvier 2021 du budget annexe assainissement collectif,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.09

Objet : Convention avec la fruitière du Plateau de Nozeroy pour la station de Bief du Fourg

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/220
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

Lors de la séance du 29 mai 2018, le Conseil communautaire a validé le projet de convention avec la Fruitière du Plateau de Nozeroy pour le transport des eaux usées de la Fruitière par le réseau public, et le traitement des eaux usées de la commune dans la STEP de la Fruitière.

Pour rappel, les répartitions financières pour l'investissement et le fonctionnement sont les suivantes :

Concernant les frais d'investissement, ils seront répartis comme suit :

- ✓ Pour la station d'épuration, en fonction des EH réservés
  - Collectivité : 10% (250 EH)
  - Fruitière : 90 % (2250 EH)

- ✓ Pour l'émissaire de rejet, en fonction des volumes de rejet estimés
  - Collectivité : 30% (34 m^3/j)
  - Fruitière : 70 % (81 m^3/j)

Concernant les frais de fonctionnement, ils seront répartis comme suit :

- ✓ Pour la station d'épuration, en fonction des EH réels actuels
  - Collectivité : 11% (183 EH)
  - Fruitière : 89 % (1450 EH)

- ✓ Pour le poste de refoulement, en fonction des volumes de transits réels actuels
  - Collectivité : 32.5% (25 m^3/j)
  - Fruitière : 67.5 % (52 m^3/j)

Suite à la modification du cahier des charges Comté, l'épandage des boues ne peut plus être effectué. Cela entraine des frais supplémentaires qu'il convient de répartir. La proposition de répartition est la suivante :

- ✓ Pour l'évacuation des boues :
- Collectivité : 20 % (3.3 tMs / an)
- Fruitière : 80 % (13.2 tMs / an)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** cette modification de convention.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.10

Objet : rétrocession d'un réseau d'eaux usées à la régie de Chalain Vouglans

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011PATRDE10-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER
Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

Les eaux usées de la commune de Saffloz transitent par le réseau assainissement de la régie de Chalain Vouglans par le biais d'une convention.
Les eaux usées des communes de Saffloz et de Marigny sont traitées par la STEP appartenant à la régie de Chalain Vouglans par le biais d'une convention également.

Aujourd'hui, le réseau de transit provenant du Domaine et transportant les eaux usées de Saffloz, Fontenu, le Domaine et la Pergola ainsi que le réseau provenant de Marigny sont connectés à la STEP par deux fonçages distincts sous la RD 27.

Dans le cadre du projet de préservation du lac de Chalain, et afin de mettre aux normes le système assainissement de la régie de Chalain Vouglans, une première tranche de travaux pour la reprise du réseau de transit entre le Domaine et la STEP est en cours. Une deuxième phase consistera à mettre aux normes la station, soit en la réhabilitant, soit en construisant une nouvelle STEP.

Suite à ces travaux, le réseau sous la RD appartenant à la Régie ne pourra plus être utilisé. Afin d'éviter de créer un nouveau réseau sous la RD et dans un souci de bonne gestion financière pour l'ensemble des acteurs, il est proposé que le réseau de transit soit connecté au réseau arrivant de Marigny.

Dans une logique de cohérence de maitrise d'ouvrage, il est également proposé de rétrocéder gracieusement le réseau sous la RD à la Régie afin que la maitrise d'ouvrage soit unique entre le Domaine et la STEP.

La commission réunie le 22 octobre a émis un avis favorable à ces propositions.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la rétrocession de ce réseau à la Régie de Chalain Vouglans à titre gracieux,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.11

Objet : Harmonisation de la facturation des ordures ménagères

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011DIVDE11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Guy SAILLARD

La Communauté de communes possède la compétence Ordures Ménagères et assimilés depuis le 1er janvier 2017. La loi autorise un délai de 5 ans à compter de cette date pour harmoniser le service et plus particulièrement la facturation de ce dernier.

En effet, à ce jour, deux modes de facturation existent sur le territoire : la taxe et la redevance. Il est donc nécessaire à partir du 1er janvier 2022 de disposer d'un seul dispositif.

La commission assainissement et ordures ménagère qui s'est réunie le 22 octobre 2020 propose d'étudier la mise en place d'une redevance incitative au volume du bac. Ainsi, un usager paiera le même montant pour une même prestation sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le lancement d'une étude pour la mise en place d'une redevance incitative,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.12

Objet : Budget Général
Décision modificative n°1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE12-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER
Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
				021		Virement de la section de fonctionnement	33 000,00
20	202	Documents d'urbanisme	5 000,00				
	2051	Logiciel dématérialisation M57 DSN	15 000,00	13	1318	Participation Ville dématérialisation M57 DSN	9 000,00
	2031	Avenant Bois déchiquetté	17 000,00				
204	2041412	Fonds concours école (Migno passerelle+GS Montrond)	5 000,00				
			42 000,00			TOTAL	42 000,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
				013	6419	Rmbt charges de personnel	13 800,00
022	022	Dépenses imprévues	-13 200,00				
				74	74124	Dotations Interco	6 000,00
023		Virement à la section d'investissement	33 000,00				
		TOTAL	19 800,00			TOTAL	19 800,00

Commentaires
Réajustement des crédits en investissement et en fonctionnement

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget GENERAL 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.12A

Objet : Budget annexe assainissement collectif Décision modificative n°1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE12A-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE
Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
23	2315	Travaux en cours	-30 000,00	021	021	Virement de la section de fonctionnement	-30 000,00
040	139111	Amortissement des subventions	8 200,00	040	281351	Amortissement des biens	8 200,00
			-21 800,00			TOTAL	-21 800,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	61523	Opération traitement boues Covid	94 468,00	74	748	Subv Agence Eau Covid	76 000,00
	61528	Entretien et réparation	3 072,00				
	617	Contrôle dispositif autosurveillance	2 460,00				
	6288	Particp frais STEP Chalain (Saffloz)	6 000,00				
68	6811	Amortissements	8 200,00	042	777	Amortissement subventions	8 200,00
023	023	Virement à la section d'investissement	-30 000,00				
		TOTAL	84 200,00			TOTAL	84 200,00

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement collectif 2020,

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.12B

Objet : Budget annexe SPANC
Décision modificative n°1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE12B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
21	2154	Materiel industriel	2,00	040	28051	Amortissement des biens	2,00
			2,00			**TOTAL**	**2,00**
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
65	6541	Pertes sur créances irrécouvrables	-2,00				
042	6811	Amortissement des biens	2,00				
		TOTAL	**0,00**			**TOTAL**	**0,00**

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe SPANC 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.12C

Objet : Budget annexe Abattoir
Décision modificative n°1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE12C-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
21	2154	Materiel industriel	2 710,00	040	28154	Amortissements des biens	2 710,00
			2 710,00			**TOTAL**	**2 710,00**
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	63512	Taxes foncières	-450,00				
66	666	Pertes de change	500,00				
042	6811	Dotations aux amortissements	2 710,00	75	757	Redevances versées par fermier	2 760,00
		TOTAL	**2 760,00**			**TOTAL**	**2 760,00**

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe Abattoir 2020,

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.12D

Objet : Budget annexe Chalet Haute-Joux
Décision modificative n°1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE12D-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
21	2188	Autres immos	65,00	040	28188	Amortissements des biens	65,00
			65,00			TOTAL	65,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	63512	Taxes foncières	-65,00				
042	6811	Amortissements	65,00				
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe Chalet Haute-Joux 2020.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.12E

Objet : Budget annexe ADS
Décision modificative n°1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE12E-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
			0,00			TOTAL	0,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	62871	Rmbt au budget général (elect, loye	2 000,00				
012	6215	Charges personnel	-2 000,00				
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe ADS 2020.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.13

Objet : Changement de norme comptable au 1er janvier 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE13-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

La Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura s'est portée candidate pour la mise en place à compter du 1er janvier 2021 du référentiel M 57.

A compter de cette date, tous les budgets de la collectivité qui aujourd'hui sont en M 14 passeront en M 57. Douze budgets sont concernés par ce changement.

Il s'agit du Budget Général et des budgets annexes Chalet Haute Joux, Centre autistes, ADS, ZA Equevillon, ZA La Planchette, ZA Sirod, ZA Montrond, Zone Commerciale, ZA Mignovillard, ZA Censeau, ZA Bouvet.

Les autres budgets ne sont pas concernés par ce changement car ils sont en M 4 ou M 42 ou M 49.

De plus la mise en place de cette nouvelle nomenclature conduira la Communauté de communes à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU). Le CFU est l'agglomération du compte de gestion et du compte administratif. Ainsi nous ne disposerons plus que d'un seul document qui retracera les écritures comptables.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOPTE** le référentiel M 57 à compter du 1er janvier 2021,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention pour la mise en place du Compte Financier Unique (CFU),

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.14

Objet : Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST relance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-2020FINDE14-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif du « plan de soutien aux forces vives jurassiennes » à l'initiative du Département.

Pour rappel, le dispositif DST – Relance est mis en place pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale. L'objectif est d'accompagner ces porteurs de projets qui feront appel aux entreprises locales pour leurs travaux.

Initialement prévu à hauteur de 40 000 € HT, le montant de travaux éligibles au dispositif s'élève maintenant à 70 000 € HT.

Plusieurs dossiers ont été votés par le Département qui a déterminé le montant de subvention attribuée pour chaque projet (tableau ci-dessous).

Maître d'ouvrage	Objet du projet	Montant total HT	Montant aide départementale attribuée	Montant aide sollicitée à la comcom	Taux d'aide	DETR sollicitée
Foncine-le-Haut	Réfection de la toiture de l'église	29 766,00 €	7 440,00 €	**7 440,00 €**	25%	Oui 25%
Sirod	Aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment communal	30 127,00 €	7 530,00 €	**7 530,00 €**	25%	Oui 25%
Saffloz	Divers travaux dans des bâtiments communaux (Mairie et annexes, logements communaux et Maison de la Bascule)	27 216,00 €	6 805,00 €	**6 805,00 €**	25%	Oui 25%

Vers en Montagne	Rénovation de l'éclairage public	14 667,00 €	3 665,00 €	**3665,00 €**	25%	Oui 30%
Marigny	Divers travaux dans les logements communaux et leurs espaces communs	24 760,00 €	6 190,00 €	**6 190,00 €**	25%	Oui 25%
Marigny	Extension du colombarium	10 077,00 €	2 520,00 €	**2 520,00 €**	25%	Oui 25%
Marigny	Rénovation du parvis de l'église, de son accès et des abords du monument aux morts	14 108,00 €	3 525,00 €	**3 525,00 €**	25%	Oui 25%
Esserval-Tartre	Réfection des quatre gouttières sur le clocher de l'église	6 915,00 €	2 305,00 €	**2 305,00 €**	33%	Non
Le Vaudioux	Renfort des berges du ruisseau de Pillemoine	1 920,00 €	480,00 €	**480,00 €**	25%	Oui 25%
Le Vaudioux	Sécurisation des abords de la salle des fêtes communale	3 423,00 €	855,00 €	**855,00 €**	25%	Oui 25%
Le Vaudioux	Réparation et confortement du vieux mur d'enceinte du cimetière communal	5 222,00 €	1 305,00 €	**1 305,00 €**	25%	Oui 25 %
Le Vaudioux	Sécurisation du sentier de la Planchette par la mise en place d'un éclairage public	2 851,00 €	715,00 €	**715,00 €**	25%	Oui 25 %
Le Vaudioux	Aménagement de la liaison à l'aire de jeux rue du Pont	2 921,00 €	730,00 €	**730,00 €**	25%	Oui 25 %
Supt	Modernisation du chauffage de l'église et travaux d'éclairage de la verrière sur la façade de la Mairie	6 720,00 €	2 240,00 €	**2 240,00 €**	33%	Non
Valempoulières	Viabilisation d'une parcelle de terrain à bâtir	6 493,00 €	2 165,00 €	**2 165,00 €**	33%	Non
Valempoulières	Remplacement du paratonnerre du clocher de l'église	7 197,00 €	2 400,00 €	**2 400,00 €**	33%	Non
Valempoulières	Rénovation de la statue de la Madone	1 400,00 €	465,00 €	**465,00 €**	33%	Non
	TOTAL	195 783,00 €	51 335,00 €	**51 335,00 €**		

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** l'attribution de subventions par la Communauté de communes pour ces projets pour un montant total de 51.335 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.15

Objet : Fonds de concours groupe scolaire de Foncine Le Haut

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-2020FINDE15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Gérard AUTHIER

Afin de mettre en sécurité le passage des enfants, il a été décidé de mettre en place un garde-corps et un portillon au groupe scolaire de Foncine le Haut.
L'entreprise Fillon Maillet est intervenue pour réaliser ces travaux pour un montant total de 13 004.54 € TTC.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts pour la compétence bâtiments scolaires et au vu de la facture, il convient de calculer le montant des fonds de concours dû par les communes de Foncine le Haut et de Foncine le Bas en fonction du nombre d'habitants pour chacune d'elle.

Dépenses TTC	
Travaux	13 004.54 €
TOTAL	**13 004.54 €**

Recettes	
FCTVA (16.404 %)	2 133.26 €
Communes	5 435.64 €
Cté de communes	5 435.64 €
TOTAL	**13 004.54 €**

Communes	Habitants	Montant participation
Foncine le Bas	199	839.17 €
Foncine le Haut	1090	4 596.47 €
	1289	**5 435.64 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :
- **APPROUVE** le plan de financement définitif concernant les travaux pour la mise en place d'un garde-corps et d'un portillon au groupe scolaire de Foncine le Haut
- **APPROUVE** la participation par fonds de concours des communes de Foncine le Bas et Foncine le Haut qui sera titrée en une seule fois sur l'exercice 2020.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.15A

Objet : Fonds de concours groupe scolaire du Rachet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-2020FINDE15A-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Gérard AUTHIER

Des problèmes d'étanchéité au niveau de la toiture terrasse du groupe scolaire risquait d'endommager le bâtiment. Afin de remédier à ces infiltrations il a été décidé de réaliser des travaux d'étanchéité de cette toiture terrasse.
L'entreprise Jura étanchéité est intervenue pour réaliser ces travaux pour un montant total de 16 800 € TTC.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts pour la compétence bâtiments scolaires et au vu de la facture, il convient de calculer le montant des fonds de concours dû par les communes du groupe scolaire du Rachet en fonction du nombre d'habitants pour chacune d'elle.

Dépenses TTC	
Travaux	16 800.00 €
TOTAL	**16 800.00 €**

Recettes	
FCTVA (16.404 %)	2 755.86 €
Communes	7 022.07 €
Cté de communes	7 022.07 €
TOTAL	**16 800.00 €**

Communes	Habitants	Montant participation
Chaux des Crotenay	418	3 993.50 €
Entre Deux Monts	151	1 442.63 €
Les Planches en Mgne	166	1 585.94 €
	735	**7 022.07 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le plan de financement définitif concernant les travaux pour l'étanchéité de la toiture terrasse du groupe scolaire du Rachet
- **APPROUVE** la participation par fonds de concours des communes de Chaux des Crotenay, Entre Deux Monts et Les Planches en Montagne qui sera titrée en une seule fois sur l'exercice 2020.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.15B

Objet : Fonds de concours groupe scolaire des 4 communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDE15B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Gérard AUTHIER

Dans le cadre du transfert de la compétence bâtiments scolaires, les dépenses d'investissement réalisées sur les bâtiments sont à la charge de la Communauté de Communes. Concernant l'école de Montrond, des travaux relatifs au remplacement d'un moteur et remplacement d'un tablier de volet roulant ont été réalisés en 2020. L'entreprise Monsieur Store a réalisé ces travaux pour un montant de 1 144.84 € HT soit 1 373.81 € TTC.

Conformément aux dispositions prévues dans les statuts, il est proposé d'approuver le financement suivant pour le versement du fonds de concours dû par la Communauté de Communes aux communes de Montrond et Valempoulières.

	Nombre d'habitants	Participation de la commune	Fonds de concours versés aux Communes (50 % de la participation de la CCNJ)	Participation totale de la CCNJ
Montrond	507	578.62 €	289.31 €	412.18 €
Valempoulières	215	245.74 €	122.87 €	
Molain	108	123.76 €	320.48 €	
Besain	172	196.72 €		
TOTAL	**1002**	**1 144.84 €**	**1 144.84 €**	

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le plan de financement concernant les travaux 2020 réalisés au groupe scolaire des 4 Communes à Montrond,
- **APPROUVE** la participation de la Communauté de Communes pour les communes de Montrond et Valempoulières,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.6.15C

Objet : Fonds de concours groupe scolaire de Sirod

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201112-202011FINDEC-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/11/2020
Affichage : 18/11/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 59
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 6 novembre 2020
Date d'affichage : 18 novembre 2020

Présents : M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Philippe CUEVAS, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER, M. Henri HUMBERT

Excusés : M. Pascal VOLPOET, M. Damien FILLOD, suppléant, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Christophe TONIUTTI, Mme Arielle BAILLY, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean HERODY, M. Jacques GAGNEUX, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, suppléant, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, suppléant, M. Philippe MENETRIER, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Daniel DAVID, suppléant.

Pouvoirs :
M. Jean-Marie VOISIN donne pouvoir à M. Rémi HUGON, Mme Marine LACROIX à M. Philipe CUEVAS, Mme Catherine DAVID ROUSSEAU à Mme Véronique DELACROIX, Mme Catherine ROUSSET à M Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET à Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN à M. Laurent OLIVIER

Secrétaire de Séance : Philippe WERMEILLE

Présents à titre consultatif : Olivier BAUNE, Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Gérard AUTHIER

Par délibération en date du 5 juillet 2018, le conseil communautaire approuvait le plan de financement provisoire pour la construction du groupe scolaire de Sirod. Dans sa séance du 19 décembre 2018 il approuvait les marchés de travaux. Dans sa séance du 5 mars 2019, le conseil communautaire, au vu des éléments nouveaux, actualisait le plan de financement.

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID 19, et afin de terminer le chantier de la construction de ce groupe scolaire, la Communauté de communes a approuvé les avenants proposés par la maitrise d'œuvre par arrêté en date du 16 juin 2020.

Suite aux différentes adaptations et à la réception du chantier, le coût définitif du groupe scolaire de Sirod s'élève à 855 237.38 € HT soit 1 026 284.85 € TTC.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts pour la compétence bâtiments scolaires et au vu du montant définitif des travaux, il convient de calculer le montant des fonds de concours dû par les communes concernées en fonction du nombre d'habitants pour chacune d'elle.

Dépenses TTC	
Travaux	1 026 284.85 €
TOTAL	**1 026 284.85 €**

Recettes	
DETR (35 % de 767 500 € HT)	268 625.00 €
FCTVA (16.404 %)	168 351.77 €
Communes	294 654.04 €
Cté de communes	294 654.04 €
TOTAL	**1 026 284.85 €**

Communes	Habitants	Montant participation	Acompte 2019	Solde définitif
BOURG DE SIROD	96	29 744.26 €	17 030.20 €	12 714.06 €
CONTE	56	17 350.82 €	10 804.10 €	6 546.72 €
CRANS	75	23 237.70 €	13 734.03 €	9 503.67 €
LENT	154	47 714.74 €	27 468.06 €	20 246.68 €
SIROD	570	176 606.52 €	101 082.45 €	75 524.07 €
	951	**294 654.04 €**	**170 118.84 €**	**124 535.20 €**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement définitif concernant les travaux pour la construction du groupe scolaire de Sirod,
- **APPROUVE** la participation des communes de Bourg de Sirod, Conte, Crans, Lent et Sirod tel que présenté ci-dessus étant précisé que le solde sera titré sur l'exercice 2020,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA

21 décembre 2020

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.01

Objet : Charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-20200701-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Le Ministre de l'Action et des comptes publics a engagé une démarche qui vise, d'une part à renforcer la présence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans les territoires en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers, et d'autre part à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales.

La charte, qui est la déclinaison de cette volonté au niveau départemental, décrit le nouveau réseau de proximité des finances publiques.

Pour notre territoire, les conséquences de cette réorganisation sont les suivantes :

- rattachement au service de gestion comptable de Poligny. Les fonctions comptables des trésoreries sont en effet regroupées dans 4 services de gestion comptable » (SGC) plus étoffés et qui continueront d'accueillir du public,
- projet de créer 2 Espaces France Service sur les communes de Champagnole et Nozeroy,
- création du Service Départemental des Impôts Fonciers à Champagnole (SDIF) avec 20 agents.

Lors de sa dernière séance du 12 novembre, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition des locaux nécessaires à l'accueil du SDIF pour un montant de 474.988,50 € et le dépôt d'une demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2021. Il convient également de solliciter le Département dans le cadre de la Dotation de Solidarité Territoriale.

M. Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura, est présent afin de présenter la Charte au Conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques,
- **SOLLICITE** l'aide du Département pour l'acquisition des locaux nécessaires à l'accueil du SDIF, dans le cadre de la Dotation de Solidarité Territoriale,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.02

Objet : Coopérative HLM La Maison pour Tous
Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020702-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Clément PERNOT

Les trois organismes HLM se sont regroupés pour créer un outil unique de logement social sur le territoire jurassien : la Coopérative HLM La Maison Pour Tous.

Au 1er janvier 2021, cette COOP'HLM, nouveau modèle d'entreprise démocratique, économique et social répondra aux enjeux et besoins des territoires sur le marché immobilier, assurera la continuité du service public et de mission d'intérêt général du logement social.

La Communauté de communes siégera au Conseil d'Administration.

Il est donc proposé de désigner M. David DUSSOUILLEZ en sa qualité de Vice-président chargé de l'interface entre les collectivités de notre territoire et le Département.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** M. David DUSSOUILLEZ en tant que représentant de la Communauté de communes au Conseil d'Administration de la Coopérative HLM La Maison pour Tous,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.03

Objet : Tour de France 2020
Répartition des coûts avec la Commune de Champagnole

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020703-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

L'arrivée de la 19ème étape du Tour de France le vendredi 18 septembre dernier a été un évènement majeur pour notre territoire. Évènement sportif, évènement médiatique, mais ce fut aussi un moment populaire et heureux, dans le respect des contraintes sanitaires. La ville de Champagnole et la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura ont démontré qu'elles avaient la capacité et la compétence pour accueillir une telle manifestation, avec toute la préparation, la logistique et les moyens que cela implique. La coordination entre nos deux collectivités, nos services, ainsi qu'avec A.S.O. a été exemplaire et d'une grande efficacité.

Les espaces d'accueil et d'animation ont permis de profiter des heures précédant la course, avec la promotion des produits régionaux, des structures pour les enfants, ou la possibilité de voir la course sur écran géant. Au niveau sportif, l'étape a été animée, avant d'être remportée en solitaire par le danois Andersen.

Sur le plan médiatique, la Grande Boucle, diffusée pour la première fois en septembre au lieu de juillet, a battu des records d'audience. 65 % des Français ont regardé au moins une fois le Tour à la télévision. L'audience moyenne de l'après-midi a été de 3,5 millions de téléspectateurs, soit 36 % de part d'audience. Les audiences digitales, sur les réseaux sociaux et les applications mobiles ont également battu des records. Être ville-étape, c'est l'assurance d'être cité dans près de 190 pays, que ce soit à la télévision, à la radio, dans la presse écrite ou numérique.

C'est donc une vitrine exceptionnelle et la garantie de renvoyer une image positive de notre territoire, en France et à l'international. Au-delà du jour J, nous attendons des retombées à plus long terme en matière de stimulation des économies locales, notamment touristiques, de gain de notoriété, d'attractivité de notre territoire.

Sur le plan financier, nous avons bien entendu engagé des dépenses, liées pour partie aux nécessités matérielles, logistiques, le long de l'itinéraire, sur la zone arrivée, et également pour l'aménagement du centre de presse. Nous avons ajouté des prestations en matière de communication et d'évènementiel.

Nous bénéficions d'une subvention de 40.000 € du Département du Jura, versée directement à part égale à nos deux collectivités, soit 20.000 € pour chacune. Il est par ailleurs attendu une subvention de 50.000 € de la Région Bourgogne Franche-Comté, la Commission Permanente de la Région ayant délibéré en date du 10 juillet dernier afin de verser cette somme à la seule Communauté de communes. La moitié de la somme, soit 25.000 € sera reversée par la Communauté de communes à la ville.

Au niveau des dépenses, les charges engagées par les deux collectivités sont de 199.407,77 € par la ville et de 113.379,98 € par la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (voir tableau joint).
Après déduction de la participation versée à ASO, qui est identique pour les deux structures (72.000 € chacune), la dépense globale est de 168.787,75 €, soit 84.393,88 € chacun. Considérant les montants engagés par chacune des collectivités, la Communauté de communes doit reverser à la ville la somme de 43.013,90 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la répartition des coûts telle que présentée ci-dessus,
- **AUTORISE** le reversement de 25.000 € et de 43.013,90 € à la Ville de Champagnole, afin d'équilibrer les dépenses des deux collectivités,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.04

Objet : Location de bureaux pour l'accueil de médecins généralistes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020704-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Clément PERNOT

Par délibération en date du 20 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé l'Avant-projet détaillé da la future Maison de santé. La demande de permis de construire a été déposée le 3 décembre dernier et les travaux seront engagés en 2021.

Deux jeunes médecins généralistes ont d'ores et déjà manifesté leur intention de rejoindre la Maison de santé et souhaitent débuter leur activité dès Janvier 2021. Les Docteurs Sarah CONSTANT et Quentin GAUTHEY ont en effet sollicité la Communauté de communes pour la recherche d'une solution transitoire, dans l'attente de la mise en service de la Maison de santé.

Les locaux à louer Rue Bazinet dans le bâtiment CSTI correspondent pleinement à l'attente des deux médecins.

Il est donc proposé que la Communauté de communes loue ces locaux afin de les mettre à disposition des médecins dans les mêmes conditions que celles prévues dans la future Maison de santé, à savoir un loyer mensuel de 500 € hors charges par cabinet médical.

Le projet de bail avec la SCI Fromond Immo fixe le montant du loyer mensuel à 1.500 € HT, à compter du 1er janvier 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la location des locaux par la Communauté de communes à la SCI Fromond Immo pour l'accueil de deux médecins, pour un loyer mensuel de 1 500 € HT,
- **APPROUVE** la sous location des locaux par la SCI Fromond Immo aux Docteurs Sarah CONSTANT et Quentin GAUTHEY, pour un loyer mensuel de 500 € HT chacun.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.05

Objet : Fonds Régional des Territoires Avenant à la convention avec la Région

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020705-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Rémi HUGON

Lors de la séance du 12 novembre dernier, le Conseil communautaire a adopté le Pacte régional pour les territoires pour l'économie de proximité. Pour rappel, ce Pacte se compose de deux fonds, complémentaires et indissociables :

- le fonds en avances remboursables
- le fonds régional des territoires

Le fonds régional des territoires est géré par la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura qui octroie et verse les aides au nom de la Région.

Ce fonds comprend deux volets, visant à subventionner des projets sur le territoire :

- ✓ le volet entreprises, à destination des PME (de moins de 10 salariés), pour des projets d'investissement
- ✓ le volet collectivités, visant les communes, EPCI, associations, etc, pour des projets d'investissement ou de fonctionnement

Jusqu'alors, les aides apportées dans le volet « entreprises » ne pouvaient concerner que les dépenses d'investissement. Or, au vu de la situation actuelle et des difficultés rencontrées par les entreprises, il a été décidé d'ouvrir les aides en fonctionnement pour ce volet, notamment pour les aides en trésorerie. Aussi, dans le cadre de l'avenant à la convention visant à rendre éligibles les dépenses en fonctionnement, et notamment les aides à la trésorerie pour les entreprises, il est proposé d'apporter un abondement complémentaire par des crédits en fonctionnement.

Le fonds est initialement doté de 135 894 € au total pour le territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (dont 22 649 € de l'intercommunalité).

La nouvelle contribution de l'intercommunalité s'élèverait à 1 € par habitant pour un complément de la Région de 2 € par habitant soit :

- 22 649 € pour la participation de la Communauté de communes
- 45 298 € pour la nouvelle contribution de la Région

L'abondement complémentaire pour les aides en fonctionnement dans le cadre du FRT s'élève dont à 67 947€ au total.

Le fonds régional des territoires, après avenant à la convention, s'élève donc à 203 841 € au total, dont 45 298€ de contribution de la Communauté de communes.

Il convient ainsi de valider l'adoption de l'avenant au fonds régional des territoires, d'approuver les montants pour l'abondement complémentaire de ce fonds et d'autoriser le Président à signer l'avenant ainsi que tout document afférent à ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** l'adoption de l'avenant au fonds régional des territoires,
- **APPROUVE** les montants pour l'abondement complémentaire de ce fonds,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.06

Objet : Ouverture des commerces le dimanche à Champagnole
Avis du Conseil

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020706-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Rémi HUGON

La Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, a largement modifié, en l'assouplissant, le régime des exceptions au repos dominical des salariés.

Comme le prévoit l'article L.3132-3 du code du travail : « Dans l'intérêt des salariés, le repos hebdomadaire est donné le dimanche ». Avant la loi de 2015, le maire pouvait, toutefois, décider dans les établissements de commerce de détail non alimentaires où le repos hebdomadaire est normalement donné le dimanche, la suppression de ce repos jusqu'à 5 dimanches par an.

Depuis 2016, cette loi a porté de 5 à 12 au maximum le nombre des « dimanches du maire ». La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Elle peut être modifiée dans les mêmes formes en cours d'année, au moins deux mois avant le premier dimanche concerné par cette modification.

L'arrêté du maire qui fixe le nombre de dimanches doit être pris après avis simple émis par le conseil municipal, et, lorsque le nombre de dimanches excède le nombre de 5, après consultation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, dont la commune est membre (à savoir la communauté de communes), qui doit rendre un avis conforme.

La dérogation ayant un caractère collectif, elle bénéficie à l'ensemble des commerçants de détail pratiquant la même activité dans la commune et non à chaque magasin pris individuellement. En accord avec l'union commerciale de Champagnole et les autres commerces, la ville de Champagnole propose les dates d'ouverture dominicale suivantes pour l'année 2021 :

Catégorie des commerces de détail : 10 janvier, 7 et 14 février, 30 mai, 20 et 27 juin, 28 novembre, 5 décembre, 12 et 19 décembre 2021.

Catégorie des commerces de détail Bazar : 4 avril, 11 avril, 18 avril, 7 novembre, 14 novembre, 21 novembre, 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 et 26 décembre 2021.

Catégorie des commerces de détail Beauté Parfumerie : 14 février, 28 mars, 30 mai, 20 juin, 27 juin, 31 octobre, 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 et 26 décembre 2021.

Catégorie des autres commerces de détail non spécialisé : 3 octobre, 10 octobre, 17 octobre, 24 octobre, 31 octobre, 7 novembre, 14 novembre, 21 novembre, 28 novembre, 5 décembre, 12 et 19 décembre 2021.

Catégorie des supermarchés et commerces d'alimentation générale : 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 et 26 décembre 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable à l'ouverture des commerces le dimanche à Champagnole, suivant les dates fixées ci-dessus.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.07

Objet : Fonds Régional des Territoires
Attribution de subventions

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020707-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Rémi HUGON

Afin de soutenir l'économie de proximité, le Fonds régional des territoires (FRT) a été adopté par la Communauté de communes lors du conseil communautaire du 12 novembre dernier.
Pour rappel, la gestion de ce fonds régional est déléguée à la Communauté de communes pour soutenir les acteurs du territoire.

Dans le cadre de ce dispositif, l'Union commerciale et artisanale de Champagnole a présenté une demande de subvention pour la mise en place du dispositif « Chèques solidaires » sur le territoire de la Communauté de communes.

Cette opération vise à soutenir l'économie de proximité et plus particulièrement les commerces du territoire fermés pendant le confinement tout en favorisant le pouvoir d'achat des consommateurs.

Le principe est le suivant :
Les clients achètent un chèque solidaire qu'ils pourront ensuite dépenser dans les commerces de la Communauté de communes entièrement fermés administrativement pendant le second confinement.

- Pour 40 € dépensés, le client reçoit un chèque solidaire d'une valeur de 50 €.
- Pour 20 € dépensés, le client reçoit un chèque solidaire d'une valeur de 25 €.

L'abondement de l'Union commerciale et artisanale permettra de compléter les 5 ou 10 € offerts sur le montant des chèques solidaires.

Un total de 7 500 chèques sera proposé à la vente dans le cadre de cette opération.

Les dépenses sont les suivantes :

Dépenses	Montant
Abondement chèques solidaires 25 €	20 000 €*
Abondement chèques solidaires 50 €	35 000 €**
Impression chèques solidaires	1 560 €
TOTAL	**56 560 €**

**Abondement de 5 € pour 4 000 chèques solidaires = 20 000 €*
***Abondement de 10 € pour 3 500 chèques solidaires = 35 000 €*

L'Union commerciale et artisanale de Champagnole sollicite donc une subvention d'un montant de 56 560 € dans le cadre du FRT pour la mise en place de l'opération « Chèques solidaires » sur le territoire intercommunal.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accorder une subvention de 56 560 € à l'Union commerciale et artisanale de Champagnole dans le cadre du Fonds régional des territoires pour l'économie de proximité, aide allouée sur la base du règlement communautaire « de minimis » n° 1407/2013 du 18 décembre 2013, publié au JOUE L352 du 24 décembre 2013,

- **AUTORISE** le Président à signer la notification d'attribution de subvention correspondante,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.08

Objet : Avenant au bail avec l'ALCG

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020708-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Rémi HUGON

Par délibération en date du 23 novembre 2016, le Conseil communautaire avait approuvé le bail administratif avec l'Association de Lutte Contre le Gaspillage (ALCG), pour la mise à disposition de l'ancien Centre d'Exploitation des Routes Départementales, situé Rue Gédéon David à Champagnole.

Le bail administratif prévoyait notamment une évolution des loyers mensuels sur 3 ans :

- 600 € HT la 1ère année,
- 750 € HT la suivante,
- 900 € HT pour la 3ème année.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de prolonger par avenant la durée du bail administratif jusqu'au 31 décembre 2022,
- **DECIDE** de maintenir le loyer mensuel de 900 € HT sur cette durée,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.09

Objet : Tarifs des redevances assainissement collectif et assainissement non collectif

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020709-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Guy SAILLARD

Assainissement non collectif

La méthode de tarification de l'assainissement non collectif diffère entre les deux anciennes collectivités qui forment la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura : redevance annuelle ou facturation à la prestation. Les tarifs proposés pour 2021 sont donc les suivants :

Ex CC Champagnole Porte du Haut Jura :
Les tarifs proposés à partir du 1er janvier 2021 pour les usagers de l'assainissement autonome sur ce périmètre sont :
- part fixe assainissement autonome : 15 €/an
La part variable appliquée aux installations autonomes non-conformes disposant d'un rejet dans le réseau eaux pluviales (0,45 €/m3) est supprimée.

Ex CC du Plateau de Nozeroy :
Les tarifs fixés pour 2020 pour les usagers de l'assainissement autonome sont :

	Tarifs
Diagnostic de l'existant	90 €
Diagnostic immobilier	120 €
Contrôle de bon fonctionnement	90 €
Contrôle conception	90 €
Contrôle de réalisation	70 €

Il est proposé de maintenir ces tarifs sur ce périmètre à partir du 1er janvier 2021.

Autorisé pour une période limitée dans le temps après la fusion, ces tarifs différents doivent être harmonisés. Ce travail n'a pas pu être conduit sur l'année 2020 et l'étude présentée lors de la dernière Commission assainissement devra être finalisée pour une application de tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2022.

Par ailleurs, les tarifs pour 2020 pour la prestation de vidange sur l'ensemble du territoire sont :

Capacité de la fosse en litres	Redevance pour entretien préventif **planifié**	Redevance pour entretien **d'urgence**
1 000	156 €	230 €
1 500	156 €	230 €
2 000	156 €	266 €
2 500	156 €	266 €
3 000	156 €	298 €
4 000	156 €	348 €
5 000	156 €	400 €
6 000 et +	coût réel	
	Pour les interventions ponctuelles, facturation au coût réel	

Ces tarifs sont maintenus à partir du 1er janvier 2021, l'échelonnement du paiement est supprimé, la prestation étant facturée après réalisation.

Assainissement collectif

Les tarifs 2020 pour le service d'assainissement collectif sont les suivants depuis le 1er janvier 2019 :

Réseau + stations
Part fixe : 30 € HT
Part Variable : 0,70 € HT le m^3
Réseau + décanteur + Mont sur Monnet + Fraroz
Part Variable : 0,2580 € HT le m^3 (inchangée depuis 2014)

Il est proposé au Conseil de maintenir ces différents tarifs à compter du 1er janvier 2021, étant précisé que ces tarifs devront évoluer en 2022 au regard du programme pluriannuel approuvé par le Conseil communautaire lors de sa séance du 24 septembre 2020.

En outre, par délibération du 10 juillet 2012, le Conseil a institué la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC), créée par la loi du 14 mars 2012 en remplacement de la PRE.

Son tarif pour l'année 2020 s'élève à 900 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'appliquer un seul tarif sur le périmètre ex-CC Champagnole Porte du Haut Jura à partir du 1er janvier 2021,
- **DECIDE** de maintenir les tarifs pour les prestations de vidange sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura et de supprimer l'échelonnement du paiement,
- **DECIDE** de fixer le montant de la PAC à 950 € à compter du 1er janvier 2021,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.10A

Objet : Décisions Modificatives n°2
Budget Général

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020710A-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.
Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Délibération 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
				021		Virement de la section de fonctionnement	-23 000,00
041	2132	Opération d'ordre achat Cinéma	180 000,00	041	1384	Opération d'ordre achat Cinéma	180 000,00
	2132	Opération d'ordre achat Terrain Centre aquatique	20 000,00		1384	Opération d'ordre achat Terrain Centre aquatique	20 000,00
204	204121	Fonds Régional (subv avance remboursable)	22 649,00	10	10226	Taxe aménagement	22 649,00
204	20421	Fonds régional des territoires	90 596,00	13	1312	Fonds régional des territoires (EC20-00119)	90 596,00
041	204421	Opération ordre cession operculeuse sortie actif HT	35 000,00	041	2158	Opération ordre cession operculeuse sortie actif HT	35 000,00
040	139141	Amortissements des subventions	2 000,00	040	28031	Amortissement des biens	25 000,00
			350 245,00			TOTAL	350 245,00

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
65	6574	FRT (chq solidaire) versé aux porteurs de projet	22 649,00	74	7472	Fonds régional des territoires (EC20-00118)	22 649,00
65	6574	Fonds régional des territoires (chq solidaires)	22 649,00	73	73111	Impôts et taxes	22 649,00
65	6574	Fonds régional des territoires (avenant) (chq solidaire)	45 298,00	74	7472	Fonds régional des territoires (avenant)	45 298,00
65	6574	Fonds régional des territoires (avenant) (chq solidaires)	22 649,00	73	73111	Impôts et taxes	22 649,00
67	673	Annulation titres sur exercices antérieurs	1 750,00	73	73111	Impôts et taxes	1 750,00
67	6718	Reversement 1/5eme TVA cession operculeuse (atelier dcp)	1 400,00	77	7788	Cession operculeuse	1,00
				73	73111	Impôts et taxes	1 399,00
042	6811	Amortissement des biens	25 000,00	042	777	Amortissement des subventions	2 000,00
011	62875	Reversement participation à la Ville pour Tour de France	43 014,00	73	73111	Impôts et taxes	43 014,00
023		Virement à la section d'investissement	-23 000,00				
		TOTAL	161 409,00			TOTAL	161 409,00

Commentaires
Réajustement des crédits en investissement et en fonctionnement

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget GENERAL 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.10B

Objet : Décisions Modificatives n°2
Budget annexe ADS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020710B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.
Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Délibération 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
			0,00			TOTAL	0,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
011	62871	Rmbt au budget général (charges 2019-2020)	2 000,00				
012	6215	Charges personnel	-2 000,00				
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00

Commentaires
Réajustements des crédits

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe ADS 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.10C

Objet : Décisions Modificatives n°2
Budget annexe Chalet Haute Joux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020710C-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.
Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Délibération 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
				040	28132	Amortissements des biens	100,00
				021	021	Virement de la section de fonctionnement	-100,00
			0,00			TOTAL	0,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
67	6718	Reversement de TVA suite à cession	95 026,00	77	7788	TVA s/immo suite vente	95 026,00
042	6811	Amortissements des biens	100,00				
023	023	Virement à la section d'investissement	-100,00				
		TOTAL	95 026,00			TOTAL	95 026,00

Commentaires
Réajustements des crédits

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe Chalet de la Haute Joux 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.10D

Objet : Décisions Modificatives n°2
Budget annexe assainissement collectif

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020710D-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.
Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Délibération 2019

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
				021	021	Virement de la section de fonctionnement	-5 000,00
				040	281532	Amortissement des biens	5 000,00
			0,00			TOTAL	0,00

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
68	6811	Amortissements	5 000,00				
023	023	Virement à la section d'investissement	-5 000,00				
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00

Commentaires
Réajustement des crédits pour les amortissements

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe assainissement collectif 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.10E

Objet : Décisions Modificatives n°1
Budget annexe ordures ménagères

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020710E-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.
Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Délibération 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
			0,00			TOTAL	0,00
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**			
chapitre	article	libellé	Montant	chapitre	article	libellé	Montant
012	6215	Frais de personnel	1 500,00				
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	-1 500,00				
		TOTAL	0,00			TOTAL	0,00

Commentaires
Réajustements des crédits

Après avoir entendu les explications de M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe ordures ménagères 2020,

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.11

Objet : Attribution de compensation 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020711-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Dans sa séance du 15 septembre 2020, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), avait approuvé l'évaluation des charges et des produits transférés suite à l'intégration des communes de Le Frasnois, Marigny et Saffloz au 1er juillet 2019 et pour les communes des SIVOS de l'Angillon, de la Combe d'Ain et des 4 Communes pour lesquelles les emprunts pour les écoles sont terminés.

Dans son rapport et ses annexes, la CLECT détaille les différents éléments permettant de calculer les nouveaux montants de l'Attribution de Compensation (AC) à compter de 2020 pour les communes concernées :

- Les régularisations portant sur les années 2018 et 2019 sont prises en compte dans le montant de l'AC 2020
- Le montant de l'AC 2021 est également recalculé
- Le mode de calcul de l'AC reste inchangé
- Le rythme des versements ou encaissements de l'AC reste également inchangé à savoir :

    - pour les versements de moins de 1 000 € : annuellement en mars,
    - pour les versements supérieurs à 1 000 € : mensuellement,
    - pour les encaissements inférieurs à 1 000 € : annuellement en mars,
    - pour les encaissements supérieurs à 1 000 € : semestriellement en mars et septembre.

La saisine des Conseils municipaux a été faite par mail en date du 25 septembre 2020. Au regard des délibérations en notre possession, 56 Conseils Municipaux se sont prononcés favorablement sur ce rapport et aucun ne s'est opposé. La majorité qualifiée des conseils municipaux, fixées au 1er alinéa du II de l'article L5211-5 du CGCT, est donc atteinte et le rapport CLECT approuvé.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les montants de l'Attribution de Compensation à compter de 2020 ainsi que les modalités d'application telles que définies ci-dessus,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.12

Objet : Durée d'amortissement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020712-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : Philippe WERMEILLE

Par délibération en date du 12 Novembre 2020, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a adopté la mise en place de la norme comptable M57 à compter du 1er janvier 2021. Ce changement de nomenclature budgétaire et comptable implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Il convient donc de fixer la durée d'amortissement des nouvelles acquisitions à compter de cette date. Les durées sont fixées librement par l'assemblée délibérante pour chaque catégorie de biens à l'exception :

- Des frais relatifs aux documents d'urbanisme qui sont amortis sur une durée maximum de 10 ans
- Des frais d'études non suivies de réalisations qui sont obligatoirement amortis sur une durée maximale de 5 ans
- Des frais de recherche et de développement amortis sur une durée maximum de 5 ans en cas de réussite du projet et immédiatement, pour leur totalité en cas d'échec
- Des frais d'insertion amortis sur une durée maximum de 5 ans en cas d'échec du projet d'investissement
- Des subventions d'équipement versées qui sont amorties sur une durée maximum de :

  - 5 ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études
  - 30 ans lorsqu'elle finance des biens immobiliers ou des installations
  - 40 ans lorsqu'elle finance des projets d'infrastructures d'intérêt national (ex : ligne TGV, logement social, réseaux très haut débit…)

Pour les autres catégories de dépenses, les durées d'amortissement correspondent à la durée probable d'utilisation.

Les durées d'amortissement proposées dans le tableau ci-joint sont valables pour tous les budgets relevant de la norme M57.

De plus, la nomenclature M57 pose le principe du proratas temporis. Ce qui implique un changement de méthode comptable. En effet sous la nomenclature M14, les dotations aux amortissements étaient calculées en année pleine avec un début des amortissements au 1er janvier de l'année N+1 suivant la mise en service du bien.

Avec le prorata temporis, le point de départ de l'amortissement est fixé à la date de mise en service de l'immobilisation. Par mesure de simplification, il est proposé de retenir la date du dernier mandat d'acquisition de l'immobilisation comme date de mise en service, sauf cas particulier. Ainsi la date de début d'amortissement d'un bien acquis par deux mandats successifs sera celle du dernier mandat. Ce changement de méthode comptable s'applique uniquement sur les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2021. Les amortissements commencés avant cette date suivant la nomenclature M14, se poursuivent jusqu'à amortissement complet selon les modalités définies à l'origine.

Concernant les biens de faible valeur dont le montant unitaire pourrait être fixé à 500 € il convient d'aménager la règle du prorata temporis. Il est proposé que les biens de faible valeur soient amortis en une annuité unique

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOPTE** le mode de gestion des immobilisations et la durée des amortissements (voir tableau en pièce jointe) à compter du 1er janvier 2021 pour les budgets relevant de la norme M57, tel que présenté ci-dessus,

- **DECIDE** d'appliquer le prorata temporis par défaut,

- **DECIDE** de fixer le montant unitaire des biens de faible valeur à 500 € et d'adopter leur mode d'amortissement,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.13

Objet : Modalités de versement de la taxe de séjour

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020713-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Monique VILLEMAGNE

Les dispositions du CGCT prévoient que l'institution de la taxe, la précision des régimes d'imposition, la période de perception et les tarifs doivent être précisés dans une délibération adoptée avant le 1er octobre pour une application à compter du 1er janvier suivant.

Par délibération du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a confirmé le reversement de la taxe de séjour au quadrimestre (qui avait été mis en place lors de l'informatisation de la gestion de la taxe de séjour au 1er janvier 2020), soit :

- du 1er janvier au 30 avril : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 mai
- du 1er mai au 31 août : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 septembre
- du 1er septembre au 31 décembre : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 janvier N+1

Il s'avère que ce nouveau fonctionnement par quadrimestre n'est pas satisfaisant pour les logeurs déjà un peu déroutés par la mise en place de la nouvelle plateforme de télédéclaration, et pour la collectivité, cela entraîne une surcharge de travail.

Les dates de reversement de la taxe collectée par les logeurs peuvent être modifiées dans une délibération adoptée à tout moment de l'année.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de modifier ces dates de reversement à compter du 1er janvier 2021 et de revenir à un fonctionnement plus simple pour les hébergeurs comme pour la collectivité avec une collecte par semestre soit :

- du 1er janvier au 30 juin : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 juillet
- du 1er juillet au 31 décembre : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 janvier N+1

Ces deux échéances sont imposées mais l'hébergeur qui le souhaite peut déclarer et verser sa taxe de séjour par mois ou à n'importe quelle date à sa convenance, dans le respect des échéances.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de modifier les dates de reversement de la taxe de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2021, tel que précisé ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.14

Objet : Convention avec l'association touristique
Financement 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020714-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,
Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ
Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE
Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Monique VILLEMAGNE

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la compétence tourisme mise en place au 1er janvier 2018, une convention avec l'Association Touristique Champagnole Nozeroy Jura (ex association JMR) a été mise en place pour exercer des missions touristiques spécifiques pour le compte de la collectivité.

Pour l'année 2020, il était convenu le versement d'un montant total de 26.730 € :

- une participation financière à hauteur de 16 880 € pour la prise en charge à 50% du poste de « conseillère en séjour » au niveau du bureau de Nozeroy,
- une participation financière à hauteur de 6.850 € pour la prise en charge à 50% du poste « apprentie tourisme », qui peut assurer en période touristique et selon les besoins, la mission d'accueil en séjour sur les différents bureaux,
- une prestation de 3.000 € pour la mission liée à Scènes du Jura.

La situation sanitaire liée à la COVID 19 a conduit l'association touristique à solliciter une indemnisation au titre du chômage partiel pour les postes « apprentie tourisme et conseillère en séjour » sur la période du 16 mars au 31 mai. Le montant d'indemnisation perçue par l'association, concernant la part de la participation financière de la collectivité, est de 2.094,18 €. Celle-ci sera déduite du montant total du versement.

La subvention de la Communauté de communes à l'association s'élèvera donc à 24 635.82 € pour l'année 2020.

Tous les autres points mentionnés dans la convention initiale 2018 restent inchangés.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de déduire l'indemnisation au titre du chômage partiel pour les postes « apprentie tourisme et conseillère en séjour » du montant de la subvention 2020, tel que précisé ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.15

Objet : DST RELANCE
Fonds de concours aux communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020715-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

* * * * * * * * * * * * *

Rapporteur : David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif du « plan de soutien aux forces vives jurassiennes » à l'initiative du Département.

Pour rappel, le dispositif DST – Relance est mis en place pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale. L'objectif est d'accompagner ces porteurs de projets qui feront appel aux entreprises locales pour leurs travaux.

Plusieurs dossiers ont été votés par le Département qui a déterminé le montant de subvention attribué pour chaque projet. Il convient donc de valider les subventions attribuées par la Communauté de communes pour ces projets (186 565 € au total).

Maître d'ouvrage	Objet du projet	Montant total HT	Montant aide départementale attribuée	Montant aide sollicitée à la CC	DETR sollicitée	Taux d'aide à voter
La Latette	Aménagement de la salle communale	2 720,00 €	680,00 €	**680,00 €**	25%	25%
La Latette	Rénovation des fenêtres du logement communal (rez-de-chaussée de l'ancienne école)	6 840,00 €	1 710,00 €	**1 710,00 €**	25%	25%
Arsure-Arsurette	Extension et renforcement du réseau d'eau potable pour l'alimentation d'une exploitation agricole	16 515,00 €	4 130,00 €	**4 130,00 €**	25%	25%

Foncine-le-Haut	Réfection de la toiture de la Mairie	4 881,00 €	1 220,00 €	**1 220,00 €**	25%	25%
Crans	Rénovation des logements locatifs du bâtiment du chalet	55 205,00 €	12 545,00 €	**12 545,00 €**	25%	25%
Longcochon	Réfection de la Fontaine du Chien	4 070,00 €	925,00 €	**925,00 €**	25%	25%
Equevillon	Aménagement du parking de l'espace culturel et convivial et création de terrains de pétanque	55 469,00 €	13 865,00 €	**13 865,00 €**	25%	25%
Equevillon	Relèvement de la conduite d'eau des fontaines du village	6 829,00 €	1 705,00 €	**1 705,00 €**	25%	25%
Equevillon	Réhabilitation des installations et du réseau des eaux usées de la Mairie	6 614,00 €	1 655,00 €	**1 655,00 €**	25%	25%
Equevillon	Réhabilitation de l'éclairage public	16 328,00 €	4 080,00 €	**4 080,00 €**	25%	25%
Equevillon	Réhabilitation de l'horloge communale	3 962,00 €	1 320,00 €	**1 320,00 €**	non	33%
Le Moutoux	Rénovation de la façade de la Mairie	18 231,00 €	4 560,00 €	**4 560,00 €**	25%	25%
Le Moutoux	Remplacement de deux mâts de pavoisement sur le site du "Four des Canadiens"	1 220,00 €	405,00 €	**405,00 €**	non	33%
Bief des Maisons	Rénovation du toit de l'église et du bâtiment communal abritant la Mairie et deux logements locatifs	32 361,00 €	8 090,00 €	**8 090,00 €**	25%	25%
Le Moutoux	Réfection de la Croix de mission	3 663,00 €	915,00 €	**915,00 €**	25%	25%
Le Moutoux	Réfection de la fontaine	14 652,00 €	3 665,00 €	**3 665,00 €**	25%	25%
Saffloz	Divers travaux de restauration et d'aménagement du petit patrimoine communal : Monument aux Morts, Maison de la Bascule et ancien presbytère	24 003,00 €	8 000,00 €	**8 000,00 €**	non	33%
Supt	Aménagement d'une aire de loisirs (aire de jeux pour enfants, terrain de pétanque et parking)	68 534,00 €	17 135,00 €	**17 135,00 €**	25%	25%
Sirod	Extension du réseau d'eau potable rue de la Cure	7 628,00 €	1 905,00 €	**1 905,00 €**	25%	25%
Ardon	Travaux d'amélioration du captage de la source	16 510,00 €	5 505,00 €	**5 505,00 €**	non	33%
Ardon	Changement du système de chauffage de la salle polyvalente	14 990,00 €	3 750,00 €	**3 750,00 €**	25%	25%
Cerniébaud	Réhabilitation du bâtiment communal du Saint-Sorlin	68 931,00 €	17 235,00 €	**17 235,00 €**	25%	25%
Esserval-Tartre	Aménagement des abords du bâtiment communal de la Mairie	14 342,00 €	4 780,00 €	**4 780,00 €**	non	33%
Cuvier	Rénovation du mur du cimetière et remplacement des vitrages extérieurs de l'église	4 953,00 €	1 240,00 €	**1 240,00 €**	25%	25%
Cuvier	Raccordement en eau potable du lotissement la Ronde	4 200,00 €	1 050,00 €	**1 050,00 €**	25%	25%
Cuvier	Rénovation de la petite salle du 3ème âge	15 730,00 €	3 935,00 €	**3 935,00 €**	25%	25%
Les Planches en Montagne	Travaux dans divers bâtiments communaux	32 814,00 €	10 940,00 €	**10 940,00 €**	non	33%

Sirod	Rénovation d'un logement communal	12 890,00 €	4 295,00 €	**4 295,00 €**	non	33%
Chapois	Construction d'un mur de soutènement en pierre	12 711,00 €	4 235,00 €	**4 235,00 €**	non	33%
Chapois	Réfection de deux corniches de l'église	1 721,00 €	575,00 €	**575,00 €**	non	33%
Montigny-sur-l'Ain	Rénovation des menuiseries du bâtiment de la Mairie, du local pompage et du château d'eau et de l'abri-bus	32 840,00 €	10 945,00 €	**10 945,00 €**	non	33%
Sapois	Réhabilitation de l'entrée du village côté Sirod et aménagement des abords de l'arrêt de bus route de Champagnole	57 126,00 €	14 280,00 €	**14 280,00 €**	25%	25%
Le Frasnois	Rénovation de la salle des fêtes	41 710,00 €	10 430,00 €	**10 430,00 €**	25%	25%
Le Frasnois	Transformation de l'ancienne salle de catéchisme pour accueillir le bureau du syndicat des eaux d'Ilay	4 726,00 €	1 180,00 €	**1 180,00 €**	25%	25%
Le Frasnois	Valorisation de l'église et rénovation de la sacristie	12 636,00 €	3 160,00 €	**3 160,00 €**	25%	25%
Le Frasnois	Rénovation de l'appartement communal 4C	2 076,00 €	520,00 €	**520,00 €**	25%	25%
	TOTAL	700 631,00 €	186 565,00 €	**186 565,00 €**		

Au total, 53 dossiers ont bénéficié de l'aide de la Communauté de communes dans le cadre de la DST Relance, pour un montant global de 237 900 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** l'attribution de subventions par la Communauté de communes pour les projets énumérés ci-dessus pour un montant total de 186 565 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.16

Objet : FAM La Ferme du Sillon
Transfert de la convention d'occupation des locaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020716-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Catherine ROUSSET

Par acte notarié signé le 18 décembre 2007, une convention d'occupation a été établie entre la Communauté de communes et l'Association Le Sillon Comtois, pour une durée de 30 ans à compter du 1er janvier 2007.

Par délibération en date du 29 mai 2018, le Conseil communautaire avait approuvé le transfert de cette convention avec l'association au profit de la Fondation OVE, l'autorisation de gestion du FAM étant transférée à la Fondation OVE à compter du 1er juillet 2018.

Par arrêté conjoint de l'Agence Régionale de Santé et du Département du Jura, l'autorisation de gestion a été transférée à l'Association AGES ADPAEI de Dijon à compter du 6 décembre 2020.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de cette modification et transfère l'ensemble des droits et obligations de la convention ainsi que les avenants successifs, à l'Association AGES ADAPEI à compter du 6 décembre, étant précisé que la redevance du mois de décembre 2020 sera partagée au prorata temporis entre les 2 entités.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.17

Objet : Convention Territoriale Globale avec la CAF du Jura

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020717-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Catherine ROUSSET

La Convention Territoriale Globale est un nouveau dispositif initié par la Caisse d'Allocations Familiales qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse.

Il a pour objectif de mieux articuler l'offre globale de service proposé par la CAF, en direction des familles, comme l'accès aux droits, le paiement de prestations, l'aide au logement, l'animation sociale, le financement d'équipements et de services, avec les projets de territoire.

Cependant, la signature d'une Convention Territoriale prévue pour une durée de 5 ans est conditionnée par la réalisation d'un diagnostic et la définition d'un plan d'action qui en raison de la crise sanitaire n'ont pu être réalisées au cours l'année écoulée.

Aussi pour palier à cette situation et bénéficier en 2020 des financements de la CAF, il convient de signer un acte d'engagement pour une Convention Territoriale Globale entre les partenaires de l'ancien Contrat Enfance Jeunesse :

- la CAF
- la Communauté de Communes pour la Crèche et le Relais Assistantes Maternelles
- la Commune de Champagnole pour l'Accueil de Loisirs Périscolaires
- le SIVOM de Nozeroy pour l'Accueil de Loisirs Extrascolaires

Par ailleurs il convient également de réviser l'avenant à la convention signé le 27 janvier 2020 avec la Mutualité du Jura car désormais l'aide financière est versée directement au gestionnaire du Relais Assistante Maternelle. La Communauté de Commune ne versera que sa propre subvention.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la signature d'un acte d'engagement pour la réalisation d'une Convention Territoriale Globale,
- **APPROUVE** la modification de l'avenant à la convention signée le 27 janvier 2020 avec la Mutualité du Jura
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

Département du Jura
Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 Rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE

N° 2020.7.18

Objet : Scènes du Jura
Convention annuelle de financement 2020-2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20201221-2020718-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/12/2020
Affichage : 24/12/2020
Le Président, Clément PERNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 73
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 15 décembre 2020
Date d'affichage : 24 décembre 2020

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Sylvain CRINQUAND suppléant, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thomas DUSCHENE suppléant, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Serge CHARTIER,

Excusés : M. Michel DOLE, M. Victor POUX, M. TRIBUT Jean-Noël, M. Jean HERODY, M. Michel GROSJEAN, M. Jean-Louis CHABOUD, m. Henri HUMBERT, M. Patrice MAIRE, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Alain CUBY, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. François JACQUIER, Mme Bérengère COURTOIS

****

Rapporteur : Sébastien BONJOUR

Durant la saison 2020-2021, Les Scènes du Jura mettent en place le projet artistique et culturel défini selon le contrat d'objectifs et de moyens signé le 17 décembre 2018 par l'ensemble des partenaires pour la période 2018-2021.

La Communauté de communes a ainsi confié pour la saison en cours (2020-2021) à l'association Scènes du Jura l'organisation de cinq spectacles donnant lieu à sept représentations pour la saison :

- ***DEAL,*** cirque/danse/théâtre, de Jean-Baptiste André et Dimitri Jourde, mardi 24 et mercredi 25 novembre 2020 à 20h30, L'Oppidum à Champagnole (Annulé en raison du 2ème confinement dû au Covid19)
- **Blanche-Neige, Histoire d'un Prince**, théâtre, de Rask!ne & Compagnie, jeudi 7 janvier 2021 à 20h30, L'Oppidum à Champagnole
- **Nos sommets**, théâtre, de la Compagnie l'oCCasion, jeudi 25 et vendredi 26 mars 2021 à 20h00, Ancienne scierie à Vannoz
- **Guillermo Guiz – Au suivant !**, humour/stand up, vendredi 30 avril 2021 à 20h30, L'Oppidum à Champagnole
- **Here and Now**, cirque burlesque, de la Compagnie Inhérence, mercredi 19 mai 2021 à 20h30, Crotenay

En septembre dernier, les Scènes du Jura ont organisé également sur le territoire intercommunal une résidence de création « La machine est ton saigneur » aux anciennes forges de Champagnole et mis en place un « Pas de côté ».

Pour information, les spectacles présentés par les Scènes du Jura sur le territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, sont intégrés dans la programmation générale de la saison en cours, au même titre que ceux présentés à Lons-le-Saunier, Dole, Morez, Poligny, Salins-les-Bains et Saint-Amour. En conséquence, les spectateurs de la Communauté de communes ont les mêmes avantages que les spectateurs dolois ou lédoniens (tarif abonné, tarif scolaire, transport par autocar à partir de Champagnole…).

Dans ce cadre, la structure sollicite le renouvellement de la convention annuelle avec la Communauté de communes pour la saison 2020-2021 et le versement d'une subvention de 70.000 € TTC.

En raison de la crise sanitaire du Covid19, certains spectacles peuvent être annulés (les deux premières représentations prévues durant le mois de novembre 2020 ont notamment déjà été déprogrammées). Ainsi, à la demande de la Communauté de communes, l'association les Scènes du Jura proposera cette saison, une offre culturelle supplémentaire qui sera définie prochainement afin de compenser les spectacles annulés sur le Territoire intercommunal.

À noter que la Ville de Champagnole est également associée à cette convention pour la mise à disposition gratuite de l'Oppidum.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 70.000 € aux Scènes du Jura pour les spectacles organisés au cours de la saison 2020-2021, dans le but de soutenir l'association pour son action culturelle sur le territoire intercommunal et après avis favorable de la Commission réunie le 1er décembre dernier,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Arrêtés réglementaires

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ARRETE CONCERNANT LA REALISATION D'UN EMPRUNT DE 477 000 € AUPRES DE LA BANQUE POPULAIRE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,
Vu l'article L 5211-10 du CGCT
Vu l'article 1.II de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du Fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire à l'épidémie de covid-19
Vu le budget primitif 2020 du budget principal voté par le Conseil communautaire le 3 mars 2020, reçu en Préfecture le 11 mars 2020,
Après avoir pris connaissance du projet de contrat et des pièces annexées établis par la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté,

ARRETE :

Article 1er :
Pour financer le programme d'investissement 2020, sur le budget Principal, la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura contracte auprès de la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté, un prêt de 477 000 € (quatre cent soixante-dix-sept mille euros), dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 15 ans.
- Versement des fonds : pour un montant minimum de 12 % du montant du crédit dans les 4 mois qui suivent l'édition du contrat et dans les 12 mois pour le solde
- Périodicité : trimestrielle
- Mode d'amortissement : constant (amortissement constant du capital soit 7950€/trimestre)
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.55 %
- Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours
- Remboursement anticipé : possible, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle ne pouvant être inférieure à 5 % du capital remboursé.
- Commission d'engagement : Néant
- Score Gissler : 1 A

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité
- Monsieur le Directeur de l'agence de Champagnole de la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté

Fait à Champagnole, le 28/05/2020

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200528-202006ARFIN02-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/06/2020
Notification : 03/06/2020
Le Président, Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ARRETE CONCERNANT LES AVENANTS DU GROUPE SCOLAIRE DE SIROD

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,
Vu l'article L 5211-10 du CGCT
Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du Fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2018 approuvant l'ensemble des marchés de travaux pour les 11 lots pour la construction du groupe scolaire de Sirod,
Vu le budget primitif 2020 du budget principal voté par le Conseil communautaire le 3 mars 2020, reçu en Préfecture le 11 mars 2020,
Après avoir pris connaissance des propositions d'avenants des différentes entreprises vérifiées et validées par la maitrise d'œuvre,

ARRETE :

Article 1er :

Afin de terminer le chantier de la construction du groupe scolaire de Sirod et afin de pouvoir payer les entreprises, la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura approuve les avenants proposés par les entreprises et validés par la maitrise d'œuvre (détail en pièce jointe à cet arrêté). L'ensemble des avenants d'un montant global de - 8 322.08 € HT soit – 9 986.50 € TTC portent le montant du marché de 785 803.95 € HT soit 942 964.74 € TTC à 777 481.87 € HT soit 932 978.24 € TTC.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200616-202006ARFIN04-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/06/2020
Affichage : 22/06/2020
Le Président, Clément PERNOT

Fait à Champagnole, le 16 Juin 2020

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

3, Rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE - Tél 03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr

ARRETE CONCERNANT L'APPEL A PROJETS « SOLUTIONS BOUES D'EPURATION – COVID 19 »

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du Fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ,

Vu le surcoût engendré par la gestion des boues des stations d'épuration impactées par le COVID-19,

Après avoir pris connaissance de l'appel à projets de l'Agence de l'Eau RMC « Solutions boues d'épuration – Covid 19 »,

ARRETE :

Article 1 :

La communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura sollicite une aide dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau RMC intitulé « Solutions boues d'épuration – Covid 19 » pour l'ensemble de ses stations impactées, à savoir :

- Champagnole,
- Le Frasnois,
- Montigny sur l'Ain,
- Valempoulières,
- Vers en Montagne.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à l'Agence de l'Eau RMC.
Cet arrêté sera présenté aux membres du Conseil communautaire lors de sa prochaine séance

Fait à Champagnole, le 19 JUIN 2020

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200619-202006ARFIN03-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/06/2020
Notification : 19/06/2020
Le Président, Clément PERNOT

3, Rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE - Tél 03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ARRETE CONCERNANT LA CESSION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A L'ASSOCIATION DE GESTION DU CHALET DE LA HAUTE JOUX

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'article 1.II de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire à l'épidémie de covid-19,

Vu la délibération du 3 mars 2020, approuvant le projet de cession d'un ensemble immobilier à l'association de gestion du chalet de la Haute Joux pour un montant de 540.000 €,

Vu le courrier du président de l'association en date du 28 février 2020, informant de l'approbation de cette acquisition par le Conseil d'Administration dans sa séance du 27 février 2020,

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale estimée à 1.100.000 €, en date du 10 juin 2020,

Considérant qu'il convient de passer outre cet avis au regard de l'accord intervenu sur le montant de la cession correspondant aux charges restant due à la Communauté de Communes,

ARRETE :

Article 1er :

Est confirmée la cession de l'ensemble immobilier, composé des parcelles cadastrées ZA n°94, ZD n°4, ZD n°104 et ZD n°115, à l'association de gestion du Chalet de la Haute Joux pour un montant de 540.000 €.

Article 2 :

L'ensemble des dispositions de la délibération du 3 mars 2020 demeure applicable.

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité
- Monsieur le Président de l'association de gestion du Chalet de la Haute Joux

Fait à Champagnole, le 25 juin 2020,

Le Président,

Clément PERNOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200625-202006ARPATR05-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 25/06/2020
Affichage : 25/06/2020
Le Président, Clément PERNOT

3, Rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE - Tél 03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr

CHAMPAGNOLE NOZEROY
JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ARRETE CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER ET LA CESSION D'UN TERRAIN EN ZONE D'ACTIVITES

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'article 1.II de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le courrier du 11 mai proposant à M. Franck SALVI, gérant de SALVI Europe, la transaction suivante :

- acquisition des parcelles cadastrée section B n°709 (5.045 m²) et B n° 712 (209 m²) ainsi que les bâtiments et aménagements, rue du fenu, 39300 Equevillon, au prix de 350 000 € HT,
- cession d'un terrain de 6 000 m² sur la ZA Bouvet au prix de 10 € HT le m², étant précisé qu'une servitude de passage de la canalisation d'eau pluviale sera instituée sur le terrain vendu.

Vu l'accord formulé par M. Franck SALVI,

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale de l'ensemble immobilier, cadastré section B n°709, estimée à 325.000 € HT, avec une marge d'appréciation de 10%, en date du 18 juin 2020,

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale de la parcelle de 6.000 m² sur la ZA Bouvet, estimée à 90.000 € HT, avec une marge d'appréciation de 10%, en date du 23 juin 2020,

Considérant qu'il convient de passer outre cet avis au regard de la présence d'une servitude de canalisation d'eau pluviale située sur ce terrain,

ARRETE :

Article 1er :

L'acquisition par la Communauté de Communes des parcelles cadastrée section B n°709 (5045 m²) et B n° 712 (209 m²) ainsi que les bâtiments et aménagements, situés rue du Fenu, 39300 Equevillon, au prix de 350 000 € HT,

La cession à SALVI Europe d'un terrain de 6 000 m² sur la ZA Bouvet au prix de 10 € HT le m², étant précisé qu'une servitude de passage de la canalisation d'eau pluviale sera instituée sur le terrain vendu.

Article 2 :

La réalisation de cette transaction avec la société SALVI Europe ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité
- M. Franck SALVI

Fait à Champagnole, le 2 juillet 2020,

Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Clément PERNOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
039-200069623-20200702-202006ARPATR-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/07/2020
Affichage : 02/07/2020
Le Président, Clément PERNOT

3, Rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE - Tél 03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr

ARRETE ATTRIBUANT UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION BIZ'ART BIZ'ART

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'article 1.II de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le courrier du 16 avril 2020, du Président de l'association Biz'art Biz'art, sollicitant une subvention de 2.500 € pour l'exposition 2020 et le fonctionnement annuel de l'association

Considérant que le Conseil Communautaire, dans sa séance du 9 juillet 2019, avait attribué une aide de 2.500 € pour le même objet,

ARRETE :

Article 1er :

L'attribution d'une subvention de 2.500 € à l'association Biz'Art Biz'Art pour son exposition 2020 et le fonctionnement annuel de l'association.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité
- M. le Président de Biz'art Biz'art

Fait à Champagnole, le 2 juillet 2020,

Le Président,

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Clément PERNOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20200702-202006ARFIN07-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

Affichage : 02/07/2020

Le Président, Clément PERNOT

3, Rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE - Tél 03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ARRETE ACTANT LE RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION « LES CHEMINS CLUNISIENS »

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, autorisant le président, au nom de la Communauté de Communes, à acter le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,

Considérant que le Conseil Communautaire, dans sa séance du 19 décembre 2018, avait adhéré à l'association « les Chemins Clunisiens » ». Cette association est chargée de la mise en place d'un projet de grande itinérance sur des itinéraires inscrit au PDIPR de notre territoire, qui s'inscrit dans le réseau des sites clunisiens, reconnu « Grand itinéraire culturel » par le Conseil d'Europe.

ARRETE :

Article 1 :

Il est décidé de renouveler l'adhésion à l'association « des Chemins Clunisiens », chargée de la gestion du projet de grande itinérance pour un montant de la cotisation annuelle 2020 de 1060€ (montant tenant compte du nombre d'habitants du territoire et du kilométrage traversé par l'itinéraire).

Article 2 :

Dans le cadre du suivi du projet, il est convenu de désigner des représentants de la collectivité au sein de l'association « des Chemins Clunisiens »,

Représentant titulaire : M. Clément PERNOT, Président de la Communauté de communes

Représentant suppléant : Mme Monique VILLEMAGNE, Vice-présidente - Tourisme

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité
- M. le Président de l'association « Chemins Clunisiens »

Fait à Champagnole, le 28 octobre 2020,

Le Président,

Clément PERNOT

CHAMPAGNOLE NOZEROY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20201028-202010AGAR26-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2020

Affichage : 04/10/2020

Le Président, Clément PERNOT